

Papiers de recherche

Auteur
Giovanni Zanoletti
Coordination
Elodie Riche

Sahel : pourquoi prendre les armes ? Une revue de littérature

JUILLET 2020
N° 134



Agence Française de Développement 2

Papiers de recherche	2
AFD Research Papers	2

Introduction 6

1. CONTEXTE SOCIOCULTUREL 9

1.1. Qu'est-ce le Sahel ? Pour une histoire plurielle	9
1.2. Démographies et diversités	11
1.3. Contextes économiques et structures sociales	12
1.4. Religion	15

2. LA PRISE D'ARMES AU SAHEL, REVUE DE LITTÉRATURE 17

2.1. Quelle(s) littérature(s) ?	17
2.2. Déterminants génériques de la prise d'armes	20
2.3. Déterminants de la prise d'armes des groupes séparatistes	25
2.4. Déterminants de la prise d'armes des groupes rebelles « pro-gouvernementaux »	29
2.5. Déterminants de la prise d'armes des groupes djihadistes	32
2.6. Déterminants de la prise d'armes des milices d'autodéfense	56

3. OBSERVATIONS GENERALES 62

3.1. Propos liminaires	62
3.2. Conclusions générales	63
3.3. Remarques conclusives	66

Bibliographie 68

Annexe : Fiche technique 73

Agence Française de Développement

Papiers de recherche

Les *Papiers de Recherche de l'AFD* ont pour but de diffuser rapidement les résultats de travaux en cours. Ils s'adressent principalement aux chercheurs, aux étudiants et au monde académique. Ils couvrent l'ensemble des sujets de travail de l'AFD : analyse économique, théorie économique, analyse des politiques publiques, sciences de l'ingénieur, sociologie, géographie et anthropologie. Une publication dans les *Papiers de Recherche de l'AFD* n'en exclut aucune autre.

Les opinions exprimées dans ce papier sont celles de son (ses) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD. Ce document est publié sous l'entière responsabilité de son (ses) auteur(s).

AFD Research Papers

AFD Research Papers are intended to rapidly disseminate findings of ongoing work and mainly target researchers, students and the wider academic community. They cover the full range of AFD work, including: economic analysis, economic theory, policy analysis, engineering sciences, sociology, geography and anthropology. AFD Research Papers and other publications are not mutually exclusive.

The opinions expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the position of AFD. It is therefore published under the sole responsibility of its author(s).

Sahel : pourquoi prendre les armes ? Une revue de littérature

Giovanni Zanoletti
Université Paris Nanterre

Coordination
Elodie Riche
AFD

Résumé

La littérature consacrée aux déterminants de la prise d'armes au Sahel privilégie les causes socio-économiques et, en second lieu, sécuritaires : un consensus relativement large émerge autour de la marginalisation de certaines communautés d'un côté et, de l'autre côté, des conflits autour des ressources naturelles, en tant que facteurs principaux de la prise d'armes au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Les facteurs identitaires – personnels et communautaires – sont également retenus comme importants pour toutes les catégories de groupes armés, mais ils apparaissent secondaires, tout comme l'« appât du gain », et n'expliquent pas de manière autonome la mobilisation armée. Le rôle des déterminants religieux et idéologiques est quant à lui décrit comme négligeable par l'ensemble de la littérature analysée, avec peu d'exceptions. Cela pose question notamment en ce qui concerne l'engagement dans les groupes armés djihadiste, analysé comme peu différent de l'engagement dans les autres groupes. Le mobile religieux est ainsi considéré comme un facteur somme toute marginal : dans les cas où celui-ci est revendiqué par les acteurs locaux, la majorité des études examinées le « décompose » systématiquement en « sous-déterminants » socioéconomiques ou identitaires.

Trois remarques conclusives peuvent être avancées : en premier lieu, la prévalence des déterminants socioéconomiques dans la prise d'armes au Sahel apparaît nette – bien qu'avec quelques nuances. En second lieu, la violence semble suivre une logique d'autoreproduction qui est désormais relativement disjointe des déterminants originaires. En d'autres termes, si les multiples déterminants analysés subsistent dans les ralliements aux groupes armés, on pourrait avancer que le phénomène auquel on assiste au Sahel est celui d'une autonomisation de la violence des singularités des contextes de terroir. Enfin, la relativisation des facteurs idéologiques et religieux est le constat essentiel de cette revue de littérature. Une approche réductionniste semble prévaloir : sans remettre en question la centralité des déterminants socio-économiques, la problématisation du mobile religieux adoptée semble négliger les « logiques intrinsèques » du religieux, notamment dans le contexte sahélien où les enchevêtrements entre politique et religion ont pris le devant de la scène depuis les années 1990.

Mots clés

Sahel, violence politique, groupes armés, djihadisme, conflits fonciers, Mali

Version originale

Français

Abstract

The review of the literature dealing with the armed uprising in the Sahel shows the pre-eminence of socioeconomic determinants and, in second place, of security determinants. A relatively broad consensus identifies respectively the marginalization of certain communities and community conflicts over natural resources as the main factors of the armed uprising in Burkina Faso, Mali and Niger. While identity determinants – both at the personal and at the community levels – and “greed” are thought as important for every category of armed groups, they appear subsidiary and are not deemed to explain autonomously armed mobilizations. The role of religious and ideological determinants is considered as negligible, with few exceptions. Nevertheless, this fact seems to question the conception of jihadist groups as it emerges from most of these studies: its similarities with the other armed groups are glaring. Religious motives thus appear as marginal factors: even though local actors claim them, the majority of the studies examined systematically breaks them down into socioeconomic and identity determinants. Three concluding remarks follow: firstly, socioeconomic determinants are singled out as the preeminent factor in the armed uprising in the Sahel – although with some nuances. Secondly, violence seems to follow a self-reproduction rationale which now appears relatively autonomous with respect to the original determinants. In other words, while the determinants analyzed remain pivotal factors in rallying armed groups, it could be argued that violence in the Sahel is getting more and more autonomous vis-à-vis local peculiarities. Finally, the relativization of ideological and religious factors surfaces as an essential outcome of this

literature review. A reductionist approach seems to prevail: without calling into question the centrality of socioeconomic determinants, such problematization of the religious motive seems to neglect the “intrinsic logics” of the religious belief, especially in a region like Sahel’s where politics and religion have been growingly entangled since the 1990s.

Keywords

Sahel, Political Violence, Armed Groups, djihadism, Land conflicts, Mali

Original version

French

Introduction

Débutée en janvier 2012, l'avancée des « rebelles » touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) est foudroyante, alors que l'armée malienne se liquéfie sous les coups des actions militaires des rebelles. L'enchaînement des défaites militaires et le chancellement du leadership politique dans la gestion de la crise investissent également Bamako : le 21 mars, un putsch militaire pousse à la fuite le président Amadou Toumani Touré (ATT) – le « héros » de la transition démocratique de 1991-1992 – seulement quelques mois avant la fin de son deuxième mandat. Le capitaine Amadou Haya Sanogo, qui s'impose en tant que figure de pointe des putschistes, ne s'avère capable ni de s'afficher en tant qu'interlocuteur fiable vis-à-vis de la communauté internationale, ni d'arrêter l'avancée des rebelles : la perte de Tombouctou, Kidal et Gao marque l'expulsion des autorités étatiques des trois régions du Nord. C'est ainsi que moins de vingt jours après le coup, le pouvoir est progressivement remis par Sanogo à une présidence intérimaire en charge de la transition vers de nouvelles élections, bien que Sanogo demeure un protagoniste de cette phase et du long processus de normalisation.

Cependant, plutôt que marquer le principe d'une phase de stabilisation de la situation politico-militaire, la déclaration d'indépendance de l'« Azawad » avancée par le MNLA (6 avril 2012) représente le début de l'occupation des principales villes du Nord par plusieurs groupes « djihadistes », dans un premier temps en tant qu'alliés du MNLA, puis à ses dépens. L'action politique de ces groupes – Ansar Dine, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) – est progressivement associée aux punitions corporelles et à la destruction des mausolées de Tombouctou inspirées de la « charia », ce qui provoque l'indignation de

la communauté internationale et l'élargissement du front interventionniste.

L'opération française Serval est déployée en toute urgence début 2013 et, de concert avec les forces armées maliennes et la mission CEDEAO – la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) –, les « djihadistes » sont expulsés des villes du nord du pays en l'espace de quelques mois. Néanmoins, ni l'implication de la communauté internationale, ni le rétablissement de la légalité constitutionnelle par l'élection présidentielle de 2013, qui aurait dû incarner la « cerise sur le gâteau » du processus de normalisation du pays, n'empêchent le fractionnement de l'insurrection en une pluralité de groupes armés, qui investissent progressivement les régions du centre du pays et les zones frontalières du Niger et du Burkina Faso.

À côté des rebelles séparatistes qui signent l'accord de Ouagadougou (2013) et des groupes pro-gouvernementaux que le processus de paix d'Alger (2015) implique, de nouveaux acteurs armés font leur apparition dans un théâtre de crise dont l'ampleur est désormais régionale : aux mouvements issus du contexte malien qui réclament leur participation à l'accord d'Alger – tels que le Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA), le Congrès Pour la Justice dans l'Azawad (CJA), le Front Populaire de l'Azawad (FPA), le Mouvement Populaire pour le Salut de l'Azawad (MPSA) –, s'ajoutent une multitude de milices à caractère local, « ethnique » et/ou personnel – les Koglweogo, l'Alliance pour le salut au Sahel (ASS), les différents groupes d'autodéfense –, les groupes qui se revendiquent des chasseurs « traditionnels » – comme Dan Na Ambassagou ou les « chasseurs » Dozo –, ainsi que les groupes djihadistes aux liens variés avec les mouvements protagonistes des événements de 2012/13 – Ansaroul Islam, l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS), le Groupe de soutien à l'islam et aux

musulmans (JNIM), la Katiba Macina et la Katiba « AAA » - qui apparaissent et opèrent autant au Mali qu'au Niger et au Burkina Faso.

La tendance générale de la violence politique apparaît donc celle de la sortie progressive d'une logique qui, en 2012, avait été identifiée en termes d'indépendantisme séparatiste « maliano-malienne ». Les raisons de la prise d'armes au Sahel semblent multiples et complexes : toute une série de problématiques régionales sont évoquées aujourd'hui en tant que facteurs économiques, sociaux et politiques sous-jacents à l'exercice de la violence politique.

Distinguer les caractéristiques propres aux différentes typologies de groupes armés et identifier la prédominance des différents déterminants - économiques, politiques et idéologiques - de la prise d'armes que la littérature identifie, revêt donc une importance fondamentale dans l'orientation des programmes de prévention par les institutions de développement : la prédominance des déterminants, supposons, économiques dans un contexte géographique spécifique, ou dans l'émergence d'une typologie spécifique d'acteurs armés, s'avère déterminant dans l'exécution d'interventions privilégiant les activités génératrices de revenus ou bien - dans le cas inverse - de programmes de déradicalisation.

Il s'agit donc de passer en revue la littérature sur le sujet dans le but d'identifier ces déterminants. Cette revue de littérature est basée sur une démarche qui met en avant les différentes « typologies » au sein desquelles les trajectoires des hommes en armes qui opèrent dans les trois pays du Sahel central - à savoir Mali, Niger, Burkina Faso - peuvent être inscrites ainsi : djihadistes, miliciens, chasseurs « traditionnels », rebelles, séparatistes, avec l'exclusion notable des forces de sécurité étatiques.

La revue de littérature privilégie donc l'analyse des déterminants spécifiques à chaque « typologie » plutôt que la territorialisation des hommes en armes par espaces nationaux. Cette démarche permet de développer une compréhension plus ample de la complexité du contexte régional et des connexions qui caractérisent les acteurs opérant dans les différents espaces : sans postuler l'insignifiance des États, le recours aux typologies peut contribuer à mettre davantage en exergue les similarités - ainsi que les différences - entre tendances nationales, dans le but de faciliter un volet opérationnel qui doit certes se développer dans un espace socio-politique d'ampleur régional, mais qui ne peut pas faire abstraction d'une connaissance des dynamiques politiques locales.

Pour résumer l'« état de l'art » de la production scientifique relative à l'engagement dans le métier des armes au Sahel central, une palette très large de publications - francophones et anglophones - est mobilisée, en incluant :

- Les articles apparus dans les principales revues scientifiques du domaine (par exemple Afrique contemporaine, African affairs, African Security, Cahiers d'études africaines, Critique internationale, Journal of Contemporary African Studies, Journal of Peasant Studies, Small Wars and Insurgencies, Terrorism and Political Violence, World Development)
- Les rapports et les analyses publiés par les principaux centres de recherche, think tanks, institutions de développement et ONG internationales (par exemple Banque mondiale, Brookings Institution, ECFR, GRIP, ICG, IFRI, Interpeace/IMRAP/Indigo Côte d'Ivoire, Inter-réseaux, IRSEM, ISS, Mercy Corps, OIM, PNUD, SIPRI, UNDP, UNICRI) : en raison de la temporalité particulière de leur processus éditorial - et de l'intérêt croissant porté sur le Sahel par ces acteurs -, ces rapports sont particulièrement importants du fait de la

mise en circulation rapide et immédiate des analyses politiques qu'ils véhiculent.

- Les ouvrages spécialisés, bien que la proximité temporelle et la qualité inégale de la production représentent de fortes limitations à leur usage : l'on rappellera brièvement le succès commercial et médiatique vécu par la littérature sur le « Sahelistan » (expression tirée de l'ouvrage homonyme de S. Laurent) dont le caractère « scientifique » a néanmoins été remis en question à plusieurs reprises.
- Les contributions de certains commentateurs apparues sur les

principaux organes de presse (par exemple Le Monde diplomatique, RFI, Le Monde, Libération, presse locale) : elles seront analysées, si nécessaire, du fait de leur capacité à mobiliser rapidement des données empiriques et à influencer l'opinion publique.

Pour des raisons temporelles, l'« état de l'art » vise nécessairement des travaux récents, qui datent des derniers 7-8 ans – la crise malienne ayant débuté en 2012 – : cependant, des travaux plus anciens sont à l'occasion pris en compte en raison de leur pertinence.

1. CONTEXTE SOCIOCULTUREL

1.1. Qu'est-ce le Sahel ? Pour une histoire plurielle

Réfléchir aux déterminants de la prise d'armes au Sahel implique un raisonnement sur la territorialisation de l'espace, voire sur son découpage en unités auxquelles l'on attribue des caractéristiques socio-politiques relativement homogènes et que l'on utilise pour des finalités analytiques. Peut-on appréhender le « Sahel » en tant qu'entité homogène, naturelle et « quadrillable » et la manier sans s'interroger sur ses implications ? À ce propos, la distinction proposée par Retaillé est éclairante. À une notion normative de « Sahel » – où la réalité est pliée aux exigences du concept – il oppose celle de « sahel », espace marqué par la mobilité aussi bien de ses définitions que de ses frontières. Le « sahel » représenterait donc une « charnière paradigmatique » des imbrications entre « paysages » (landscapes) de la globalisation (Appadurai 1990), voire une forme de « compréhension géohistorique » de la réalité, et non bioclimatique (Retaillé 2018). Autrement dit, la définition d'un espace, avance Retaillé, passe plus par sa compréhension que par une structuration « naturelle » : le terme « Sahel » évoque une réalité qui se veut figée, malgré les variations du sens qui lui est attribué. En revanche, le terme « sahel » met en exergue le caractère flexible des éléments qui ressortent dans le discours et la conscience de ce décalage entre « mots » et « choses ». Quelques exemples peuvent contribuer à éclairer ce point.

En premier lieu, l'on rappellera que le terme de « Sahel » est, dans son origine arabe, un rivage « quelconque », donc un nom commun. Il y a donc plusieurs « sahels » : le sahel d'Alger, celui de Tunis, ou bien celui de l'Afrique de l'est, qui constitue la marque identificatrice de la langue swahili – de sawahil, pluriel de sahel – (Retaillé 2018 : 48). Il s'agit d'un mot aux significations multiples, qui changent selon les locuteurs et les époques (Bayart et al. 2019 : 13-4), et qui n'a pas d'équivalent dans les langues locales « sahéliennes » (Gado 1988, tome 2 : 58) : la construction du « Sahel » apparaît donc tributaire de logiques allochtones, opérant selon des considérations qui ne sont pas d'ordre naturel ou scientifique.

Après les définitions climatiques « fin-de-siècle » (de Zeltner 1911) de zone enserrée entre, grosso modo, la limite du pastoralisme au nord – 150 ou 200 mm de précipitations moyennes – et, au sud, la limite de la culture sans irrigation – 400 mm de précipitations moyennes annuelles – (Retaillé 2014), le terme « Sahel » est utilisé pour la première fois pour désigner un ensemble de pays lors des sécheresses des années 1970. La définition climatico-géographique du Sahel est projetée sur le plan politique et prend la connotation de région de la famine et de la désertification, voire d'espace d'exploitation par la « domination impérialiste » : rassemblés dans le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) (Robinson 1978), les États « sahéliens » deviennent la cible aussi bien de l'interventionnisme d'urgence des ONG (Bonnecase 2011 ; Mann 2015) que des chercheurs engagés du Comité d'Information Sahel (Copans 1975).

La définition du « Sahel » en tant qu'espace de « crise » alimentaire et écologique se complète au fil du temps par d'autres crises, comme celle de la dette – à partir de la moitié des années 1980 – et celle sécuritaire : aux rebellions touareg qui frappent le Mali et le Niger dans les années 1990 et 2000, s'enchevêtrent l'essor des trafics illicites et des activités criminelles (ONUDDC 2013 ; Peduzzi 2010), l'actualité terroriste et les programmes de réponse à la menace islamiste – tels que la Pan-Sahel Initiative (2002) et la Trans-Sahara counter Terrorism Initiative (2005) étatsunienne (Cline 2007 ; Zoubir 2009) –, centrés sur les régions

septentrionales des États sahélo-sahariens, devenus désormais le « Sahel ». Cet empilement de crises englobe progressivement dans les frontières du « Sahel » le sud du Sahara, en brouillant toute distinction entre ces deux espaces « climatiques » (Walther et Retraillé 2010) dans la territorialisation de l'action publique et dans la production de savoirs, notamment après la crise malienne de 2012 et pour ce qui concerne l'activité des think tanks (par exemple Brookings, ECFR, ICG, SIPRI parmi d'autres) et des revues non-scientifiques : le « Sahel » fait l'objet de plusieurs dossiers thématiques (« Sahel en crises », Questions internationales, novembre 2012 ; « Mali's Conflict, the Sahel's Crisis », World Politics Review, janvier 2013 ; « Region in Crisis : Stabilizing Mali and the Sahel », Stability, juin 2013) et d'une couverture constante (voir par exemple la production du Monde diplomatique). Dans le milieu universitaire, les nombreuses publications sur le sujet s'accompagnent en revanche de l'absence de dossiers thématiques « Sahel », avec les exceptions notables de Politique africaine (dossier « Crises et chuchotements au Sahel », août 2013), d'Égypte/Monde arabe (« Enjeux frontaliers et territoriaux au Sahel et au Moyen-Orient », juin 2018) et d'Hérodote (« Géopolitique du Sahel et du Sahara », mars 2019).

Ce dernier cas revêt un intérêt particulier : l'éditorial d'ouverture du dossier d'Hérodote semble quasiment vouloir justifier la non utilisation du terme « Sahel » dans le titre du dossier de 2011 « Géopolitique du Sahara » du fait du vocabulaire en vogue à l'époque, tout en avançant sa pertinence dans le débat « sahélien » actuel et une certaine continuité dans la réflexion :

En 2011, Hérodote avait choisi comme titre Géopolitique du Sahara même si on y traitait aussi du Sahel car, dans les médias, la référence au Sahel était rare à ce moment-là. Désormais, l'expression « zone sahélo-saharienne » ou « bande sahélo-saharienne » est couramment employée surtout depuis l'opération Barkhane qui s'étend sur l'ensemble des cinq pays francophones du Sahel et qui a pris le relais en août 2014 de l'opération Serval limitée au Mali (Giblin 2019 : 3).

Le nouvel espace que Hérodote esquisse, qui va de la Libye au « nord du Mali » et au « bassin du lac Tchad », semble donc être modelé sur l'« arc de crise » (Grégoire 2019 : 6) sécuritaire plutôt que sur des considérations de type géo-climatique. C'est cette même logique qui guide la participation intermittente du Burkina Faso – l'État probablement le plus « sahélien » et le moins « saharien » du point de vue climatique – au lot des États sahélo-sahariens : absent du dossier de Politique africaine – qui inclue en revanche le Darfour et le Nord du Nigeria – et de l'analyse de Retraillé (1989) sur le dispositif spatial des quatre territoires « charnière » – Sénégal et Mauritanie, Mali, Niger et Tchad –, le Burkina Faso fait en revanche l'objet d'analyses dans celui d'Hérodote en fonction de l'évolution de la crise malienne.

L'histoire du « Sahel » apparaît donc celle d'une définition géographique zonale mouvante : justifiée par un critère climatique, la donne spatiale est néanmoins modelée sur la base des phénomènes politiques, des genres de vie et des modèles d'exercice du pouvoir qu'elle-même est censée encadrer. Le « Sahel » émerge donc en tant que combinaison qui se veut « naturelle » entre isohyètes et activités humaines : elle répond néanmoins à la logique du développement productif et de l'impôt qui s'affirment au fil du processus de reconnaissance et de quadrillage du territoire lancé par l'entreprise coloniale. Différentes catégories juridiques et fiscales étaient appliquées aux territoires « géographiquement » « pastoraux-nomades » ou « agricoles-sédentaires » (Payen 1993 : 122-5). Le « Sahel » découpé selon le critère de la précarité des ressources naturelles devient l'espace de la désertification et de l'insécurité alimentaire ; le « Sahel » compris en termes d'espace de séparation entre différentes zones et civilisations – celle du « chameau » de celle du « millet », celle « maghrébine » de celle « soudanaise » (Monod 1968), que la tentative de découpage de

l'OCRS¹ incarne (Boilley 1993) – devient la frontière du contraste à la terreur et à la migration (Raineri et Baldaro 2020). Le « Sahel » espace de conjonction entre agriculteurs et sédentaires (Gallais 1984), devient l'espace anhistorique de diffusion de l'islam, de la sédentarisation impulsée par les théocraties peul d'antan (Pérouse de Montclos 2015 : 24-5) à la radicalisation djihadiste qui affecte les communautés peul d'aujourd'hui (Sangaré 2018). Chacun le fait à sa sauce...

1.2. Démographies et diversités

Les significations multiples du terme « Sahel » dans la littérature semblent néanmoins avoir au moins deux éléments en commun : la notion de crise qu'elles véhiculent et leur diversité réciproque. Il n'y a pas d'unanimité sur l'utilisation de cette notion, qui n'est donc ni univoque, ni sans implications normatives. Dès lors, l'hétérogénéité du concept semble évoquer la nécessité d'analyser les phénomènes politiques au Sahel par le biais du repérage des différences entre les trajectoires d'interaction qui caractérisent la structuration des États-nation de la région. Le modèle spatial esquissé par Retaillé est utile par exemple à mettre en exergue la divergence entre Bamako et Niamey en termes de pratiques de gestion des espaces « sahariens », les deux capitales étant situées au long du Niger et près des frontières méridionales. La littérature souligne de ce fait la diversité des stratégies adoptées par le Mali et par le Niger indépendants dans la structuration des relations entre les capitales et les élites étatiques d'une part, et les « terroirs » – communautés et chefferies locales – de l'autre.

Au Niger, le président Hamani Diori (1960-1974) cherche à se lier à la communauté touareg pour contrer le projet de l'OCRS : non seulement il crée des structures institutionnelles adéquates à la gestion de ces espaces comme le ministère des Affaires sahariennes et nomades, mais il reconnaît aussi les chefferies dans la législation administrative (Mohamadou 2015). Il s'agit, certes, de chefferies « créées » par le colonisateur (Kimba 2001 : néanmoins, la fiction tribale est (re)légitimée institutionnellement au fil des différents changements de régimes, chacun se l'appropriant à sa manière (Tidjani Alou 2009). Le répertoire du pouvoir « historique » est donc adopté par le droit positif et devient modifiable « par décret » : alors que, de manière générale, le statut politique et économique des chefs « traditionnels » – comme les sultans ou les chefs de groupement – est sauvegardé par leur insertion dans l'administration, d'autant plus que les élus locaux ne font leur apparition qu'en 2004, l'État nigérien s'avère capable de répondre aux transformations dans les rapports de force entre lignages aussi bien par les instruments de la décentralisation – la création de communes en 2001 – que par la création de chefferies ex novo (Mohamadou 2018).

Le cas malien incarne le modèle opposé. Le gouvernement de Modibo Keita (1960-1968) opte pour l'exclusion des chefferies de l'administration publique (Lecocq 2010 : 122). La littérature met en exergue plusieurs raisons qui motiveraient ce choix : la compétition électorale qui se solde par la défaite du PSP – perçu comme le parti de « notables » – et la charge idéologique antiféodale de l'US-RDA (Snyder 1967), l'extranéité réciproque entre les chefs locaux au Nord, qui s'interfachaient uniquement avec les administrateurs français, et l'élite des instituteurs « soudanaises » – quasiment tous élevés à Bamako et d'origine sédentaire – à la tête du

¹ Le projet de l'OCRS (Organisation commune des régions sahariennes) est instauré par le gouvernement français en 1957 dans le contexte de la décolonisation : il prévoit la création d'une zone autonome – composée par les régions sahariennes de l'AOF et de l'AEF ainsi que par les départements du Sahara de l'Algérie française – rattachée directement à Paris et gérée par le Ministère du Sahara. Néanmoins, le projet est de courte durée : les problématiques liées à la guerre d'Algérie s'enchevêtrent avec la mise en place de la Communauté française et avec les indépendances du Mali et du Niger (1960) : l'OCRS est liquidé officiellement en 1963.

processus d'indépendance, la vision « socialiste » et agricole du développement du pays (Giuffrida 2005). Pour compter dans le nouveau cadre stato-national, les chefs de l'époque coloniale devaient donc intégrer le jeu politique, voire le(s) parti(s) unique(s).

Le traumatisme de la rébellion touareg qui éclate en 1963 dans la zone de Kidal, s'inscrit dans l'horizon plus large de la malianisation forcée des populations nomades par le biais de leur sédentarisation agricole, de leur scolarisation en langue française ou bambara, des travaux forcés, ainsi que de l'augmentation de la taxation sur les troupeaux au profit de la production agricole (Payen 1993 ; Lecocq 2010 : 139-140). En revanche, le premier moment de tension entre l'État nigérien et les nomades depuis l'indépendance s'inscrit dans une logique déjà nationale : la tentative de coup d'État militaire de mars 1976 contre le président Seyni Kountché, à laquelle avaient participé quelques Touareg et Arabes (Malam Issa 2008 ; Mohamadou 2018)

Vis-à-vis des deux modèles spatiaux mentionnés, celui du Burkina Faso sort du lot du fait de l'absence d'un espace saharien et d'une structuration bipolaire – capitale méridionale vs espace périphérique septentrional. Cette non-hétérogénéité présumée entraîne néanmoins d'autres tensions, en premier lieu celle entre la cour royale mossi et le pouvoir politique : si Beucher (2010) souligne le rôle central de l'invention d'un royaume mossi d'Ouagadougou dominant et unitaire dans le découpage du territoire de la « Haute-Volta » et dans son administration, il met aussi en avant les tentatives périodiques de contrer l'influence de la monarchie mossi, que ce soit par les administrateurs français ou bien par les présidents de l'indépendance – surtout Yaméogo et Sankara, mais aussi Compaoré.

La question de l'influence de la noblesse mossi d'Ouagadougou sur l'exercice du pouvoir est étroitement liée à un débat sur la composition religieuse de l'élite politique et administrative – dont la plus grande partie est certes mossi, mais aussi catholique (Langewiesche 2003) – qui s'est fait de plus en plus tendu après la chute de Compaoré en 2014. Les revendications des musulmans, plus nombreux mais historiquement écartés du pouvoir politique, d'une représentation plus importante et de visibilité dans la vie publique s'inscrivent dans la transformation des relations de pouvoir entre la composante mossi et les populations islamisées au fil de la trajectoire de formation de l'État burkinabé : si la colonisation permet aux Peul du Nord du pays, et notamment du Yatenga, de s'autonomiser progressivement non seulement des chefferies mossi mais aussi les uns des autres (Saint-Lary 2012), leur intégration à l'État burkinabé indépendant demeure problématique (ICG 2017 : 8). Dans l'Ouest, la centralisation autour d'Ouagadougou marginalise progressivement les lettrés et les anciens guerriers dioula de Bobo-Dioulasso (Saganogo et Ouattara respectivement) : d'où leur tentative, à partir des années 2000, de percer la sphère politique au nom d'une identité « dioula » et musulmane (Werthmann 2012).

1.3. Contextes économiques et structures sociales

La redéfinition des relations de pouvoir au fil de la formation des espaces stato-nationaux s'accompagne de la transformation des modes de production et de l'insertion des économies « de terroir » dans la globalisation capitaliste (Bayart 1989), à partir de l'abolition de l'esclavage imposée par le colonisateur. Ses legs demeurent néanmoins une dimension essentielle des sociétés sahéliennes (Bayart et al. 2019). Une partie de la littérature souligne comment le lien passé à l'esclavage constitue un « facteur essentiel d'identification et de subjectivation » au sein de ces sociétés (Pelckmans et Hardung 2015 : 5-6) : la situation du « post-esclavage » (Rossi 2015 : 304) ne reflète pas le dépassement des liens de servitude,

mais précisément leur transformation dans le cadre des États-nation. Dans le sahel contemporain, les dynamiques de servitude politico-économiques « se reproduisent, sous une forme altérée, en coexistant avec les ruptures incontestables que l'abolition et l'émancipation ont apportées au système esclavagiste » (Lecocq et Hahonou 2015 : 184).

L'esclavage – qui participait de « plusieurs » esclavages, tels que la traite transsaharienne, la traite atlantique, et l'esclavage interne – représentait historiquement une des formes spécifiques des liens de dépendance qui structuraient les relations socio-économiques. Sans rien enlever à son caractère épouvantable, il faut néanmoins souligner qu'il désignait moins une condition « permanente » – à la façon de la Black Belt étatsunienne –, qu'une situation de domination où les captifs occupaient souvent un espace physique autonome – comme par exemple les villages des Peul rimaibé – et intégraient progressivement la parenté de ses maîtres par le biais de leur descendance, mais sans que cela n'efface l'indignité de leurs origines (Bayart et al. 2019). L'esclavage reflétait donc moins une structure socio-économique basée sur des classes ou des castes « ethniques », qu'une structure où les occupations économiques entraînaient des implications statutaires et politiques.

Plutôt qu'explicités par des relations contractuelles « ad hoc », les modes de production et les régimes de propriété – faut-il le rappeler – étaient inscrits dans les liens personnels de dépendance, ce qui déterminait les droits d'usage et les relations tributaires (Bernus et Bernus 1975), notamment dans les sociétés pastorales. En milieu nomade, nombreux sont les lignages de bergers subordonnés qui, avec l'abolition – certes timide – de l'esclavage par les autorités françaises, réclament néanmoins la propriété des troupeaux des lignages nobles qu'ils conduisaient (Mauxion 2012). Quand impliqués, les administrateurs se trouvaient souvent à devoir donner leur aval, à cause de l'enregistrement du bétail à leurs noms lors des tournées fiscales. Au Mali, la proclamation de la propriété étatique de la terre – pastorale et agricole – et la doctrine de la terre « à ceux qui la cultivent » de Modibo Keita contribuent à affaiblir les liens de dépendance entre lignages subordonnés et « captifs » d'une part, et de l'autre part les chefferies qui, de manière générale, perdent une bonne partie de leurs sources de revenu, alors que ces premiers acquièrent progressivement une autonomie économique et politique. La décentralisation des années 1990 ne fait que rendre manifeste ce processus, et l'accélérer par le fractionnement de la représentation politique, comme Giuffrida (2005) le met en exergue par rapport au cas des Touareg Kel Ansar de Goundam.

Au Niger, si en 1962 les privilèges coutumiers sur les terrains de chefferie – mais pas des personnes des chefs – sont supprimés et ces terrains deviennent la propriété de « ceux qui les cultivent », la rupture est moins nette : la pratique de l'agriculture au-dessus de l'isohyète de 350 mm est interdite dès 1961 et des plans de « modernisation pastorale » sont aussitôt lancés. Néanmoins, comme le souligne Thébaud, le développement hydraulique, et notamment la création de puits publics, permet à des nouveaux acteurs avec la disponibilité économique nécessaire d'accéder au secteur (Thébaud 1990), en déstabilisant ainsi les relations historiques entre lignages (Afane et Gagnol 2014). Au Burkina Faso, bien que le monopole foncier de l'État soit établi depuis 1960 et confirmé en 1984 par la loi de Réorganisation agraire et foncière (RAF), dans la pratique la terre demeure contrôlée par les descendants des premiers occupants. Le critère de l'autochtonie est central et il est mobilisé par les mêmes autorités administratives qui, au premier abord, appliquent souvent la « coutume administrative » plutôt que la loi (Jacob 2002). En revanche, c'est la RAF qui est considérée comme l'instrument d'appropriation des terres par des « nouveaux acteurs » – les agents de l'État, les hommes d'affaires... – liés au pouvoir (Gausset 2008 ; Zougouri et Mathieu 2003).

Force est de constater que dans des économies qui étaient presque entièrement agricoles, et qui aujourd'hui encore demeurent fortement liées au secteur primaire, les transformations dans les structures de gestion des ressources rurales ont une portée bien plus large, et affectent directement les structures socio-politiques à l'échelle nationale. Les problématiques liées à la mise en œuvre des réformes de décentralisation des années 1990-2000, reflètent largement la transformation des liens de dépendance. Alors que certains lignages nobles parmi les Touareg de l'ouest du Niger s'appuyaient sur les relations tributaires et clientélares pour remporter les scrutins entre 1989 et 1999, la mutation des conditions sous-jacentes au maintien des relations tributaires offre à des anciens lignages subordonnés une aisance économique qui n'est pas sans lien avec l'émergence des mouvements des « captifs » (Boyer 2005). À la fin de 1999, c'est un descendant d'esclave qui remporte pour la première fois l'élection à Bankilaré (Tillabéry).

Néanmoins, ces transformations coexistent avec la perpétuation de certaines relations de dépendance historiques, aussi bien dans la sphère économique que dans la sphère politique : le travail de Douyon (2006) sur l'élection présidentielle de 2002 décrit magistralement les stratégies de mobilisation des patronymes inscrites dans la longue durée des empires sahéliens et de la « parenté à plaisanterie ». Le candidat Amadou Toumani Touré pouvait « discréditer » ses adversaires, un Cissé et un Keïta, en s'associant soi-même à la figure prestigieuse de Samori Touré – le marabout-roi qui s'opposa à la conquête française –, Cissé aux marabouts du lignage Cissé, dont l'aspiration politique est considérée signe d'une ambition démesurée, et Keïta – malgré son inscription dans la lignée de Soundiata, fondateur légendaire de l'empire du Mali – à une généalogie exclusivement religieuse, du fait de sa descendance présumée de Bilal, muezzin noir de Mahomet. Hahonou (2008) souligne les imbrications entre hiérarchies lignagères et affiliation aux partis politiques dans le débat public au Niger. La mise en avant par l'« intelligentsia aristocratique » du MNSD Nassara de l'origine servile de la majorité des Songhaï-Zarma de la région de Tillabéri inscrits au PNDS était utile à entacher tout militant de « casté » et leurs causes d'illégitimité : de façon quelque peu similaire au cas des Cissé « maliens », il s'agirait de gens de statut servile sans conscience de leur « place ».

En même temps, les legs de l'esclavage émergent aussi dans toute une série de pratiques qui sont appropriées « librement » par les nouveaux acteurs qui s'affirment dans l'espace national. Si l'on se réfère à nouveau à l'élevage, on peut remarquer le processus singulier de reproduction des modes opératoires du servage dans une configuration socio-politique mutée. Dans la zone de Mondoro au Mali, les suprématies foncières, traditionnellement acquises par les éleveurs peul, ont été transformées en relation de dépendance des éleveurs peul aux agriculteurs dogon, mais aussi rimaibé (Thibaud 2005) : le cheptel accumulé par ces derniers est confié à ces premiers plus par le recours aux liens personnels de dépendance – bien qu'inversés – qu'à des relations contractuelles « ad hoc ». Vis-à-vis de la hausse du nombre de têtes et de la nécessité de faire appel à un nombre plus élevé de bergers, le faible taux de monétarisation de l'élevage (Nubukpo 2011) oriente davantage les propriétaires vers la construction de liens de dépendance personnels et politiques que vers la professionnalisation des bergers, comme l'organisation des pâturages mise en place par les djihadistes au Mali l'illustre (Zanoletti 2019). L'on retrouve les legs de l'esclavage ou, pour mieux dire, des liens de dépendance, aussi dans les modalités de gestion de l'uranium au Niger, où la structuration des groupes armés lie la reproduction des liens hiérarchiques historiques aux réseaux présidentiels d'exploitation minière (Deycard 2007 : 136-40).

1.4. Religion

C'est dans le cadre de ce réaménagement des clivages entre lignages et composantes sociales que s'inscrit l'action de certains entrepreneurs religieux, des cheikhs soufis aux prédicateurs salafistes, des prophètes néo-chrétiens aux pasteurs pentecôtistes. Ces figures s'avèrent capables de produire un discours politique qui transcende la division de la société entre lignages nobles et anciens captifs par le biais d'une formulation en termes moraux et transcendants (Bayart et al. 2019). Alors que ce phénomène a une portée continentale (Marshall-Fratani et Péclard 2002), au Sahel c'est le salafisme, voire le « réformisme générique » (Saint-Lary 2012), qui se taille la part du lion au fil des derniers trente-quarante ans. Vis-à-vis d'un réformisme dans le sens strict qui identifie des mouvements qui prônent une lecture littéraliste des textes, la notion de « réformisme générique » met en exergue la « banalisation » dans les autres milieux musulmans de ses signes : un islam littéraliste ; la tendance à « porter » les signes du retour aux sources et de la purification des mœurs – le port de la barbe, la robe noire et le voile intégral pour les femmes, la prière les bras croisés... – ; le refus des gestes ostentatoires ; la critique des cultes des saints et des confréries (Saint-Lary 2012).

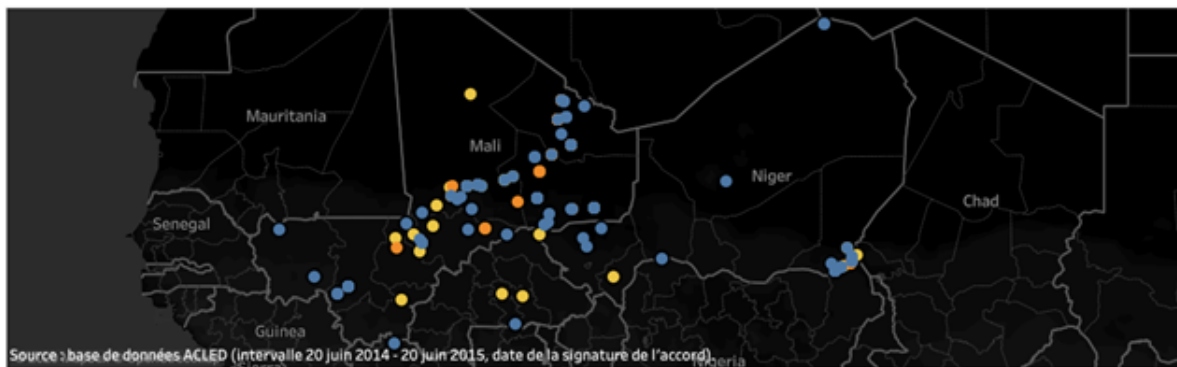
La littérature offre de nombreux exemples de reformulation des legs de l'esclavage par le biais de cette banalisation. Alors que l'administration française en AOF s'appuyait, notamment au Sénégal et au Mali, sur les confréries pour exercer son pouvoir, l'Union culturelle musulmane (UCM) s'affirme dans les années 1940 en tant qu'espace d'expression des aspirations statutaires des commerçants bamakois, souvent peu francophones, appartenant à des lignages exigus du point de vue numérique et de basse extraction sociale – Kooroko, Jawanbe... (Amselle 1985). Malgré leur réussite économique et le prestige provenant du hajj, les logiques lignagères les pénalisaient dans la vie politique (Coulon 1983). Grâce à la dimension régional de l'espace de l'AOF et à la diffusion de l'avion, qui facilitent le hajj et la fréquentation d'Al-Azhar au Caire, le wahhabisme s'avère une alternative aux cultes maraboutiques : par le biais d'une « morale du travail » et d'une idéologie bourgeoise à l'esprit égalitaire, le mode de vie pieux du bon musulman efface les distinctions statutaires.

Néanmoins, ce n'est que surtout à partir des années 1990 que les réformistes s'affirment en tant qu'acteurs politiques de premier plan. Le retrait de l'État à la fois du contrôle politique du religieux et des politiques publiques dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté configurent cet espace en termes d'alternative éthique, économique et culturelle au débat politique figé par la politique du consensus et les réseaux clientélistes (Holder 2013 ; Ramhane 2018). Cependant, en principe ce n'est qu'au Mali où, parmi les expressions politiques de l'islam, la contestation armée se taille progressivement une place centrale. L'implantation de la Jamâ'at al-Tablîgh s'inscrit dans un contexte politique déchiré par la rébellion touareg (1990-6) : cette « renaissance islamique » (Soares et Otayek 2007) offre le lexique pour exprimer la contestation du point de vue religieux aussi bien des traumatismes engendrés par la formation de l'État, que des dispositifs de pouvoir historiques – y compris des pratiques religieuses maraboutiques et du fonctionnement lignager des confréries – et s'imbrique aux transformations produites par l'insertion dans les économies de trafics des années 2000. Le Tabligh semble avoir eu une influence nationale : alors que certains racontent que, parmi les fidèles encadrés de façon presque militaire, on comptait à un moment donné le vieil amenokal des Ifoghas Intalla, des composantes sociales très variées y adhèrent, dont Hamadoun Koufa, peul du centre et futur leader du Front de Libération du Macina, et des individus issus du prolétariat urbain du Sud.

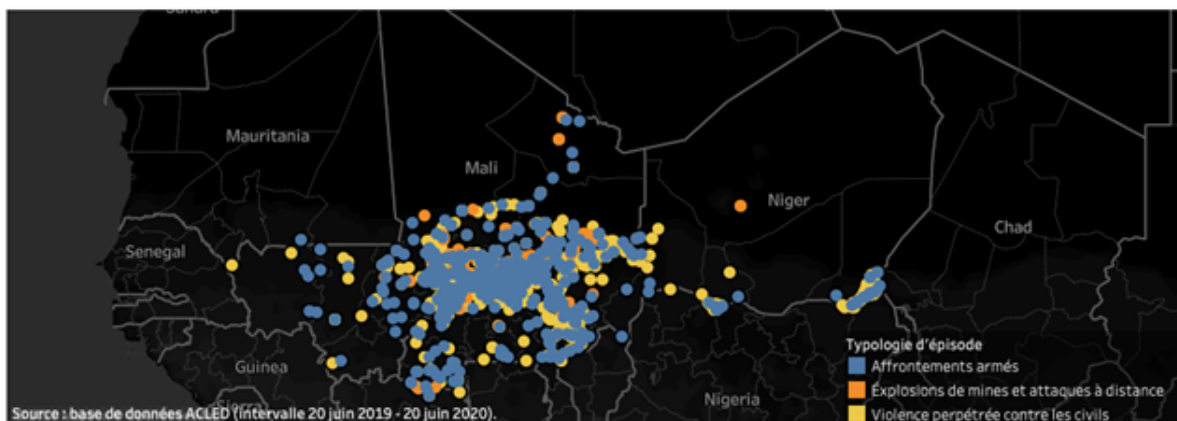
La mouvance djihadiste, qui prend le dessus de la scène à partir de 2012, représenterait donc un des cadres de recomposition des clivages historiques entre lignages et composantes sociales : pour les lignages dominants du nord du Mali, le « djihad » se situe dans la trajectoire de réaligement progressif des Ifoghas, de leurs proches et d'autres lignages, sur des références religieuses renouvelées. En réactualisant les bases d'un dispositif « féodal » par ailleurs en crise, ces lignages peuvent contrer le processus d'inversion des rôles historiques induit par l'insertion de l'espace pastoral dans l'espace stato-national. En même temps, l'adhésion au « djihadisme » représenterait aussi une opportunité d'ascension sociale et de rupture des liens féodaux, qui permettrait aux bergers peuls ayant des animaux en gestion de se (re)constituer un cheptel. La supposée « radicalisation » peut apparaitre donc comme l'épiphénomène d'une « radicalisation » plus générale des interactions dans certains milieux pastoraux et des codes socio-politiques de l'organisation des pâturages.

La prise d'armes au Sahel : vers une autonomisation de la violence ?

Épisodes de violence politique au Sahel avant la signature de l'accord d'Alger (2014-2015)



Épisodes de violence politique au Sahel en 2019-2020



2. LA PRISE D'ARMES AU SAHEL, REVUE DE LITTÉRATURE

2.1. Quelle(s) littérature(s) ?

2.1.1. Typologies de littérature

Parmi les publications examinées, on remarque que la majorité des documents retenus se compose de rapports et d'études issus des think tanks qui traitent du Sahel (voir Annexe 1). À ce propos, le renforcement du rôle de bénéficiaire de plusieurs programmes internationaux et régionaux de coopération et de développement du Sahel – du secteur de la sécurité à celui de l'alimentation, des politiques migratoires au renforcement des capacités étatiques – a accentué l'« économie politique » du savoir centrée sur celui-ci. Alors que dans les années 1970 c'étaient les études « rurale », focalisées sur la problématique de la sécheresse et du développement, qui se taillaient la part du lion, depuis 2012 l'agenda de la communauté internationale et des bailleurs de fonds semble demander de plus en plus une expertise « zonale » projetée sur les questions sécuritaires et de construction de la paix. La présence de plus en plus forte du « Sahel » dans le débat public, notamment français, est reflétée par l'espace conséquent qu'il occupe dans les organes de presse : les nombreux articles examinés témoignent de cette tendance, et ont représenté une source d'informations complémentaires tout à fait remarquable. Alors que le domaine universitaire a suivi ces évolutions de près, la consultation d'articles scientifiques apparaît moins capitale pour deux raisons. Non seulement la différente temporalité du processus de publication empêche une production « sur-le-champ » – les revues scientifiques demandant dans la plupart des cas un processus « chronophage » de « révision par les pairs » –, mais ce type de littérature semble traiter moins la question spécifique de la « prise d'armes » que la modélisation de la fragmentation politique et de l'autorité, voire les implications géopolitiques de l'insécurité. Les œuvres dédiées et les monographies sur le sujet sont également peu nombreuses et portent surtout sur le(s) processus de « radicalisation ».

La méthodologie des travaux analysés est variée, les études concernées adoptant des méthodologies qualitatives, quantitatives et mixtes. On remarque une tendance marquée à l'usage de modèles méthodologiques spécifiques, tels que la méthodologie des Évaluations des Risques et de la Résilience (Risk and Resilience Assessments) : l'étude documentaire se combine à des entretiens qualitatifs exécutés par l'équipe de chercheurs titulaires sur un ensemble varié de « personnes ressources » dans les capitales régionales, et à des enquêtes quantitatives menées à travers des questionnaires nationaux par des chercheurs sahéliens dans les zones à risque (voir par exemple Banque mondiale 2019). D'autres études ont combiné les entretiens qualitatifs individuelles aux « personnes ressources » exécutés par les chercheurs principaux aux focus groups réalisés par les « équipes de recherche locales » (ERL), dans chaque village visé par l'enquête (International Alert 2018). D'autres encore se sont limitées à contextualiser des entretiens qualitatifs individuelles à la lumière de la littérature existante, avec des degrés différents de systématisme (Mercy Corps 2017).

Concernant l'idiome de rédaction, l'on remarque une prévalence nette de la langue française, qui est adoptée par la plus grande partie des publications – issues des pays francophones bien évidemment mais pas seulement. Au-delà des institutions onusiennes, dont le français est une des langues officielles, les centres de recherche anglophones semblent également adopter le français comme langue de travail, ou bien produire deux

versions des papiers – une en anglais et une autre en français – : cet état de choses relève peut-être de la nécessité de s'interfacer avec les acteurs locaux, majoritairement francophones, et d'interagir avec un environnement scientifique et des médias dont la langue véhiculaire demeure le français. Aussi bien les enquêteurs que les interviewés, ainsi que les universitaires, les administrateurs, les hommes politiques issus des pays du Sahel, ont généralement une meilleure maîtrise de la langue française. Les travaux portant sur le centre du Mali représentent néanmoins une exception notable car, parmi ceux-ci, les publications en langue anglaise ne sont pas numériquement marginales.

2.1.2. Modalité d'exécution de la revue

La revue de littérature a été organisée par « typologie » d'hommes en armes – séparatistes, milices pro-gouvernementales, djihadistes et milices d'autodéfense. Les forces de sécurité étatiques n'ont pas été analysées. Les différentes catégories de déterminants sont ensuite analysées pour chaque typologie d'hommes d'armes : socioéconomiques, relevant de l'appât du gain, idéologiques/religieux, identitaires, sécuritaires et exogènes. Aucun critère géographique n'est suivi : les groupes qui opèrent dans les trois pays du Sahel central visés – à savoir Mali, Niger, Burkina Faso – sont examinés sur la base de leur typologie. Plutôt que la dimension nationale, c'est la dimension locale et de « terroir » de la prise d'armes qui est privilégiée : dans l'analyse, supposons, du conflit transfrontalier Daoussak-Peul, on cherche à appréhender les dynamiques croisées « à cheval » de la frontière – les mécanismes d'exploitation des ressources, les dynamiques sécuritaires... – sans postuler, supposons à nouveau, préalablement des différences entre djihadistes « maliens » et « nigériens ». En bref, il s'agit de faire émerger de la manière la plus linéaire possible les déterminants évoqués dans la littérature pour chaque typologie d'acteur, et de resituer ainsi un cadre clair des motivations sous-jacentes aux différentes – le cas échéant – « prises d'armes ».

2.1.3. Définir les déterminants

Vis-à-vis des modalités multiples de schématisation que l'on peut retrouver dans la littérature examinée, on a pris le parti de rassembler les différents déterminants **en six typologies : socio-économiques, relevant de l'« appât du gain », idéologiques/religieux, identitaires, sécuritaires et exogènes**. Cette catégorisation, qui peut apparaître assez sommaire par rapport à la complexité du phénomène étudié, veut néanmoins représenter une sorte de « juste milieu » entre la nécessité de synthétiser de la meilleure manière possible et l'excès de simplification. Cette classification des déterminants permettrait donc d'esquisser un cadre global sans pour autant perdre en nuances et en finesse analytique. Étant donné l'enchevêtrement des différents facteurs explicatifs dans la littérature, leur répartition en catégories de déterminants ne peut pas ne pas relever de l'interprétation du chercheur des priorités mises en avant par les textes examinés : autrement dit, les différents facteurs sont souvent enchevêtrés dans les textes, et ne se superposent précisément aux catégories des déterminants que dans de rares cas. La tâche du chercheur est donc celle de réorganiser le matériel « empirique » en fonction des catégories mentionnées plus haut – opération qui implique nécessairement l'interprétation des « intentions » du texte.

Grosso modo, les déterminants socio-économiques identifient les facteurs liés aux modalités d'accès aux ressources et à leur répartition, aux mécanismes statutaires d'inclusion et d'exclusion des différents lignages et aux contraintes imposées à la représentation politique au sein de l'administration ou des organismes électifs. Par la formule « appât du gain », on identifie les motivations sous-jacentes au ralliement des groupes armés qui sont considérées comme « opportunistes », les analystes priorisant la

convenance et le gain dans l'immédiat aux autres considérations. La mise en avant des déterminants idéologiques et religieux insiste en revanche sur les aspects immatériels des mobilisations : des visions transcendantales du monde, des conversions dont l'accent est mis sur la dimension spirituelle, des batailles politiques menées exclusivement pour une cause idéale. Les déterminants identitaires rassemblent les facteurs liés à la construction de « soi » et de l'identité communautaire. On inscrit dans la première catégorie les attentes de l'individu concernant l'amélioration concrète de son statut social, dans leur dimension distincte mais complémentaire par rapport aux structures lignagères et aux dynamiques socio-économiques : le mariage, la procréation, la construction d'une respectabilité... Dans la deuxième catégorie, on inclue les facteurs d'identification culturelle à une communauté ou à un groupement politique. Vis-à-vis de la dimension « socio-économique » des logiques lignagères, la dimension identitaire veut mettre davantage l'accent sur le rôle des « récits ethniques » : alors que la transformation, par exemple, des relations entre notables et anciens captifs s'inscrirait dans l'ensemble des déterminants socio-économiques, la défense de la propre communauté au nom de sa singularité « peul » vis-à-vis d'agresseurs « dogon » - ou vice-versa - appartiendrait à cette deuxième catégorie. Les déterminants sécuritaires identifient les mobiles que les analystes inscrivent dans la protection physique des communautés et de leurs activités économiques, à la fois en termes « actifs » - recours à la force ou à sa menace - et « passifs » - manque de tutelle vis-à-vis des acteurs qui, eux, utilisent la force. Enfin, les déterminants exogènes rassemblent ces facteurs qui sont perçus en tant qu'étrangers vis-à-vis des sociétés examinées et de la temporalité de la crise. Insister sur ce deuxième élément est crucial, notamment par rapport aux trajectoires de « radicalisation » ou au caractère prétendument étranger des courants de l'islam réformé : si l'origine étrangère du « wahhabisme » ne fait aucun doute, sa présence plus que soixantenaire au Sahel en inscrit l'action dans une perspective d'appropriation locale et donc tout à fait endogène. En revanche, l'instabilité régionale, les stratégies diplomatiques dans le court terme ou les politiques de lutte au terrorisme sont considérées comme des facteurs exogènes.

Tableau 1- Répartition des déterminants

Typologies de déterminants	Catégories
Socioéconomiques	Accès aux ressources et leur répartition ; mécanismes statutaires d'inclusion et d'exclusion des lignages ; contraintes imposées à la représentation politique au sein de l'administration ou des organismes électifs.
Appât du gain	Motivations « opportunistes », convenance et gain dans l'immédiat.
Idéologiques/religieux	Visions transcendantales du monde, conversions spirituelles, batailles politiques et causes idéales.
Identitaires	Construction de « soi » - attentes de l'individu concernant l'amélioration concrète de son statut social par le mariage, la procréation, la construction d'une respectabilité - et de l'identité

	communautaire – identification culturelle à une communauté, « récits ethniques ».
Sécuritaires	Protection physique des communautés et de leurs activités économiques, « active » – recours à la force ou à sa menace – et « passive » – manque de tutelle vis-à-vis des acteurs qui, eux, utilisent la force.
Exogènes	Facteurs étrangers vis-à-vis des sociétés examinées et de la temporalité de la crise.

2.2. Déterminants génériques de la prise d'armes

L'examen des déterminants génériques de la prise d'armes révèle la **prééminence dans la littérature des facteurs socio-économiques et sécuritaires**. Un consensus relativement large semble émerger à propos de « l'exclusion et des inégalités ethno-raciales » d'un côté et, de l'autre côté, des conflits inter- et intra-communautaires autour des ressources naturelles, notamment entre agriculteurs et éleveurs, en tant que facteurs principaux de la prise d'armes dans les trois pays visés, avec le recours aux armes qui est en train de se transformer en un cercle vicieux de la violence. L'État, ou plus précisément son incapacité à exercer ses prérogatives, est considéré comme un acteur central de cette tendance : la « mauvaise gouvernance » serait une des causes de l'instabilité, tout comme l'utilisation de la violence – sous forme d'exaction ou de répression armée – contre les populations civiles. Le rapport de la Banque mondiale (2019 : 7) insiste sur le rôle central des acteurs publics, dans la mesure où « les arènes de l'accès au pouvoir et à la gouvernance et de l'accès aux ressources naturelles sont celles dont l'impact est le plus important sur les dynamiques de conflit, lesquelles sont renforcées par les arènes relatives à l'accès aux services et à l'accès à la justice et à la sécurité ». Les frontières entre les différentes typologies de violence – avance la même étude – sont en train de devenir « de plus en plus floues », du fait de l'imbrication croissante entre « extrémisme violent, rébellion et autodéfense communautaire », tendances qui partagent au fond les mêmes motivations de « forte remise en cause de l'ordre politique, institutionnel et social en place » (Banque mondiale 2019 :10).

Vis-à-vis de ce consensus, les autres déterminants semblent avoir une fonction complémentaire. Faut-il rappeler que la littérature cite souvent plusieurs déterminants à la fois, en insérant chacun d'entre eux dans une toile complexe où les facteurs se combinent. Néanmoins, si l'appréciation des facteurs identitaires – personnels et communautaires – est souvent univoque, l'élément religieux et idéologique demeure – assez étonnamment – très peu controversé, dans la mesure où le mobile religieux/idéal des groupes armés est clairement mis en deuxième plan par la littérature, avec la seule exception notable de l'enquête de Mercy Corps (2017) qui, elle, met en avant l'imbrication communautaire des « valeurs ». Cette homogénéité « matérialiste » se détache avec clarté non seulement de la littérature portant sur le terrorisme « anti-Occidental » qui émerge dans le cadre de l'« exportation de la démocratie » des années 2000 (Whitaker 2007), mais aussi de la tournure « idéologique » prise par le débat sur la radicalisation en Europe qui s'est imposée en particulier en France. Les trajectoires des militants illustreraient la grande perméabilité qui

lie le salafisme piétiste et le djihadisme. Ces deux mouvances partageraient les mêmes sources doctrinaires, ainsi qu'une partie des réseaux de prosélytisme (Kepel 2015 ; Rougier 2020) : plutôt que sur la marginalisation économique ou identitaire, l'accent est mis sur l'activisme des acteurs djihadistes historiques, notamment des anciens militants du GIA algérien, qui représenterait le « déterminant » de l'émergence des réseaux djihadistes dans les banlieues françaises (Micheron 2020). Le sommaire est automatique. Il s'actualise lors d'une impression ou d'une

2.2.1. Socio-économiques

La littérature examinée met en exergue deux macro-catégories de déterminants socio-économiques de la prise d'armes. En premier lieu, **l'exclusion et les inégalités ethno-raciales** (Charbonneau et Jourde 2016) : les politiques formelles et informelles sous-jacentes à la construction des États sahéliens, et notamment du Mali, auraient mis sous pression les communautés du Nord. Une répression indiscriminée – surtout au moment de l'indépendance et au début des années 90 –, le détournement des ressources liées au développement économique et social, et les politiques de cooptation et de division des chefferies locales auraient affectées en profondeur le processus d'insertion de celles-ci dans l'État malien (Charbonneau et Jourde 2016 : 20-21). Cette exclusion serait ethno-raciale dans la mesure où elle viserait certaines communautés de manière spécifique, sur base géographique ou ethnique (Mercy Corps 2017). Si revenir sur les raisons globales des différentes rébellions touareg qui se sont enchaînées depuis 1963 demeure un exercice peut-être trop ambitieux, l'on mentionnera ici uniquement les pratiques d'exclusion ciblées en tant que facteur crucial de l'instabilité des communautés touareg du Nord (Sköns 2016).

La marginalisation de ces communautés se reflèterait aussi dans un engagement faible, voire contreproductif, de l'État dans les zones périphériques (Banque mondiale 2019 : 38-39). La défaillance du gouvernement est citée à plusieurs reprises parmi les causes de la mobilisation armée : selon le rapport rédigé par Mercy Corps (2017), le Nord du pays manquerait cruellement de sécurité, de soins de santé adéquats, de structures scolaires, et d'accès à l'eau. Ces facteurs prédisposeraient les acteurs locaux à considérer la prise d'armes en tant que possibilité effective d'action politique – et ce qui d'ailleurs s'est réalisé périodiquement (Mercy Corps 2017 : 15). Les problématiques de la provision des services de première nécessité s'accompagne de la crise des structures éducatives : le taux de scolarisation très faible, notamment dans les zones rurales (Lafourcade et Michailof 2013), est décisif dans la marginalisation d'une jeunesse qui se retrouve piégée entre le manque de perspectives de formation et d'emploi, et une vulnérabilité économique liée en particulier à la densité démographique croissante des populations rurales et à la désertification (FERDI 2016). Le chômage est une problématique centrale dans la vie des jeunes, dont une grande partie est désœuvrée ou sous-employée. Relancer l'économie dans les zones rurales – concluent Lafourcade et Michailof – est impératif. La mauvaise gouvernance serait donc une des causes de l'instabilité, tout comme « l'utilisation solidement documentée de la violence politique pour remédier aux griefs tant économiques que politiques » (Mercy Corps 2017 : 15).

En deuxième lieu, ces dynamiques d'exclusion « ethno-raciale » s'imbriquent aux conflits inter- et intra-communautaires. Les affrontements autour de ressources naturelles – terre et eau – de plus en plus convoitées à la fois par les agriculteurs et par les éleveurs, s'enchevêtrent à la compétition socio-politique plus large entre composantes sociales liées par un ensemble complexe de liens de dépendance historiques (voir à ce sujet le paragraphe sur les legs de l'esclavage dans la section précédente) : la domination des Ifoghas est de plus en plus contestée par les autres composantes, tout comme celle des

Arabes et des Touareg sur les autres groupes « ethniques » (Sköns 2016). La région de Ménaka s'est imposée dans les derniers années en tant qu'exemple patent des liens entre les transformations des relations inter et intra-communautaires, les questions d'exploitations des pâturages et l'enjeu de la représentation politique (Grémont 2019). Tout l'ensemble de rivalités, de règlements de comptes familiaux et de litiges fonciers ancestraux acquière l'ampleur de violence intercommunautaire (Bensimon et al. 2019) quand il rentre en « résonance » avec des dynamiques d'échelle nationale, comme par exemple les revendications touareg (FERDI 2016) ou les transformations dans les configurations des économies illicites et des trafics. L'insertion du Mali dans les trafics de drogue des années 2000 mène à la marginalisation de certaines composantes sociales du Nord-Mali (Guichaoua et Pellerin 2017 : 54) et au succès d'autres. Ces transformations s'inscrivent dans une nouvelle économie « micro-politique » du conflit et touchent les relations d'inégalités et d'exclusions sur la base de critères « ethno-raciaux » (Raineri et Strazzari 2015).

L'exemple de la zone de Tillabéry est paradigmatique de quelques-unes parmi ces dynamiques : la marginalisation des nomades, notamment dans la partie nord du Tillabéry - à la frontière avec le Mali - par les politiques publiques s'inscrit dans une situation d'intensification de la concurrence pour les ressources naturelles (Djontu et Gatelier 2017) : si les heurts entre agriculteurs djerma et éleveurs peul, voire entre éleveurs, ne représentent pas un élément conflictuel décisif, le manque d'activités professionnelles alternatives et la profonde crise qui met en exergue les dislocations des structures éducatives (famille, valeurs traditionnelles, structures d'enseignement) (Interpeace et al. 2016) ne permettent pas de trouver des solutions viables à l'adoption du « métier des armes » (ICG 2018).

2.2.2. Sécuritaires

Les déterminants sécuritaires identifiés par la littérature apparaissent également centraux dans les mobilisations armées des acteurs au Sahel. La prise d'armes se fait de plus en plus banale du fait même du recours croissant aux armes - réel ou menacé - dans la gestion de problématiques quotidiennes, des conflits familiaux sur les ressources aux vols de bétail. Les implications de ce cercle vicieux sont bien soulignées par l'étude de la Banque mondiale (2019 : 11) : le débouché de la spirale de violence n'est pas nécessairement la structuration de milices. Le « moteur d'autodéfense » serait plutôt le besoin « pour les individus de se protéger et de protéger leurs activités socio-économiques dans un contexte où l'État n'est pas en mesure de fournir une sécurité suffisante » dans un contexte de compétition acharnée entre communautés pour le contrôle de ressources en voie de raréfaction. De manière générale, les populations locales se perçoivent comme démunies de moyens de défense, vis-à-vis d'une augmentation des tensions et des risques (Mercy Corps 2017), exacerbés par l'affaiblissement des institutions historiques de solution des conflits. Vis-à-vis de **la banalisation du « métier des armes »**, Grémont (2019 : 47) souligne que « les populations cherchent d'abord et avant tout à se protéger, à survivre dans un climat de violences généralisées ». La priorité des populations serait de « s'adapter » et de composer, au moins à court terme, avec les sources d'insécurité, dans l'optique de se protéger aussi bien des représailles des forces armées, que des attaques des groupes armés ou des bandes de voleurs (Grémont 2019). Les populations du Nord-Tillabéry interviewées par Djontu et Gatelier (2017) attribuent l'insécurité au désinvestissement de l'État, la lutte contre toutes ses formes étant en revanche une demande récurrente des populations. Ces populations, continuent-ils, ont développé des attentes fortes vis-à-vis du rôle de l'État, qui est censée assurer la protection des biens matériels et des animaux, ainsi que des points d'eau, des couloirs de transhumance et des terres. Le rapport d'ICG (2018), qui se concentre également sur la frontière Mali-Niger, met en évidence le caractère communautaire des exigences de

protection : la mise en armes répond en premier lieu à l'exigence de protéger sa propre communauté et ses propres biens (ICG 2018). Ce dernier point est souligné aussi par l'enquête de Mercy Corps (2017), qui inscrit les dynamiques de mise en armes dans une logique familiale et communautaire.

2.2.3. Identitaires

Le « métier des armes » présente néanmoins d'autres facettes : force est de constater qu'aux yeux de la jeunesse, et notamment de la jeunesse nomade, l'activité guerrière a des implications très importantes en termes de valorisation « qualitative » de la personne (ICG 2018). En d'autres termes, le recours à la violence est considéré comme **une trajectoire de réussite socialement « légitime »** : le fait que la figure du rebelle ou de l'ancien rebelle soit « hautement valorisante » pour l'individu représente certainement un des déterminants dans son choix de prendre les armes (Guichaoua et Pellerin 2017). L'enquête d'Interpeace (2016) révèle aussi le rôle non négligeable des mères dans l'orientation des enfants vers le « métier des armes », notamment au sein des foyers monoparentaux où c'est la mère qui est en charge de la subsistance de la famille. Dans ce genre de situations, certaines mères exercent une forte pression sur leurs enfants, en les poussant à prendre les armes de façon à ce que ce soient ces derniers qui soient en charge de la famille. On rappellera la grande importance que revêt dans ces sociétés la possibilité de subvenir aux nécessités des figures féminines de la famille, et notamment de sa propre mère (Interpeace 2016). **La violence s'avère donc un facteur d'émancipation sociale** (ICG 2018) dans un contexte qui non seulement est dominé par le chômage, mais où les identités sont aussi vulnérables et fragiles du fait des transformations socio-économiques et des fragmentations aussi bien ethnolinguistiques que religieuses (FERDI 2016). Prendre les armes incarne ainsi une modalité de « résolution psychologique » des conflits identitaires, à cheval entre affirmation individuelle et réussite sociale : le désir de se faire respecter et d'obtenir un statut au sein de la communauté s'accompagne du « sens du devoir » que l'enquête de Mercy Corps reconnaît aux jeunes vis-à-vis de leur communauté. Le fait de se battre avec « les autres » s'inscrit dans des trajectoires sociales qui soudent l'appartenance de l'individu à sa communauté (Mercy Corps 2017). À ce propos – avancent Tobie et Sangaré (2019 : 9) – la plupart des groupes armés se caractériserait par des modalités de recrutement plurielles : à l'individu qui rallie un groupe armé sur la base d'un choix individuel – qui peut être en contradiction ou non avec l'orientation des leaders communautaires – peuvent s'accompagner des tendances collectives et communautaires plus marquées, où c'est la communauté qui contribuerait à l'« effort de guerre » par le biais de la mise à disposition aussi bien d'« hommes » que de contributions matérielles – biens ou argent.

2.2.4. Appât du gain

La question « statutaire » de la respectabilité que l'on recherche aux yeux aussi bien de la communauté que de sa propre mère montre la subtilité des différenciations entre typologies de déterminants. L'« émancipation sociale » entraînée par l'accès aux moyens de coercition est étroitement liée à une émancipation économique qui peut prendre la forme d'une revendication de droits sur les ressources locales, sur les trafics, et sur les activités de banditisme (ICG 2018) : l'insertion dans les réseaux de la violence qui contrôlent le trafic de drogue et d'armes octroie une disponibilité de ressources qui dans le contexte sahélien est assez exceptionnelle (Lafourcade et Michailof 2013). En bref, **le métier des armes représente peut-être le seul ascenseur social rapide et à libre accès dans des sociétés qui sont autrement extrêmement figées**. Certaines études soulignent ainsi une tendance vers la professionnalisation de la violence : les actes de banditisme à motif économique (FERDI 2016)

s'imbriquent étroitement aux activités des miliciens et djihadistes, sans que les définitions groupe par groupe ne changent réellement la donne (Interpeace 2016).

2.2.5. Idéologiques/religieux

Alors qu'un consensus semble émerger de l'analyse des déterminants précédents, le rôle des déterminants idéologiques et religieux apparaît moins uniformément défini. La littérature examinée n'avance pas de déterminants généraux : **si dans la majorité des analyses les déterminants socio-économiques priment sur ceux « immatériels »**, le clivage entre les mouvements se déclarant d'inspiration religieuse et ceux qui revendiquent une action « politique » – dans le sens d'ancrée dans le panorama idéologique local – constitue un élément important de fragmentation quand le mobile « immatériel » est exprimé. L'analyse cas par cas qui est exécutée plus bas pourra peut-être aider à clarifier ce passage. À ce stade de la revue de la littérature, il convient néanmoins de mentionner le propos avancé par l'enquête de Mercy Corps (2017), qui se détache des autres analyses du fait que la dimension idéale est moins inscrite dans une démarche individuelle que dans des orientations communautaires. Selon Mercy Corps (2017), l'attitude d'une communauté envers un groupe armé – qu'il appartienne à la Plateforme, à la CMA, ou aux « organisations extrémistes violents » (à savoir les groupes djihadistes) – ou la solidité de leurs relations réciproques, serait certainement liée à des déterminants « matériels ». Elles seraient néanmoins irréductibles à ceux-ci :

Les entretiens ont montré clairement que l'attitude d'une communauté envers un groupe armé (ou la solidité de ses relations avec ce groupe) conditionne les bases sur lesquelles la participation des jeunes à la violence devient acceptable ou même souhaitable. Une majorité de jeunes membres des groupes armés ont dit que leur communauté appuie ces groupes et partagent certaines valeurs avec eux (y compris la Plateforme, la CMA, les OEV) (Mercy Corps 2017 : 12)

La mention de ce positionnement est importante car cette étude est la seule parmi celles qui ont été examinées à souligner les liens entre « valeurs partagées » et « vivre ensemble », dimension du quotidien qui caractérise la vie des individus en communauté, que cela soit en relation avec les armes ou non. En d'autres termes, Mercy Corps (2017 : 12) met en exergue **l'importance du cadre « culturel » où s'inscrivent à la fois les groupes armés et les communautés d'où les recrues sont issues**. Donner à cette perspective sa considération adéquate apparaît fondamentale dans la mise en avant d'une démarche d'affiliation qui est plus communautaire qu'individualiste, dans des sociétés où, comme on l'a vu plus haut, la dimension communautaire revêt une importance fondamentale.

2.2.6. Exogènes

Parmi les déterminants exogènes, les travaux examinés mettent en exergue la dimension régionale de l'instabilité sahélienne : elle aurait été déclenchée par des événements externes comme l'effondrement du régime de Kadhafi et les flux de combattants qui à partir de la Libye auraient rejoint le nord-Mali (FERDI 2016), ou bien produite par l'insertion du « Sahel » dans les réseaux globaux de l'économie grise, voire dans la prolifération du terrorisme à partir de l'Algérie et de la Mauritanie (Guichaoua et Pellerin 2017). Les interférences diplomatiques régionales (Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc) ou internationales (France) sont également mentionnées en tant que déterminants impactant l'échiquier malien que les acteurs locaux peuvent difficilement contrôler (Guichaoua et Pellerin 2017). À ce propos, si d'une part Grémont (2019) souligne le rôle crucial de Barkhane en tant que ressource dans la lutte pour le pouvoir local, de l'autre il met en avant la capacité des acteurs locaux à

s'approprier l'action « extérieure » : vis-à-vis des rivalités lignagères ou des conflits sur l'accès aux ressources qui caractérisent la question de la région de Ménaka, la politique menée par Barkhane est essentielle dans la légitimation des groupes armés locaux ou dans leur renforcement matériel, tout comme ces acteurs arrivent à influencer les objectifs de Barkhane par le biais de leur connaissance du terrain.

2.3. Déterminants de la prise d'armes des groupes séparatistes

L'analyse des déterminants de la prise d'armes des groupes séparatistes concerne ces groupes qui ont fait de la revendication d'indépendance de l'« Azawad » l'élément principal de leur discours politique. L'état de la littérature, qui ne présente qu'un nombre réduit de textes à analyser, ne permet néanmoins de prendre en compte que les déterminants « généraux » des groupes séparatistes et leurs déclinaisons élaborées par les combattants des groupes principaux – notamment de la Coalition des Mouvements de l'Azawad (CMA), signataire de l'accord d'Alger, qui rassemble le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut Conseil de l'Unité de l'Azawad (HCUA), et une partie du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA-CMA). Si les tendances au sein de la CMA sont plurielles, elle représenterait grosso modo le pôle qui s'était formé autour des Kidalois en 2011 et qui avait entamé la rébellion en 2012. Les autres groupes armés qui gravitent – ou gravitaient – autour de cette nébuleuse, comme la Coalition du Peuple pour l'Azawad – Chamanammas (MSA-C), le Congrès pour la Justice dans l'Azawad (CJA), le Front Populaire de l'Azawad (FPA) et le Mouvement Populaire pour le Salut de l'Azawad (MPSA), ne font pas l'objet d'un développement spécifique.

Un consensus semble émerger autour de la **prééminence des déterminants socio-économiques** : les mouvements séparatistes, avance par exemple le rapport de la Banque mondiale, se construisent certes en rupture symbolique et identitaire par rapport à l'État ; faut-il rappeler néanmoins que d'autres facteurs liés aux attentes des populations rentrent en jeu, comme la fourniture de services de base, la gestion des ressources à leur profit, un système judiciaire efficace, des appareils sécuritaires qui protègent les communautés et leurs intérêts économiques (Banque mondiale 2019 : 51). La dénonciation d'une marginalisation par l'État central aux teintes matérielles semble prévaloir sur les aspects majoritairement identitaires de celle-ci, qui sont relevés uniquement par ag Alhousseini par rapport au cas de Kidal. Parmi les différents déterminants identitaires, ce sont plutôt la détention d'armes aux finalités d'ascension sociale et économique qui est mise en exergue de manière quasi-unanime, ou bien l'« appât du gain » – matériel ou symbolique – des élites locales : par exemple, avance le rapport de la Banque mondiale (2019 : 16), « la création du HCUA a permis à Alghabass Ag Intallah, en tant que notable touareg de la tribu des Ifoghas, d'assurer sa légitimité au sein de son groupe ». Les facteurs sécuritaires et de protection semblent adresser principalement les abus des forces de sécurité étatiques, qui apparaissent surtout comme un facteur déclencheur de la prise d'armes intervenant sur un ensemble de fragilités de fond. Le registre idéologique de la contestation « séparatiste » aurait une valeur avant tout « stratégique » dans le but de légitimer la propre action militaire vis-à-vis de la communauté internationale, en dissimulant en même temps l'hétérogénéité des logiques plus pragmatiques de l'indépendance.

2.3.1. Socioéconomiques

Les déterminants socioéconomiques qui sont identifiés par la littérature reflètent de manière générale ceux qui ont été dénombrés parmi les déterminants génériques. Les études examinées mettent en exergue la **marginalisation de certaines zones géographiques ou de certaines populations**, comme le Nord du Mali et les Touareg, en tant que causes principales du ralliement aux groupes séparatistes. Le mode de gouvernement territorial qui émerge avec les indépendances est régulièrement contesté par les groupes rebelles en tant que « source de marginalisation (Banque mondiale 2019 : 10). Leurs revendications insistent également sur la « fourniture inéquitable » des services de base, le « manque d'inclusion politique ou communautaire dans les institutions », la marginalisation dans la gouvernance des ressources extractives et la répression violente de la part du gouvernement (Banque mondiale 2019 : 10). Les décades de discrimination et l'exclusion des procès politiques et économiques sont citées par Francis (2013 : 4) en tant que facteurs clé du sécessionnisme nordiste au Mali. Certaines communautés arabes ou touareg se sentiraient visées par des mesures d'exclusion ad hoc par le gouvernement, vis-à-vis des autres communautés de la zone qui, au contraire, bénéficieraient de l'appui de l'État. Ces premières seraient ciblées par des « injustices directes », perpétrées volontairement par l'État (Mercy Corps 2017). Le sous-développement social et économique - l'absence d'infrastructures de base et de services sociaux adéquats, le chômage des jeunes et le sous-emploi, la pauvreté - émergent comme problématiques de « longue durée » qu'aucun gouvernement malien n'a voulu aborder (ag Alhousseini 2016).

L'intensité du sentiment de marginalisation semble néanmoins varier en fonction des contextes sociaux et géographiques. Ag Alhousseini met en avant le cas de Kidal : la majorité de la population ressentirait effectivement cette marginalisation par l'État, qui se matérialiserait non seulement dans les enjeux liés au partage du pouvoir local avec le pouvoir central, mais aussi dans les tensions communautaires relevant des transformations dans les rapports de force entre tribus/fractions (ag Alhousseini 2016). Sans rentrer dans le détail de la composition des groupes armés, il faut néanmoins rappeler que les mouvements indépendantistes (1963, 1990, 2012) ont leur berceau historique au sein des Touareg kidalais, notamment ifoghas - lignage dominant depuis la colonisation -, et de leurs alliés. Au contraire, les groupes « pro-gouvernementaux » relèveraient majoritairement de la communauté imghad et de ses alliés (Sköns 2016), qui déjà pendant la rébellion de 1990 avaient formé l'Armée révolutionnaire de libération de l'Azawad (ARLA) et ils s'étaient battus contre le Mouvement populaire de l'Azawad (MPA), dominé par les Ifoghas (Guichaoua et Pellerin 2017 : 29-30). Les jeunes des groupes faisant partie de la CMA ressentent des griefs profonds contre le gouvernement : à leurs yeux, le sous-développement de la région serait intentionnel, ainsi que le mauvais traitement de leur communauté.

Les thèmes de l'exclusion sont exprimés avec force également par certains des interviewés des régions de Tombouctou et de Gao. Ces combattants affirment que l'État serait présent uniquement dans le Sud et que leur communauté serait dans une situation de précarité supérieure à la moyenne, ce qui alimenterait ce sentiment d'inégalité et de négligence du gouvernement (Mercy Corps 2017 : 17). Ces mêmes revendications sont également partagées par les jeunes combattants des mêmes régions ayant rallié les groupes « extrémistes », comme on le verra dans le détail plus bas (Mercy Corps 2017 : 17).

2.3.2. Identitaires

La problématique socio-économique qui investit le Nord-Mali apparaît étroitement liée aux enjeux identitaires que la construction du Mali stato-national a exacerbés. Ag Alhousseini (2016) souligne qu'à Kidal les souvenirs de la brutalité des régimes politiques qui se sont succédé dans l'administration de la zone sont toujours très sanglants. Or cette brutalité dans l'administration des populations n'était pas uniquement « physique », bien que l'aspect sécuritaire – comme on le verra plus bas – soit central. Ces régimes auraient volontairement ignoré les spécificités locales et nié les particularités des modes de vie de ces communautés, de leurs croyances et de leurs traditions : « l'approche de l'administration » continue ag Alhousseini « est perçue localement comme belliqueuse, marginalisante et peu soucieuse des valeurs socio-culturelles locales » (ag Alhousseini 2016 : 4). Il mentionne aussi la perception courante dans la région de Kidal de l'usage exclusif de la langue Bambara lors des biennales artistiques et culturelles nationales et à l'école primaire et secondaire en tant que forme d'acculturation forcée, visant l'anéantissement de l'identité touareg (ag Alhousseini 2016 : 4).

Il est donc important de souligner comment les soupçons de « colonisation » accompagnent aussi bien la non-intervention que l'intervention étatiques. Dans ce contexte, la détention d'armes apparaît un moyen privilégié d'ascension sociale et économique : cette dynamique, affirme la Banque mondiale, serait enchevêtrée à tous les conflits qui émergent à cause des doléances de nature politique, comme au Niger en 2007 ou au Mali en 2012 (Banque Mondiale 2019 : 51-52). Guichaoua et Pellerin (2017 : 58, 74) soulignent l'importance des « guides » charismatiques – telles qu'ag Bahanga et ag Ghali – dans la reproduction des répertoires du guerrier « indomptable » et du « rebelle » au sein des jeunes générations. L'investissement dans les armes est raison d'orgueil et élément essentiel du charisme du leader : le « jusqu'au-boutisme » vis-à-vis des tentatives de négociation de l'État fait figure de preuve d'intégrité et de courage. **La dimension communautaire apparaît donc centrale dans l'implication dans les groupes armés.** Dans le cas de la CMA de Tombouctou, la jeunesse arabe de la région serait « consciemment tenue [à rejoindre le groupe] », ce type de comportement rencontrant le soutien et l'approbation de la communauté. Tel une sorte d'engagement « civique », la prise d'armes semble se situer entre le devoir envers les autres et la réussite personnelle d'un côté, et de l'autre comme moyen d'acquisition d'un statut social. Prendre les armes signifierait « aider » la communauté (Mercy Corps 2017 : 13).

2.3.3. Sécuritaires

Les déterminantes sécuritaires sont jugés un facteur important par plusieurs études. Vis-à-vis d'un contexte socio-économique fragile et caractérisé par la reproduction du mythe rebelle, la répression par les forces étatiques représente **un élément déclencheur** de la prise d'arme. Des jeunes combattants faisant partie de la CMA citent les agressions directes par les forces de l'ordre ou par l'armée en tant que mobile de leur ralliement : exactions, exécutions arbitraires, humiliations des civiles... Si certains de ces épisodes sont probablement postérieurs à leur mobilisation, ces comportements ne font que renforcer les sentiments d'injustice envers le gouvernement et « perpétuent l'appui à la violence contre l'armée malienne et les groupes pro-gouvernementaux » (Mercy Corps 2017 : 19). On peut retrouver ce même schéma dans l'analyse de Chebli (2014), qui met en avant deux temporalités de la problématique sécuritaire : alors que la répression de l'État vis-à-vis du projet politique des jeunes « intellectuels » du MNA aurait été un facteur décisif pour leur basculement dans la révolte armée, l'arbitraire et la violence de l'armée se seraient inscrites dans la lignée non seulement des exactions de l'armée auxquels ces jeunes avaient assisté

dans leur jeunesse – notamment pendant la rébellion de 1990 –, mais aussi de celles vécues par leurs parents et, de manière plus générale, de la mémoire historique des sociétés nomades du Nord-Mali. La nécessité de se protéger et de protéger ses biens vis-à-vis de l'État ou des autres communautés est ainsi centrale (Mercy Corps 2017). Ag Alhousseini (2016 : 3) affirme à ce propos que « toutes les grandes tribus/fractions de Kidal ou presque ont 'leurs criminels' ou 'leurs bandits' ayant souvent des affinités avec des groupes terroristes, ainsi qu'une aile militaire ou un allié armé mobilisable en cas de conflit ouvert ».

2.3.4. Idéologiques/religieux

Le registre « contestataire séparatiste » du MNLA et du MNJ est considéré « le plus évident » par Guichaoua et Pellerin (2017 : 37-40). Néanmoins – semblent-ils suggérer – si celui-ci a toujours été le motif affiché de l'engagement dans les différents groupes rebelles, il aurait **un caractère surtout « stratégique »** : ce registre est de ce fait « celui que la communauté internationale peut lire et auquel elle attache de l'importance ». Autrement dit, la mobilisation idéologique explicite avancée par le MNLA au Mali et le MNJ au Niger, et qui pouvait être à l'occasion accompagnée d'arguments « écologiques et antiterroristes », représenterait plus un facteur nécessaire à ces groupes pour se légitimer vis-à-vis des acteurs locaux, nationaux et internationaux, que l'expression d'un projet politique réel et cohérent. Le sécessionnisme aurait en revanche dissimulé tout un ensemble hétérogène de logiques, très peu liées à l'« idéal » de l'indépendance.

L'étude de Mercy Corps (2017 : 12) insiste a contrario sur la dimension communautaire de l'idéologie : que la CMA utilise – ou non – le séparatisme en tant que facteur instrumental, elle incarne des « valeurs arabo-islamiques » partagées, par exemple, par la communauté arabe de la région de Tombouctou. Les leaders de la CMA matérialiseraient la lutte contre un gouvernement « qui ne répond pas aux attentes de la population » – formulation peut-être moins abstraite que celle de l'idéal séparatiste « générique ».

2.3.5. Appât du gain

« L'engagement rebelle peut toutefois être motivé par des intérêts prosaïques » affirme la Banque mondiale (2019 : 10) : aux sentiments de frustration, se combineraient d'autres facteurs de l'engagement liés à la cupidité. Des nombreux acteurs faisant parti de l'élite des mouvements, continue l'étude, « profitent de revendications politiques pour satisfaire leurs intérêts personnels ».

Deux macro-catégories de déterminants de la prise d'armes sont citées dans la littérature concernant l'appât de gain. En premier lieu, **l'intégration de la fonction publique, ou bien de l'armée**, par le biais de programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR). Plusieurs jeunes de la CMA affirment vouloir se faire intégrer dans les forces armées, même s'il n'est pas clair si cet espoir représente la raison qui les a poussés à rallier la CMA ou bien si cette orientation a émergé par la suite (Mercy Corps 2017 : 22).

Le deuxième mobile serait **la protection et le renforcement de l'économie des trafics** : la détention d'armes au Sahel représente un moyen essentiel de « protéger voire de développer certaines activités économiques » (Banque mondiale 2019 : 10). Guichaoua et Pellerin (2017 : 54) affirment qu'aussi bien le MNJ que le MNLA représenteraient un « paravent au développement d'activités illicites », ou bien aux ambitions individuelles des leaders de chaque groupe (Tobie et Sangaré 2019 : 8). La prise d'armes lors des rebellions ne constituerait qu'une opportunité pour ces groupes de disputer les routes du narcotrafic à

d'autres acteurs, notamment arabes, qui avaient progressivement acquis beaucoup de pouvoir grâce à l'appui des autorités maliennes ou algériennes.

2.3.6.Exogènes

Parmi les déterminants exogènes de la prise d'armes par les groupes séparatistes, le contexte géopolitique est le facteur qui est le plus souvent mentionné : les rébellions au Mali et au Niger – mais aussi au Tchad – seraient historiquement liées au jeu d'influences sous-régional, notamment entre Libye et Algérie (Banque mondiale 2019 : 51-52). Ag Alhousseini (2016), quant à lui, mentionne le rôle de l'implantation des réseaux de criminalité transfrontalière et la construction du « complexe » sécuritaire du Sahel-Sahara : ces éléments permettraient aux groupes armés locaux de bénéficier de rentes de position, en se « mettant sur le marché » et en profitant du support tantôt des « terroristes », tantôt des initiatives militaires financées par les pays occidentaux.

2.4. Déterminants de la prise d'armes des groupes rebelles « pro-gouvernementaux »

Un nombre relativement réduit de travaux a adressé le sujet des groupes – ou milices – « pro-gouvernementaux », en particulier pour ce qui concerne les déterminants de la prise d'armes. La plateforme du 14 juin 2014 (la Plateforme) rassemble ces groupes : la Coordination des mouvements et fronts patriotiques de Résistance (CMFPR), le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA-Plateforme, issu d'une scission avec le MAA-CMA) et le Groupe autodéfense touareg Imghad et alliés (GATIA). Le Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA) des Touareg daoussak a rallié la Plateforme par le biais du GATIA. Si des milices organisées sur des bases plus ou moins communautaires existaient avant le conflit de 2012, leur structuration en acteurs « formels » doit beaucoup au processus de paix d'Ouagadougou (2013) et surtout à celui d'Alger (2015), dont la Plateforme est un des acteurs signataires. La trajectoire du Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés (GATIA) est emblématique de cette tendance : il a été créé en août 2014 par le colonel El Hadj ag Gamou, ancien combattant de l'ARLA pendant la rébellion de 1990, qui a intégré par la suite l'armée malienne, jusqu'à atteindre le grade de Général en 2013. Le noyau dur du GATIA est composé par l'ancienne « brigade touareg » de l'armée malienne : majoritairement composée par des Imghad – comme ag Gamou lui-même –, cette colonne avait été formée dans les années 2000 sous les auspices d'Amadou Toumani Touré. Après les vicissitudes militaires de 2012-3, le GATIA est créé en réponse à la défaite de Kidal de mai 2014 pour contrer l'avancée des « rebelles » du MNLA, du HCUA et du MAA-CMA : en ralliant le champ des « groupes armés » loyalistes qui s'opposent à la partition du Mali, le GATIA signe l'accord d'Alger sous le chapeau de la Plateforme. Le GATIA joue un rôle clé non seulement dans la zone de Gao et dans le Tilemsi, mais aussi dans la région de Ménaka et dans le Gourma : si l'État malien a d'abord maintenu une séparation officielle entre les forces armées maliennes et le GATIA, malgré le grade de Gamou dans l'armée, il a reconnu par la suite le double rôle de Gamou.

La littérature semblerait mettre en exergue en premier lieu les **déterminants sécuritaires en tant qu'éléments centraux de la mise en place des milices et du ralliement à celles-ci**. Si la sous-traitance de la sécurité à des acteurs civils a représenté une politique menée au Mali à partir au moins des années 1990, quand le gouvernement soutient la création de milices sédentaires et attise les divisions communautaires au sein de la rébellion par un appui à des groupes imghad, cette pratique est systématisée pendant la présidence ATT et après la rébellion de 2012. Par exemple, la lutte contre les groupes djihadistes dans la zone de Ménaka a été progressivement sous-traitée par l'armée malienne, notamment à partir

de 2017, au GATIA et au MSA (Banque mondiale 2019 : 53). Les raisons sous-jacentes à cette prise d'armes sécuritaire qui sont le plus souvent citées sont la diffusion du banditisme et les activités des groupes armés protagonistes des événements de 2012 et 2013, aussi bien sécessionnistes que djihadistes : le mobile de ces groupes « pro-gouvernementaux » serait donc la défense des communautés et de leurs intérêts économiques menacés. **La littérature insiste particulièrement sur l'aspect économique de la protection sécuritaire : l'« appât du gain »** émerge en tant que deuxième ensemble d'éléments que la littérature met en exergue. La mobilisation armée au sein de ces groupes aurait un aspect en premier lieu instrumental qui répondrait principalement à une « analyse rationnelle risques/bénéfices » (Guichaoua et Pellerin 2017 : 57) aussi bien dans le but d'intégrer l'« État » que de développer les intérêts économiques et commerciaux propres, comme par exemple les réseaux des trafics. Dans ce cadre, **l'espace dédié aux déterminants idéologiques, comme – pourrait-on supposer – le soutien de l'État contre les groupes rebelles, est tout à fait marginal.** Il faut néanmoins mentionner que la littérature ne manque pas d'insérer dans la plupart des cas la prééminence des déterminants sécuritaires et de l'« appât du gain » dans le contexte de la restructuration des relations socio-politiques entre les différentes tribus et fractions du Nord-Mali. La prise d'armes au sein de ces groupes participe d'un cadre plus large de recrudescence des conflits lignagers liés aux transformations des relations hiérarchiques entre certains Imghad de l'Adagh et des Ifoghas, et à ses implications politiques et économiques.

2.4.1. Sécuritaires

Plusieurs études insistent sur des déterminants de la prise d'armes des groupes « pro-gouvernementaux » qui seraient en premier lieu sécuritaires. Faut-il rappeler que ces groupes émergent dans le cadre des affrontements armés qui continuent même dans la phase post-2013. C'est à ce propos que l'étude de Mercy Corps avance que les groupes qui composent la « Plateforme » auraient été formés principalement en réaction aux « menaces physiques » engendrées par la diffusion du banditisme et par les activités des groupes armés protagonistes des événements de 2012 et 2013 : le MNLA et ensuite l'HCUA – perçus comme des expressions du monde touareg kidalois et/ou ifoghas –, voire les groupes armés djihadistes. Rallier la Plateforme à Tombouctou signifiait pour certains **contribuer à protéger sa communauté**, en particulier de la CMA, qui ne s'attaquait pas uniquement aux symboles de l'État – comme c'était le cas pour les djihadistes – mais aussi à la population pour s'emparer de leurs biens, en empêchant ainsi « les gens de s'occuper de leurs affaires » (Mercy Corps 2017 : 14). Les motivations fournies par les jeunes de la Plateforme insistent plus sur la défense du territoire contre les groupes mentionnés plus haut que sur la volonté d'appuyer directement le gouvernement qui, au contraire, est critiqué du fait de l'abandon de la population « pendant que les dirigeants sont au lit à Bamako avec l'argent des gens » (Mercy Corps 2017 : 16). La défense de la communauté – mais aussi de ses intérêts économique – semble donc jouer un rôle central dans la mobilisation des individus dans la Plateforme, à l'instar du cas du Mouvement pour la défense de la patrie (MDP) analysé par Carayol (2016).

2.4.2. Appât du gain

L'ensemble des déterminants qui relèvent de l'« appât du gain » est identifié comme un facteur crucial de la mobilisation armée au sein de la Plateforme : alors que les deux mobiles cités dans le cas des groupes séparatistes – l'intégration dans la fonction publique et l'exploitation de l'économie des trafics – s'appliquent également à la Plateforme, la littérature examinée insiste davantage sur l'aspect instrumental de cette mobilisation. **La**

recherche d'une stabilité économique dans la fonction publique émerge plus clairement en tant que motivation préexistante à l'engagement armé (Mercy Corps 2017 : 20). Plusieurs membres de la Plateforme affirment que l'intégration dans les FAMA est leur objectif à long terme : après avoir essayé à plusieurs reprises de rejoindre l'armée, l'« influence » de la Plateforme est considérée un outil stratégique à cet effet. Cette même étude relate que des jeunes aux profils si différents qu'un instituteur de Koulikoro et une femme de Bamako et disant « aimer l'armée », auraient quitté Bamako et d'autres régions du Sud dans le seul but de rejoindre les groupes de la Plateforme dans le Nord et intégrer le programme de DDR. L'utilitarisme qui ressort de l'analyse de ces profils s'accompagne néanmoins des soucis de protection de la communauté : avoir un emploi dans l'armée permettrait tout aussi bien de se battre pour la défendre des menaces externes que de se marier, procréer et « prendre soin » des parents.

Le volet du **profit économique** ressort aussi de l'étude de Guichaoua et Pellerin (2017 : 57), qui suggèrent qu'une « analyse rationnelle risques/bénéfices » serait à la base du choix du champ de certains Arabes de Tombouctou : un en particulier aurait « confessé en entretien » que ce choix ne serait « absolument pas dictée par l'adhésion ou non à un État ». L'adhésion des Arabes Lamhar à la Plateforme – continuent-ils – et le positionnement conséquent à côté de l'État malien, auraient été motivés par la recherche de la meilleure situation possible pour l'épanouissement de leurs intérêts. C'est cette même raison qui aurait guidé leur passage du MNLA – mouvement qu'ils soutenaient en précédence – au MUJAO. D'après Raineri et Strazzari (2015), l'alignement du MAA-Plateforme à Bamako serait motivé par la nécessité de « blanchir » des anciens djihadistes du MUAJO, ainsi que de protéger et renforcer les réseaux du trafic de drogue.

2.4.3. Identitaires

Cependant, force est de constater que dans la littérature examinée les motivations basées sur le « gain » économique sont davantage déclinées en fonction des logiques identitaires et communautaires : en d'autres termes, **l'implication dans les réseaux de trafics et leur protection semblent s'exécuter moins sur la base d'une cooptation libre et individuelle que par le biais des appartenances communautaires**. L'on peut repérer dans la littérature certains cas qui montrent une superposition quasiment parfaite entre les groupes armés et les communautés d'où les combattants sont issus : à Gao, certains chefs de village seraient des membres importants de la Plateforme (Mercy Corps 2017 : 12), alors que l'engagement des jeunes obéirait à une « culture communautaire qui décourage un comportement non normatif » plutôt qu'à un choix individuel. À Tombouctou, ce seraient les personnes âgées à dicter la ligne, les jeunes pouvant uniquement se conformer à la lignée dictée par ceux-ci. L'appartenance ethnique ou au clan est ainsi évoquée à plusieurs reprises en tant que facteur déterminant : les « Bella Tamashek » de Tombouctou se battraient pour protéger leur « identité ethnique et culturelle », alors que, d'un point de vue matériel, les communautés soutiendraient les jeunes membres de groupes armés avec nourriture et d'autres articles « en signe de solidarité entre les communautés et les groupes armés » (Mercy Corps 2017 : 16).

2.4.4. Socio-économiques

L'évocation des déterminants identitaires est d'autant plus centrale qu'elle est étroitement liée à **la problématique plus large de la restructuration des relations socio-politiques entre les différentes tribus et fractions du Nord-Mali**. Obtenir la mainmise sur les connexions avec le pouvoir central représente, peut-être plutôt qu'un déterminant « pur »

de la prise d'armes, une « situation » qui exacerbe les rivalités intercommunautaires et contribue à rendre envisageable l'option des armes. Sans rentrer dans le détail de l'historicité des relations de pouvoir dans le Nord-Mali, il faut néanmoins retenir que les clivages entre anciens « nobles » et « dépendants » – par exemple Ifoghas et Imghad, ou bien Kunta et Lamhar/Tilemsi – constituent le vocabulaire politique par lequel les enjeux politiques de la région sont exprimés. **La recrudescence de ces dynamiques représente probablement le principal défi « tant pour la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger que pour la stabilité dans tout le pays »** (ag Alhousseini 2016). Par exemple, l'on considère que les transformations des relations hiérarchiques entre certains Imghad de l'Adagh et des Ifoghas, représentent un des facteurs qui sont sous-jacents à l'autonomisation de la milice armée du général Gamou et à sa structuration en GATIA (Bencherif 2019). Les tensions survenues dans la période post-signature de l'accord de paix traduisent ainsi le repositionnement des acteurs locaux vis-à-vis du pouvoir central dans l'optique de s'approprier davantage la gestion des affaires politiques, administratives et économiques de la région (ag Alhousseini 2016).

2.5. Déterminants de la prise d'armes des groupes djihadistes

La question des déterminants de la prise d'armes des groupes djihadistes s'est taillée la part du lion dans la littérature sur les groupes armés. **L'appréciation des mobiles qui pousseraient les acteurs locaux à rallier des groupes armés qui affichent une identité djihadiste revêt une importance fondamentale : l'engagement dans ces groupes relève-t-il des mêmes déterminants – surtout socio-économiques – que les autres groupes armés, ou se caractérise-t-il par une spécificité propre, à savoir un mobile « religieux » qui est prédominant ou du moins significatif ?** Autrement dit, faut-il considérer les groupes djihadistes comme des acteurs singuliers du fait de leur revendication d'une identité religieuse ou aucun facteur remarquable ne les différencie-t-il des autres acteurs armés ? Force est de constater que le choix entre ces deux alternatives joue un rôle fondamental dans le processus de prise de décision et dans la formulation de politiques publiques adéquates : en bref, les « djihadistes » sont-ils des « fous de Dieu » ou des « profiteurs » ? L'orientation de leur activité politique sur des référents religieux est-elle un instrument d'acquisition d'une certaine légitimité ou un élément d'adhésion spirituelle prévaut-il sur le déterminant économique ?

De manière générale, **on peut constater un large consensus dans la littérature autour de la négation de tout mobile religieux** : l'accent est mis en revanche sur les déterminants socio-économiques et sécuritaires, qui sont identifiés en tant qu'éléments centraux du ralliement des groupes djihadistes par les acteurs locaux. En s'appuyant sur l'étude de Pellerin (2017), le rapport de la Banque mondiale (2019 : 50) affirme catégoriquement que l'appréciation d'un lien entre salafisme et extrémisme violent est un « sujet controversé », notamment au Sahel, et qu'à ce stade de la réflexion, « les preuves d'un continuum entre les deux courants manquent pour en faire une réalité incontestée ». Nombre d'études récentes, que l'on mentionnera dans le détail plus bas, concordent sur le fait – continue l'étude de la Banque mondiale – que les facteurs d'engagement découlent « davantage de situations de fragilité individuelles ou collectives, qui sont exploitées par lesdits groupes que de l'adhésion à une idéologie religieuse radicale ». À ce propos, **la littérature insiste en particulier sur trois aspects : l'incapacité des États sahéliens à délivrer des services de base et à garantir le développement économique des régions périphériques ; la marginalisation économique et socio-culturelle de certains segments de la société**, qu'il s'agisse de communautés « ethniques », de catégories professionnelles – comme les talibé – ou des deux à la fois – par

exemple les « sociétés nomades » ; **l'émergence d'une problématique foncière entre agriculteurs et éleveurs** et parmi les éleveurs. Si les deux premiers volets semblent somme toute coïncider avec les déterminants identifiés pour les autres groupes armés, notamment séparatistes, la littérature sur les groupes djihadistes apparaît mettre davantage l'accent sur la thématique de la conflictualité foncière.

Les conflits qui affectent le Mali central, le Nord et l'Est du Burkina Faso et la zone entre Ménaka (Mali) et Tillabéry (Niger), ainsi que l'essor des groupes djihadistes dans ces régions, s'expliqueraient la plupart du temps par **l'exacerbation des compétitions entre acteurs locaux pour l'usage de la terre**. Le ralliement à ces groupes, que ce soit JNIM, la Katiba Macina ou bien l'EIGS, peut faciliter l'accès aux pâturages et à des zones de chasse et de pêche, ainsi que garantir la protection du bétail. C'est au **Centre du Mali** que cette dynamique foncière est la plus étudiée par les travaux sur le Sahel et sur les groupes armés. À partir de 2015, la concentration quasi-exclusive des efforts du gouvernement malien et de la communauté internationale sur la partie nord du Mali, théâtre de la rébellion de 2012, a dû se confronter à une recrudescence de la violence dans le Centre du pays, notamment dans la région de Mopti, et ensuite dans les zones limitrophes du Burkina Faso et du Niger. Vis-à-vis des autres « zones de crise » analysées, l'on rappellera que le Centre du Mali demeure la zone agricole et pastorale du Mali par excellence, dont la configuration environnementale et celle socio-économique sont étroitement liées depuis l'époque de la Diina (début 19e siècle) du fait du système de gestion des pâturages du Delta basé sur la hiérarchisation lignagère mis en place par Cheickou Amadou. La littérature insiste sur la combinaison entre déterminants sécuritaires et socio-économiques : les dynamiques de l'exercice de la violence liées à la rébellion de 2012, comme les activités du MUJAO ou du MNLA dans la région de Douentza, auraient « mis le feu » à un espace socio-économique déjà fragilisé du fait des tensions autour des conflits fonciers, exacerbés par la mauvaise gouvernance de l'État, l'augmentation de la pression sur les ressources, la titrisation des terres et la réduction de l'espace pastoral en faveur des projets de développement agricole. Vis-à-vis de ces tensions multiples, le discours djihadiste et l'action de la Katiba Macina – groupe sur lequel le matériel est le plus abondant – mobiliseraient une dimension sociale, politique et économique qui interpelleraient notamment les individus issus de classes sociales défavorisées – notamment peul – qui sont séduits par la dénonciation des détenteurs traditionnels des droits fonciers dans le Delta du Niger (ICG 2016).

Néanmoins, l'analyse de la littérature met également en exergue que si les preuves d'un continuum entre salafisme et djihadisme manquent, la non-pertinence des déterminants religieux dans le ralliement de ces groupes n'est pas non plus une vérité établie. **Plusieurs études semblent avancer que le mobile religieux caractériserait bel et bien l'enrôlement des jeunes issus de communautés dont les pratiques se rapprochent de la vision prônée par les groupes armés djihadistes, sans pour autant en tirer les conséquences en termes de conceptualisation du phénomène**. L'enquête du PNUD (2017 : 5) illustre bien ce positionnement. Vis-à-vis de 51% des interviewés qui ont « invoqué la religion comme raison de leur ralliement », celle-ci met l'accent sur le caractère « remarquable » du fait que 49 % des enquêtés n'aient pas invoqué le déterminant religieux en tant que facteur principal à l'origine du ralliement.

La littérature concernant le Centre du Mali est particulièrement révélatrice de cette dynamique : dans les cas où les acteurs locaux revendiquent un mobile religieux, celui-ci est systématiquement « décomposé » en « sous-déterminants » socioéconomiques ou identitaires, ou bien contesté du point de vue théologique. Non seulement il n'y aurait pas de passage direct entre salafisme et djihadisme, conclut Pellerin (2017 : 9), mais, au contraire,

l'ignorance religieuse serait plus un facteur de vulnérabilité que de résilience : ne rien connaître à la religion rendrait plus « probable » le ralliement d'un groupe djihadiste. De façon quelque peu similaire, si un nombre réduit d'études insiste sur l'importance du substrat salafiste dans le ralliement des groupes djihadistes dans le Centre du Mali, ce substrat est décliné en termes « socio-économiques » : ceux-ci seraient porteurs d'un discours « libérateur » et de rupture avec la tradition, qui est particulièrement écouté par les jeunes et par les couches marginalisées de la société en quête d'émancipation des hiérarchies et des normes sociales contraignantes. **La « radicalisation » serait donc moins un facteur religieux que socio-économique, directement lié aux enjeux matériels.**

Sans remettre en question la centralité des déterminants socio-économiques, on pourrait pourtant interroger la manière de problématiser le mobile religieux adoptée par ces textes : nombre de travaux non seulement mettent en exergue les différentes raisons qui pousseraient un individu à rallier un groupe djihadiste, mais souvent rapportent tout de même le déterminant religieux du ralliement à d'autres mobiles sous-jacents, qu'ils soient sociaux, économiques, ou bien psychologiques, comme si la religiosité en soi était symptomatique d'une condition « pathologique » de l'individu. En revanche, certaines études mettent en exergue la participation du volet religieux à une dimension communautaire plus large : les ralliements, individuels, voire les « conversions », s'inscriraient dans des schémas communautaires d'adoption de certaines pratiques religieuses et de certaines valeurs qui marquent les frontières de légitimité au sein de la même communauté. Dans ce cadre, la prise d'arme dans le cadre d'un mouvement djihadiste relèverait en premier lieu d'un partage de codes, de normes et de « vision du monde ».

À ce propos, il est important de mentionner qu'une partie significative des études – par exemple celle de la Banque mondiale ou celle d'International Alert – se réfèrent aux groupes djihadistes par **le label « groupes extrémistes violents » : ce choix de formulation n'est pas neutre, car il semble nier ex officio la dimension religieuse en l'inscrivant dans le caractère « extrémiste » qui est attribué à leur action politique.** Sans s'exprimer sur le fond du sujet, on estime nécessaire de mentionner qu'ici on a fait le choix conscient d'utiliser dans la tractation le terme « djihadiste » pour identifier tous ces groupes qui revendiquent eux-mêmes le « djihad » en tant qu'élément central de leur action politique : l'intention n'est pas de postuler a priori une prééminence du facteur religieux dans leur action, mais d'éviter une dépolitisation par principe de ces déterminants en les excluant de la définition.

Concernant les autres catégories de déterminants, il vaut la peine de mentionner l'« appât du gain », auquel la littérature donne une importance variable bien qu'il soit souvent évoqué, aussi bien dans la littérature que dans la presse. **L'« appât du gain » est identifié en tant qu'un des facteurs centraux de la prise d'armes uniquement dans les zones de Diffa et de Tillabéry au Niger, et dans le cas du MUJAO,** le groupe qui est considéré comme celui qui avait incarné le plus le « courant marchand » des combattants djihadistes.

Les groupes djihadistes analysés dans la littérature examinée sont au nombre de quatre. Alors qu'AQMI est identifié en tant que premier élément djihadiste à opérer dans le Sahel, ce groupe ne joue plus aucun rôle autonome et n'est pas traité directement par la littérature. Celle-ci évoque plutôt le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), les deux englobant des parties de l'ancien AQMI. **Le MUJAO** naît précisément d'une scission d'AQMI en octobre 2011 produite – dit-on – par la domination présumée des « Algériens » sur le groupe des « Maliens ». La particularité de ce groupe est aussi bien l'enracinement territorial qu'il développe dans la phase 2012-2013, quand il s'associe aux couches marchandes de la région de Gao, que sa

pénétration par la branche affairiste d'AQMI, composée notamment par des Arabes du Tilemsi. Il contrôle Gao jusqu'à l'intervention française. En 2015, une partie du MUJAO rejoint l'État islamique du Grand Sahara, alors qu'une autre partie choisit le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM) lié à al-Qaïda.

JNIM, quant à lui, a annoncé son existence en mars 2017 et rassemblerait différentes composantes, notamment des anciens d'AQMI, Ansar Dine et la Katiba Macina. Il est présidé par Iyad ag Ghali, qui fonde en 2011 Ansar Dine – groupe construit principalement autour d'un noyau de Touareg ifoghas proches de Iyad – et s'impose en tant que protagoniste de l'occupation du Nord-Mali par les forces djihadistes de 2012. Alors que l'intervention française chasse les mouvements des villes et les disperse, Ansar Dine demeure l'acteur principal de la phase 2015-2019 à partir de ses bases dans la région de Kidal et au long de la frontière algérienne.

La Katiba Macina est le groupe dirigé par Hamadoun Koufa, prêcheur du Macina et protagoniste de l'émergence des groupes djihadistes dans le Centre du Mali à partir de 2015. Les liens entre Koufa et Iyad remonteraient aux années 1990, quand ils auraient fréquenté les groupes de prédication liés au Jamâ'at al-Tabligh : organisation d'origine pakistanaise qui prêche un islam rigoriste, éclairé et puritain, le Tabligh s'affirme à partir des années 1990 en tant qu'espace de prosélytisme « national ». En 2017, Koufa et son groupe rallient JNIM. La « Katiba Macina » de JNIM contrôlerait la quasi-totalité de la zone inondée du centre du Mali, ce qui le rendrait capable d'imposer son propre ordre à la succession des troupeaux qui se présentent sur les riches pâturages du Delta intérieur, à la fin de l'hivernage, en privilégiant les uns et en pénalisant les autres, et aussi de prélever la zakat sur les bêtes circulant dans les zones sous son emprise. Ansaroul Islam, groupe fondé dans le Soum (Burkina Faso) par Malam Ibrahim Dicko, serait connecté à la Katiba Macina : il recouperait le sentiment de revanche vis-à-vis de la marginalisation des Peul, notamment les « broussards » djelgobé.

Enfin, la branche locale de **l'État islamique (EIGS)** relèverait – comme on l'a vu plus haut – d'une fracture au sein du MUJAO. Dispersé après 2013, c'est néanmoins un de ses anciens cadres, Adnan Abu Walid al-Sahraoui, qui en 2015 déclare son soutien à l'État islamique. L'EIGS s'impose néanmoins en tant qu'acteur politique central au printemps 2019 grâce surtout à ses actions dans l'ouest du Niger et dans la région de Ménaka – dans le cadre du conflit avec le GATIA et le MSA – et dans l'Est du Burkina Faso. Les rapports avec JNIM semblent se dégrader au fur et à mesure de sa montée en puissance.

2.5.1. Idéologiques/religieux

Établir le degré d'importance des déterminants idéologiques/religieux de la prise d'armes des groupes djihadistes s'impose en tant qu'enjeu central : y a-t-il une différence « qualitative » entre ceux-ci et les autres groupes armés, ou partagent-ils les mêmes mobiles ? La religion a-t-elle un rôle primaire dans l'essor des groupes djihadistes ou représente-t-elle uniquement un ensemble d'attirails qui sont mobilisés de manière instrumentale ? Force est de constater que la littérature apparaît relativement homogène dans l'affirmation du rôle somme toute marginal du registre du religieux dans la prise d'armes de ces groupes. **Certes, le discours religieux, ses institutions, ses lieux et ses structures « comptent », mais semblent recouvrir une fonction en premier lieu subsidiaire et de justification a posteriori d'autres déterminants.** Ce positionnement peut apparaître quelque peu surprenant, notamment vis-à-vis de la popularité dans les années 2000 et au début des années 2010 des courants qui exprimaient une vision essentialiste des mouvements « terroristes étrangers » (Branson et Wilkinson 2013 ; Daniel 2012), mais il est un

fait que peu de positions hétérodoxes par rapport à cette ligne de réflexion émergent dans les analyses des cas du Mali, du Niger et du Burkina Faso.

Pérouse de Montclos (2019) avance que l'embrigadement des djihadistes serait peu lié à l'endoctrinement religieux : les conflits qui se déroulent dans le « Sahelistan » (Laurent 2013) – référence directe à l'imbroglio afghan –, seraient « dramatisés » du fait de l'insistance portée sur la propagande islamiste. La « menace djihadiste transnationale » relèverait d'une construction sécuritaire qui transforme le djihadisme en projet politique homogène et cohérent au détriment des économies locales (Pérouse de Montclos 2018). C'est sur cette même lancée que Charbonneau et Jourde (2016 : 26) se demandent « jusqu'à quel point les histoires et expériences de marginalisation sont vécues d'un point de vue régional ou ethnique, plutôt que religieux [...] La teneur « islamiste » des conflits – concluent-ils – est variable, certainement discutable ». Que veut dire l'expression « teneur islamiste » ? Ces textes mettent en exergue une double opération : la mise en avant d'une pluralité de déterminants de la prise d'armes des groupes djihadistes s'accompagne d'une multiplicité de mobiles qui seraient sous-jacents au déterminant religieux. En d'autres termes, **nombre de travaux non seulement mettent en exergue les différentes raisons qui pousseraient un individu à rallier un groupe djihadiste, mais souvent rapportent tout de même le déterminant religieux du ralliement à d'autres mobiles sous-jacents, qu'ils soient sociaux, économiques, ou bien psychologiques** : l'engagement dans un groupe qui exerce la violence au nom de la « guerre sainte » serait le produit d'une enfance peu heureuse, d'une exposition réduite à des environnements où plusieurs ethnies et religions coexistent et, surtout, d'un manque d'implication dans la vie de l'enfant par les parents. Ces facteurs sont mentionnés parmi ceux qui présentent « la plus forte corrélation » avec l'adhésion à l'extrémisme (PNUD 2017 : 36-37). Le rapport d'Interpeace (2016 : 28-29) met en avant la capacité des écoles islamiques à émerger en tant qu'acteurs répondant à **une demande d'autorité** : contrairement à l'école laïque et à ses illusions de progrès social et de réussite, la scolarisation islamique jouit d'une légitimité qui lui vient aussi bien de son héritage historique, de la rigueur de sa discipline et de ses sanctions, que de la stature morale de la figure du maître. L'étude de l'OIM sur Zinder (Niger) insiste également sur l'importance de l'enjeu de l'autorité : dans un contexte de relâchement généralisé des normes sociales, de crise des institutions scolaires et de démission des figures parentales, ce sont le malaise identitaire et la quête d'autorité qui constitueraient le moteur de la « conversion » à l'islam radical. Les actions entamées au nom de sa défense trouveraient donc une justification dans la difficulté des jeunes à trouver des points de référence dans une société en mutation, comme le cas des émeutes « anti-Charlie » à Zinder l'illustre : leur caractère religieux et la caution octroyée par les prêcheurs ont sans aucun doute contribué à populariser la manifestation et à élargir le spectre social des participants ; néanmoins, conclut l'étude, le déterminant religieux ne serait pas l'élément déclencheur. Le facteur décisif de cette colère collective serait l'accumulation de toute une série de frustrations (OIM 2018 : 22-23).

La littérature semble donc pencher vers une conception de l'enrôlement religieux en termes de modalité d'expression d'instances politiques et sociales, ainsi que d'intervention dans l'espace public. **Force réformatrice et moderne, le salafisme s'emparerait du discours contestataire, en fournissant aux jeunes un cadre conceptuel et organisationnel pour s'émanciper des structures hiérarchiques historiques** (Arnaud 2016), dans le cadre d'une double normalisation que l'on peut remarquer aussi bien au Burkina Faso (Saint Lary 2012) qu'au Mali (Holder 2015) ou au Niger (voir plus haut) : celle du salafisme dans la sphère religieuse et celle du religieux dans l'espace public. L'essor des courants « réformistes » dans le champ religieux malien entraînerait la politisation croissante des pratiques religieuses : la forme choisie véhiculerait des messages d'adhésion ou de contestation du pouvoir politique

(Sambe et al. 2017). L'étude de la Banque mondiale (2019 : 50) met en exergue l'isolement des groupes religieux qui ont rejoint les groupes djihadistes vis-à-vis des institutions qui historiquement ont représenté l'islam au Sahel : par exemple, les éléments issus du Tabligh au Mali seraient « surreprésentés » au sein de ces groupes. Dans le contexte du Nord-Mali, avancent Guichaoua et Pellerin (2017), le registre religieux permettrait certes la re-légitimation des acteurs de la violence politique, mais il n'en serait pas son principe (Guichaoua et Pellerin 2017).

Un certain consensus semble donc émerger de l'analyse de ces études : **l'élément religieux revêtirait certes une grande importance dans le contexte sahélien, mais plus grâce aux modalités de son instrumentalisation que du fait de ses « logiques intrinsèques »** (Weber 2003 : 124, 277 et suiv.). Autrement dit, le facteur religieux ne représenterait pas un déterminant « en soi », mais « servirait » à atteindre des objectifs : par exemple à contester un ordre social figé et inégalitaire (ICG 2017), ou bien à cacher de manière plus ou moins opportuniste d'autres déterminants. L'étude d'International Alert (2018 : 37-38) est également catégorique dans la remise en question du mobile religieux, « le moins pertinent de tous les facteurs » : tous les interviewés dans le Sahel burkinabè – affirme l'étude – « y compris dans les villages où les recrutements ont été plus nombreux » auraient nié l'importance de la motivation idéologique dans l'explication du succès de l'extrémisme violent. L'idéologie offrirait uniquement une couverture opportuniste à d'autres mobiles : dans le nord du Burkina Faso, la popularité des discours radicaux de Malam Dicko relèverait des sentiments contestataires envers les formes politiques d'organisation du religieux qui caractérisent le pouvoir des élites locales. Dans la région de Tillabéri, la « non-pertinence des mobiles idéologiques » serait encore plus « nette » : l'étude relève l'absence de prêcheurs radicaux dans les villages étudiés, ainsi que « l'ignorance » des djihadistes qui – d'après un interviewé – « ne connaissent rien de la religion ». Cette orientation instrumentale du combat djihadiste serait confirmée par un autre témoignage relaté par la même étude : « aucun de ceux qui sont allés se battre – affirme l'interviewé – n'a jamais mis les pieds dans une école coranique. Ce sont des combattants qui veulent en découdre avec leurs voisins, mais il n'y a pas de vrai leader djihadiste nigérien, contrairement à ce qui se passe au Mali et au Burkina Faso. L'idéologie n'y est pour rien : c'est plus une quête d'indépendance qu'une quête de soumission » (International Alert 2018 : 38).

Le sujet de l'« ignorance de l'islam » (Cachalia et al. 2016 : 22) **est un point qui est souvent mobilisé dans la littérature pour contester le caractère religieux du phénomène djihadiste** : le détachement des jeunes des « valeurs islamiques » pourrait diminuer leur capacité à faire la différence entre les valeurs islamiques et des idéologies extrémistes dangereuses. Une étude citée par Cachalia et al. (2016 : 22) menée sur le Nord-Est du Nigeria confirmerait que les jeunes qui rejoignent Boko Haram seraient principalement motivés par « l'ignorance de l'apprentissage religieux contre la violence » (Onuoha 2014). L'enquête du PNUD sur les « chemins de l'extrémisme en Afrique » – bien que l'échantillon concernant les pays sahéliens soit limité à un nombre très réduit d'interviewés au Niger – établit un lien direct entre manque de connaissance religieuse et ralliement des groupes djihadistes : si 51 % des enquêtés indiquent la religion en tant que raison principale de leur ralliement aux groupes extrémistes, 57 % admettent « n'avoir que peu ou pas de compréhension des textes religieux » (PNUD 2017 : 4-5). Une période d'au moins six ans d'éducation religieuse réduirait en revanche la probabilité d'enrôlement : si la mémorisation d'au moins un tiers du Coran – affirme l'étude – n'est associée au ralliement d'une organisation extrémiste qu'en l'absence de l'étude du Tafsir – et vice-versa –, la combinaison entre mémorisation d'un tiers du Coran et étude du Tafsir minimise la probabilité de ce ralliement (PNUD 2017 : 50). L'enquête ISS (2016 : 4) sur les « djihadistes » au Mali, avance également que le motif religieux n'occuperait

qu'une place marginale parmi les mobiles sous-jacents au ralliement des djihadistes par les jeunes : dans les cas où la religion a effectivement joué un rôle, les individus concernés présentent des profils disposant d'un niveau d'éducation religieuse jugé « faible » et le but des enrôlements est rarement l'obtention d'un enseignement religieux supplémentaire.

La configuration des mouvements djihadistes dans le Centre du Mali apparaît similaire à celle que la littérature met en exergue par rapport aux autres groupes djihadistes : la tendance à considérer les déterminants idéologiques/religieux prééminents – lorsqu'on arrive à les repérer – est minoritaire. Par exemple, l'étude HRW (2018 :16) mentionne certes les ralliements par conviction religieuse, mais aucun développement n'en suit : d'autres pistes sont priorisées dans la suite de l'étude. Pellerin (2017 : 16) analyse l'enjeu religieux avec un degré de complexité majeur : il s'interroge notamment sur le lien entre fréquentation de groupes religieux réformés, comme le Tabligh, et enrôlement dans les groupes djihadistes. Comme on le mentionnait plus haut, le leader de la Katiba Macina, Hamadoun Koufa, aurait en effet fait partie du Tabligh, ainsi que plusieurs chefs djihadistes du Nord-Mali comme Oumar Ould Hamaha (« Barbe Rouge »), Aliou Touré (commissaire islamique du MUJAO à Gao) et surtout Iyad ag Ghali. De nombreux « frères » du Tabligh de Ségou – continue-t-il – auraient été portés « disparus » depuis 2012, ce qui laisserait supposer leur enrôlement au sein des groupes djihadistes (Pellerin 2017 : 15). Plus précisément, Pellerin « présume » que ce sont « les membres les plus fragiles du Tabligh » qui seraient les plus « susceptibles d'être enrôlés ». À ce propos, il différencie ceux qui ont reçu une formation coranique ou dans une madrasa, et qui utiliseraient le Tabligh comme un « moyen de se rapprocher de Dieu » tout en gardant une « distance critique », de ceux qui découvrent l'islam à travers le Tabligh et dont la « formation religieuse » serait « limitée » et exclusive à l'expérience du Tabligh. Ceux qui font partie de cette deuxième catégorie seraient des cibles faciles pour l'enrôlement djihadiste « n'ayant pas le bagage théologique nécessaire pour [y] résister ». De toute manière, conclut Pellerin, il n'y aurait pas de transition directe entre salafisme et djihadisme (Pellerin 2017 : 9).

Tobie et Sangaré (2019 : 10-11) insistent sur cet aspect, en soulignant le lien entre mutation sociale et « radicalisation » : si au début les motivations d'adhésion aux groupes djihadistes étaient surtout locales, celles-ci prendraient une connotation idéologique du moment où la lutte viserait de manière plus générale la « modernité ». La propagande djihadiste desservirait bien ce propos, du fait de sa rhétorique anti-État et anti-hiérarchies sociales. Il est néanmoins important de remarquer que Tobie et Sangaré semblent conceptualiser ce passage plus en termes de « radicalisation » idéologique que religieuse, le mot « religion » n'apparaissant pas dans leur démonstration.

D'autres études soutiennent l'absence tout court des déterminants religieux ou idéologiques dans la mobilisation armée dans le Centre. ICG (2016 : 14-15) affirme que l'agenda djihadiste serait difficile à comprendre et à distinguer de celles des autres groupes armés et que les attaques menées n'auraient pas de connotation religieuse évidente. La destruction des mausolées d'Hamdallaye du 3 mai 2015 et les prêches hostiles aux autorités et aux étrangers représentent les seules situations où ICG reconnaît une main plus « nettement » djihadiste. Sangaré (2016 : 8) affirme avec clarté que « le djihad est devenu un alibi pour ces communautés nomades en vue d'atteindre leurs objectifs d'autodéfense » et il semble ainsi exclure tout mobile religieux. C'est sur la même lancée que Bagayoko et al. (2017) affirment que la préoccupation primaire des pasteurs nomades du Gourma et du Hayré qui ont rallié le MUJAO aurait été l'insécurité plutôt que la défense de la foi. Dans la liste des « conflits » qui caractérisent le Centre du Mali, la question religieuse est quasi totalement absente (Bagayoko et al. 2017 : 19-22). Celle-ci semble faire timidement surface uniquement

dans le cas de certains individus, ayant rallié le MUJAO du fait des « confessions religieuses rigoristes » qui auraient gagné certaines populations songhaï et dogon, sans que pour autant aucune réflexion ultérieure ne soit élaborée à ce sujet (Bagayoko et al. 2017 : 22). Cette orientation caractérise aussi la démarche de Rupesinghe et Bøås (2019 : 12) : la religion et l'appel au djihad seraient un « vecteur important » de la mobilisation violente dans le Macina, mais non un « facteur critique ». C'est surtout l'aspect égalitaire du discours djihadiste qui intéresserait les gens, notamment dans son opposition structurelle à un État malien corrompu et inefficace. Cette réflexion se reflète dans la description que Rupesinghe et Bøås font du ralliement des talibés à la Katiba Macina, qui serait plus dû aux questions socio-économiques qu'à l'appel religieux, étant donné que le groupe aurait même forcé plusieurs marabouts à « céder » leurs talibés.

Cependant, il ne faut pas négliger **les quelques ouvertures qui émergent d'une lecture attentive de ces travaux**. L'étude ISS, tout en niant la centralité du religieux, avance néanmoins que des exemples d'engagement sous-tendus par des « prédispositions idéologiques » seraient bel et bien à l'ordre du jour : le mobile religieux caractériserait l'enrôlement des jeunes issus de communautés dont les pratiques se rapprochent de la vision prônée par les groupes armés djihadistes (ISS 2016 : 4). Cette vision communautaire du ralliement est soulignée également par Mercy Corps (2017 : 12) : plusieurs membres du MUJAO auraient affirmé que leur communauté « soutien le groupe », dont un jeune homme originaire de Gao selon lequel « [Les dirigeants du groupe] ont prié avec nos parents et, à mon avis, ils partagent les mêmes valeurs ». Ibrahim (2019 : 95-96), quant à lui, avance que les convictions religieuses joueraient un « rôle important auprès d'un grand nombre de ceux qui rejoignent des groupes djihadistes ». À ceux qui sont franchement emportés par une « fulguration mystique » à la vue des hommes du MUJAO qui rentrent à Gao, s'ajoutent les membres du Tabligh et de la secte Waharidji qui, du fait de la similitude avec l'« idéologie djihadiste », seraient davantage « prédisposés à adopter les prédications djihadistes ». Ce déterminant s'inscrirait néanmoins dans l'ensemble des facteurs contingents ou conjoncturels (Ibrahim 2019 : 95-96). Selon Pellerin (2017), le ralliement des habitants de Kadji (Gao) au MUJAO serait le seul ralliement « naïf », qui s'expliquerait par des affinités théologiques (Pellerin 2017) : Pellerin avance que les individus de cette communauté « wahhabite » – en rupture avec la communauté dite wahhabite de Gao depuis longtemps – auraient pensé pouvoir s'instruire et devenir oulémas grâce au MUJAO. Il évoque aussi la centralité de la dimension religieuse dans le ralliement de la première vague de combattants djihadistes nigériens à Boko Haram (Pellerin 2017). Ces « **ralliements innocents** » concerneraient des individus « trompés dans leur engagement » à cause de leur âge (Pellerin 2017 : 26-27) : essentiellement composée par des talibés – surtout ceux qui ne fréquentent pas les médersas en parallèle –, cette catégorie ferait l'objet des pressions de leurs maîtres qui, pour ce faire, utiliseraient leur autorité morale, leur légitimité sociale et leur « pouvoir charismatique ». Dans ce contexte, l'autorité capable de s'imposer sur le désarroi des jeunes et de les éduquer représenterait en revanche un élément problématique (Interpeace 2016 : 28-29).

D'autres études insistent sur l'importance du substrat salafiste dans le ralliement des groupes djihadistes dans le Centre du Mali. Thiam (2017 : 38) souligne la présence dans la Katiba Macina de groupes de talibés provenant des écoles coraniques du Macina, dont le nombre serait très difficile à évaluer. Ils auraient rejoint Koufa, ajoute-t-il, essentiellement à cause de l'influence de leurs maîtres, à leur tour poussés par des motivations aussi bien idéologiques que financières. D'après Thiam, il s'agirait d'un « endoctrinement innocent », les talibés étant généralement des mineurs sous l'emprise de leurs maîtres. Mais dans la Katiba Macina il y aurait aussi des fidèles dont le ralliement se serait fait de manière autonome,

notamment parmi ceux qui suivaient Koufa depuis longtemps – en personne, grâce aux prêches enregistrés, ou bien grâce aux émissions radiophoniques hebdomadaires. Certains disciples, conclut Thiam, auraient pu choisir la voie de l'engagement armé avec lui, convaincus du bien-fondé du djihad.

Dans la même lignée, International Alert (2018 : 37) avance que dans la région de Mopti, le « radicalisme religieux » serait bien plus influent qu'ailleurs, même si – précise l'étude – il est difficile de déterminer si la diffusion de ce « radicalisme » est à attribuer à l'emprise des groupes djihadistes sur le territoire ou si elle en est une des causes. Des prêcheurs radicaux, affirme International Alert, seraient présents à proximité de tous les villages touchés par l'enquête, et notamment dans les chefs-lieux (Boni et Konna). Si dans les villages mineurs (Yorbou et Ouro Guérou) leur présence physique serait plus sporadique, les adeptes et les marabouts « soufis » auraient été néanmoins sujets à des menaces de la part des « radicaux ». Ceux-ci seraient porteurs d'un discours « libérateur » et de rupture avec la tradition, qui est particulièrement écouté par les jeunes et par les couches marginalisées de la société en quête d'émancipation des hiérarchies et des normes sociales contraignantes – comme les agriculteurs sans terre, les bergers appauvris, les anciens esclaves, les talibés au chômage... Quelques-uns des interviewés définissent ainsi le djihad comme un « devoir pour tout musulman », tout comme le fait de « prendre une arme pour défendre la charia » serait un comportement jugé « bon ». Le discours religieux et moralisateur s'accompagne donc de la remise en cause aussi bien des pouvoirs traditionnels et des hiérarchies intergénérationnelles que de l'État tout entier, considéré en tant qu'« outil de domination importé, voire imposé, de l'Occident » (International Alert 2018 : 36).

Force est de constater que ces cas sont néanmoins présentés dans la littérature en termes d'exception. L'enquête du PNUD illustre bien ce positionnement. Vis-à-vis des 51% des interviewés qui ont « invoqué la religion comme raison de leur ralliement », celle-ci met l'accent sur le caractère « remarquable » du fait que 49 % d'enquêtés n'aient pas invoqué le déterminant religieux en tant que facteur principal à l'origine du ralliement, en attribuant aux « besoins pressants » – et notamment au sous-emploi, identifié en tant que mobile seulement par 13% des interviewés – une centralité analytique qui pourrait apparaître disproportionnée (PNUD 2017 : 5) : différents besoins et diverses perspectives et priorités – conclut l'enquête – peuvent motiver le ralliement des groupes extrémistes violents, parmi lesquels « la religion peut éventuellement jouer un rôle prépondérant, mais aussi devenir parfois le point de convergence ou le moyen d'expression d'un certain nombre d'autres problèmes » (PNUD 2017 : 5). Il est intéressant de confronter cette posture à **une enquête d'Afrobarometer (2018) d'où ressort que la majorité des Maliens (55%) pense que l'islam devrait être la religion d'État, et que 46% avancent qu'il faudrait appliquer la Charia.** Dans l'enquête de Mercy Corps sur Diffa (2018), la défense de la région émerge également comme un des déterminants cruciaux du ralliement des groupes armés djihadistes.

C'est sur ces bases que **d'autres travaux mettent en exergue la nécessité de comprendre le déterminant religieux à partir des « logiques intrinsèques » du religieux.** Zanoletti (2019) met en exergue les affinités entre conduites de vie salafistes, pratiques pastorales et institutions sociales historiques du pastoralisme. Autrement dit, il souligne le mobile propre de l'affiliation religieuse au djihadisme, qui ne doit pas être réduit à des questions matérielles ou psychologiques, sans pour autant nier sa participation à un environnement complexe comme celui pastoral et son exposition à une multiplicité de facteurs qui l'influencent : le prosélytisme djihadiste devrait ainsi être contextualisé à la lumière des transformations des modalités de gestion de bœufs et notamment de l'institution du confiage. Cette

configuration du djihadisme malien serait à la fois unique et partagée avec une pluralité de groupes dans l'aire sahélien (Bayart et al. 2019).

2.5.2. Socioéconomiques

Les déterminants socio-économiques de la prise d'armes des groupes djihadistes apparaissent assez similaires à ceux que les analyses des autres groupes avaient mis en exergue. **La littérature met en avant en particulier trois aspects : la défaillance de l'État dans la provision des services de base et dans le développement économique de certaines régions du pays ; l'émergence d'une problématique foncière ; la marginalisation - aussi bien économique que culturelle et sociale - de certains segments de la société.** Si le premier et le troisième volets coïncident avec les facteurs traités jusqu'à présent, **la littérature sur les groupes djihadistes insiste davantage sur la thématique de la conflictualité foncière.**

a) Concernant le premier aspect, les textes examinés ne manquent pas de souligner **les échecs de l'État « postcolonial » à traiter les enjeux du développement économique et de la pauvreté** (Francis 2013 : 5) : sa défaillance à fournir des services adéquats dans les domaines de l'éducation et de la santé à une population de plus en plus nombreuse, ainsi qu'à élargir le nombre d'emplois, est citée en tant que facteur essentiel de l'essor du discours religieux et des organisations de l'islam réformé. Une étude menée par Sambe et al. (2017 : 14-15) sur un échantillon de quatre-vingt-dix femmes en milieu urbain, notamment à Bamako et ses environs, identifie dans la pauvreté (47%) et dans le chômage (40%), les « points saillants en liaison avec la radicalisation ». Le ralliement aux mouvances islamiques « wahhabites », ou plutôt « réformées génériques » (Saint Lary 2012), serait symptomatique d'un enfermement religieux qui s'affirme en tant que modalité principale de contestation d'un système bloqué, où les « frustrations socioéconomiques » sont attribuées à l'impuissance de l'État et aux ingérences étrangères. L'étude de la Banque mondiale (2019 : 10) insiste également sur la perception par les acteurs locaux d'une « situation d'injustice », notamment économique, qui touche une « jeunesse privée de mobilité sociale et d'opportunités », voire qui est faite l'objet de pratiques de discrimination ou de taxation illégale perpétrées par les agents étatiques. L'« extrémisme violent » représenterait une modalité de « radicalisation » de l'expression de ces frustrations silencieuses.

Le manque d'**emploi** est également considéré comme un facteur central - bien qu'il ne soit pas le seul - de l'engagement dans l'« extrémisme violent » par les interviewés de la commune de Gorom-Gorom (Burkina Faso) et de la région de Diffa (Niger). C'est dans ces deux zones où l'on assiste à des cas nombreux de ralliement des groupes djihadistes - Ansaroul Islam dans le premier cas et Boko Haram dans le deuxième (Mercy Corps 2018). Le cas du prosélytisme de Boko Haram au Niger est paradigmatique de l'importance qui est attribuée dans la littérature aux déterminants socio-économiques : à partir de 2002 et 2003, les prêches de Mohamed Yusuf commencent à circuler dans la région de Diffa et trouvent un terrain fertile du fait des critiques portées à la gouvernance laïque du pays, qui n'aurait apporté qu'injustice et pauvreté. La première vague de jeunes qui rallient le mouvement de Yusuf relevait davantage d'Izala et leur motivation est considérée comme « principalement religieuse » par Pellerin (2017). En revanche, la seconde vague qui s'enclenche à partir de 2010 aurait contribué à réduire l'attrait religieux du mouvement à Diffa, tout en élargissant la palette des gens sensibles à l'appel de Boko Haram (Pellerin 2017 : 12-13) : la succession d'inondations qui avaient frappé Diffa dans les années précédentes avait aggravé la situation socio-économique - déjà difficile - de la région et la mise en avant par Boko Haram

de la pratique des razzias dans les villages aurait constitué un attrait important pour les jeunes combattants désireux d'améliorer leur condition (Pellerin 2017 : 25-26).

L'analyse du cas de Zinder par l'OIM montre une trajectoire similaire : en milieu urbain, c'est la pauvreté qui est souvent identifiée par les interviewés – leaders religieux, membres des forces de l'ordre, jeunes et religieux incarcérés, chefs de ménages, ainsi que jeunes faisant partie des « fadas » ou des « palais »² – en tant que mobile primaire de l'introjection des idéologies proposées par les organisations politiques et religieuses, notamment par les prêcheurs « réformés » et izala, ou bien par les recruteurs de Boko Haram. La contestation juvénile aurait ses racines dans l'échec des institutions éducatives à transmettre « des normes et des valeurs citoyennes », ainsi que dans la précarité économique des jeunes : si la majorité déclare avoir une activité rémunératrice de revenu (63,8 %) – malgré une haute proportion de chômeurs (35,8 %) –, seulement 33,5 % d'entre eux ont une activité permanente, alors que 41,9 % ont une activité saisonnière et 19,4 % une activité contractuelle (OIM 2018 : 32-33). C'est cette instabilité existentielle qui serait mobilisée par les mouvements « réformés », et orientée vers la défense d'une « foi menacée » par « l'occidentalisation » et la laïcité que le pouvoir politique incarne. Adéquatement instrumentalisée par les « entrepreneurs » politiques et religieux, l'idéologie religieuse représente donc un moyen pour structurer le défi aussi bien envers l'État qu'envers « l'état des choses » où la jeunesse urbaine se trouve piégée (OIM 2018 : 38-46).

De façon similaire, **l'enquête de l'ISS** sur soixante-trois « djihadistes ex-engagés » au Mali, **avance que le chômage demeure le facteur central de l'implication dans les groupes armés djihadistes**, bien qu'au sein d'une catégorie plus large de « déterminants économiques » : la pauvreté, la difficulté à subvenir aux besoins de base, le manque de perspectives... (ISS 2016 : 4). La revue de littérature faite par Cachalia et al. (2016) insiste sur les conditions de pauvreté extrême et le manque d'accès à toute forme de protection sociale qui affectent le Mali : ces facteurs auraient créé les conditions non seulement de l'essor de l'islam réformé et des groupes djihadistes, mais aussi de « n'importe quelle entité promettant [aux jeunes] une vie meilleure ». Leur argument est donc général : l'écart entre les attentes des jeunes et les politiques publiques réalisées représente une condition de criticité structurelle. L'organisation de la protestation des jeunes sous les auspices des groupes islamiques n'aurait aucune « plus-value » symbolique vis-à-vis d'autres formes mises en œuvre par d'autres acteurs : sa réussite relèverait uniquement de sa capacité à interpréter le désarroi socio-économique. Dans le cas d'AQMI, avancent-ils, les « services sociaux » – argent, santé de base... – que ce groupe fournissait aux communautés appauvries du Nord-Mali ont représenté des « facteurs incitatifs » à son ralliement par les jeunes. Le MUJAO s'est également montré très habile à jouer sur les bénéfices financiers qu'il pouvait octroyer aux recrues (Cachalia et al. 2016 : 13).

Ce caractère stratégique et conjoncturel des ralliements aux groupes djihadistes est évoqué aussi par Ibrahim (2019 : 93) : « l'idéologie est une condition nécessaire à l'essor d'une insurrection djihadiste, mais elle n'est pas suffisante [...] Les entrepreneurs djihadistes africains apparaissent généralement dans un contexte d'opportunité politique alimentée par divers facteurs: une capacité limitée de l'État à gouverner, une société profondément divisée, et le recours, par ceux qui remettent en cause l'État, à la violence pour exprimer leurs revendications sociales et politiques ». C'est dans cette optique qu'Arnaud (2016) mobilise pour le cas du Sahel la notion d'« islamisation de la contestation » (Botiveau 1992) : la communauté religieuse, et notamment les « nouveaux » mouvements réformés, se

² Groupes informels de jeunes très actifs dans la violence urbaine.

révéleraient capables de monopoliser la critique politique, notamment auprès des générations les plus jeunes, dans un contexte où les blocages sociaux empêchent ceux-ci de trouver leur place.

b) **Cette capacité de mobilisation est d'autant plus forte que l'émergence d'une question foncière affecte en profondeur les structures sociales et économiques historiques** : dans des pays qui demeurent fortement ruraux, continue Arnaud, la croissance démographique, accompagnée par un accaparement foncier de plus en plus intense, rend problématique l'accès à la terre des jeunes. En même temps, l'absence d'offres d'éducation, de formation et de développement local adéquates, notamment parmi les populations pastorales, les empêchent également de se lancer dans les domaines d'emploi « urbains » qui apparaissent par ailleurs saturés et donc peu réceptifs. En d'autres termes, les jeunes ruraux, notamment au Niger qui représente le cas d'étude principal d'Arnaud, se trouveraient coincés dans une situation où, malgré leur volonté de s'émanciper de la terre, ils sont condamnés à travailler au service du chef de famille sans revenus propres et sans perspectives d'autonomisation économique et familiale. La précarité serait donc la norme. Le registre religieux réformé s'avèrerait en revanche capable de donner corps à un message contestataire qui, par le biais de la prise d'armes dans les « mouvements radicaux », les émanciperait de ces contraintes sociales et économiques (Arnaud 2016).

Les enjeux de l'accès à la terre et du contrôle des ressources naturelles émergent donc en tant que déterminants socio-économiques centrales de la prise d'armes dans les groupes djihadistes en particulier dans les zones où les tensions entre éleveurs et agriculteurs, voire parmi les éleveurs, sont exacerbées par le phénomène de l'accaparement des terres (Tchangari 2017). Le Mali central, l'Est du Burkina Faso et la zone entre Ménaka (Mali) et Tillabéry (Niger) sont les régions qui sont le plus souvent analysées. Dans le cas du Burkina Faso, les groupes djihadistes se sont insérés dans une compétition de plus en plus acharnée entre acteurs locaux. La réforme agraire de 2009 facilite la vente des terres : dans un contexte tendu du fait de la croissance démographique, celle-ci permet aux classes urbaines d'acheter « en liquide » des parcelles aux propriétaires locaux – souvent âgés – au détriment des jeunes et des cadets sociaux qui se voient privés de toute perspective. La politique étatique de protection des aires naturelles, du gibier et des réserves piscicoles accentue cette exclusion : ces ressources sont mises sous tutelle des fonctionnaires des Eaux et des Forêts, qui en tirent profit, et ainsi « soustraites » aux acteurs locaux (Quidelleur 2020 : 5-6). La réponse uniquement sécuritaire de l'État aux violations et aux contestations de ces normes mène certaines catégories particulièrement affectées par ces transformations, comme les bergers transhumants du Soum et de la zone de Gayeri à rallier les groupes djihadistes, que ce soit JNIM ou bien l'EIGS, ceux-ci pouvant faciliter l'accès aux pâturages, garantir la protection du bétail, ainsi que la réouverture des zones de chasse et de pêche (Quidelleur 2020 : 11-12).

Pour ce qui concerne **la zone transfrontalière Ménaka-Tillabéry, la question foncière est au cœur des conflits entre éleveurs daoussak et peul toleebe** et de l'activisme djihadiste qui en découle. Alors que les Peuls se considèrent comme les « premiers occupants » de la région de Tillabéri, leurs terres de pâturage ont été progressivement réduites par l'avancement du front agricole des Zarma. En même temps, la rébellion des années 1990 permet aux Touareg daoussak voisins d'obtenir des armes avec plus de facilité : certains d'entre eux intègrent même l'armée malienne grâce aux accords de paix. Ces facteurs facilitent les vols de bétail par les Daoussak, ce qui exacerbe la condition déjà précaire des Peul toleebe. Alors que le rapport d'International Alert (2018) semble insister plus sur le chômage que sur la présence de conflits non réglés en tant que déterminants de la prise

d'armes, ICG (2018) met en exergue le rôle central de ces conflits dans le ralliement des groupes djihadistes aussi bien par certains Peul toleebé que par des Touareg daoussak : des jeunes Peul, dont beaucoup ont déjà fréquenté les groupes armés au Mali ou au Niger dans les années 2000, auraient rejoint le camp djihadiste – le MUJAO, puis l'EIGS – alors que des Daoussak issus de factions rivales de celles qui ont rejoint le MNLA – et puis le MSA – auraient rallié le MUJAO ou Ansar Dine. Si la mouvance djihadiste semble donc instrumentaliser les dynamiques locales pour s'installer et prospérer, elle en est en même temps instrumentalisée : ses réseaux, ses armes, son savoir-faire et sa légitimité sont exploités dans le but d'obtenir une mainmise sur les ressources foncières contestées (ICG 2018).

Les enjeux fonciers apparaissent centraux également dans le cas du Centre du Mali : les problématiques de l'accès aux ressources et de la transformation des modalités d'exploitation sont identifiées en tant que facteurs décisifs dans la mobilisation armée. Vis-à-vis des autres « zones de crise » analysées, la thématique de l'accès aux ressources apparaît davantage présente, du fait probablement de la configuration environnementale et socio-économique particulière de la région. Par exemple, la littérature traite très peu du sujet de l'économie des trafics, notamment par rapport au Nord-Mali, malgré les liens de proximité géographique entre les deux zones. Plusieurs dynamiques sont identifiées en tant que facteurs sous-jacents à l'exacerbation des conflits fonciers : le rapport FIDH (2018 : 9) met en avant la combinaison entre la croissance démographique et le changement climatique, qui entraîne l'augmentation de la pression sur des ressources en voie de raréfaction. En outre, la titrisation des terres et les projets de développement agricole intensif ont réduit davantage l'espace pastoral, qui s'avère ainsi de plus en plus convoité. Par exemple, la crise du Kareri de 2016 entre milices de chasseurs bambaras et communautés peul relèverait de l'accès à un titre foncier – qui, contrairement aux droits d'usage historiques, attribue un droit pérenne et absolu – dans le périmètre irrigué d'Alatona (Ségou), source de controverses et de contestations depuis 2010 (Thiam 2017 : 21).

D'après l'enquête menée par HRW (2018 : 19-20), la mobilisation armée des populations – qu'elles soient bambara, dogon ou peul – relèverait donc de la compétition de plus en plus acharnée pour la terre et pour l'eau, qui s'inscrirait dans un processus plus large de transformation des relations d'interdépendance économique. Alors qu'auparavant les agriculteurs dogon et bambara, continue l'étude, troquaient leur millet avec les bergers peul en échange de lait, l'enrichissement de ces premiers leurs a permis d'accumuler du cheptel et a rendu donc obsolète ce type d'interdépendance (HRW 2018 : 20). Ce processus d'accumulation, souligne l'étude, aurait ses racines dans l'élargissement progressif du front agricole, qui gagne en extension et en intensité d'exploitation des ressources, notamment autour des zones à peuplement dogon : la paix coloniale et leur croissance démographique ont poussé les Dogon à quitter progressivement les zones les plus proches des falaises de Bandiagara et à défricher des nombreuses terres qui étaient des zones historiques de pâturage des éleveurs peul. Au-delà de la réduction de l'espace de pâturage, fait qui est déjà problématique en soi, il faut considérer également les contraintes majeures posées aux mouvements des troupeaux peul par l'élargissement de la surface cultivée : les bergers se trouveraient à ne pas pouvoir transhumier sans endommager des cultures, fait qui est souvent cité comme une des sources de conflit (HRW 2018 : 20).

La recrudescence des tensions communautaires dans le Centre se déroule donc dans un espace complexe et en pleine mutation sociologique. **La mise en armes des conflits fonciers recoupe les enjeux liés à l'exercice de l'autorité politique** mentionnés plus haut : le processus de décentralisation (FIDH 2018 : 9) aggrave les récriminations contre l'État, accusé de déployer des **agents corrompus et népotistes**, ainsi que du **mauvais**

fonctionnement de la justice – domaine d'importance capitale dans une région agricole où les litiges fonciers représentent une problématique socio-économique majeure (Diallo 2017 : 300). Depuis l'époque de Moussa Traoré, avancent Tobie et Sangaré (2019 : 10-11), les agents étatiques seraient considérés plus comme des « prédateurs » et des « perturbateurs des équilibres économiques et sociaux traditionnels » que comme des éléments de stabilisation des tensions socio-économiques. Benjaminsen and Ba (2018 :15) insistent sur le rôle de la démocratisation dans la transformation des « petits » en « vaches à traire » par les élites et les fonctionnaires en quête de rentes : les juges, continuent-ils, n'auraient pas d'intérêt à résoudre les disputes foncières, car payés par les deux parties. Sangaré (2016 : 7-8) avance ainsi que ce seraient surtout les conflits anciens mal ou non gérés par la justice étatique qui constitueraient le mobile des assassinats ciblés perpétrés entre 2015 et 2016 par les groupes armés dans les zones de Mopti, Douentza, Boni, Mondoro et Ténenkou.

c) **Sur l'ensemble du territoire du Sahel central, force est de constater que l'appel des groupes djihadiste à la prise d'armes résonne plus fort où des segments de la société se perçoivent comme marginalisés, du point de vue aussi bien économique que culturel et social.** Contrairement à d'autres populations peules du Niger, les Toleebe n'ont pas de représentation « tribale » officielle auprès de l'administration et sont peu intégrés au fonctionnement de l'État. Le camp djihadiste est donc perçu comme un « rempart contre le risque d'hégémonie touareg », ainsi qu'en tant que levier vis-à-vis des forces armées nigériennes et du gouvernement (ICG 2018). D'après Charbonneau et Jourde (2016), l'essor du MUJAO dans la région de Gao serait étroitement lié aux tensions entre Kunta et Tilemsi, certes, pour la maîtrise des routes des trafics, mais aussi pour la « remise en compte d'anciennes relations de vassalité et de la suprématie des tribus dites nobles ».

Dans le cas du Centre du Mali, cette dynamique est encore plus patente (Charbonneau et Jourde 2016 : 23-24). Le comportement des autorités étatiques aggrave la situation de vulnérabilité globale des communautés nomades et est identifié en tant que facteur clé du ralliement à la Katiba Macina (Diallo 2017 : 302). L'expérience de l'État, surtout pour les populations nomades, combine les pratiques violentes de la police et des agents des Eaux et des Forêts à l'absence de toute autre manifestation, y compris lors de la conception du projet du Mali post-rébellion à la suite des interventions internationales – processus duquel ces populations sont ponctuellement exclues. Thiam (2017 : 34) souligne l'importance de la dénonciation de la corruption des autorités locales faite par les prêches de Koufa, où les élites religieuses, traditionnelles et les familles maraboutiques sont accusées d'être complices de « Bamako » dans la spoliation de « certaines catégories d'individus ». L'interdiction imposée par les groupes djihadistes aux communautés de porter leurs différends auprès des autorités maliennes, pour en revanche recourir à « leur » justice trouve donc un terrain fertile (Thiam 2017 : 36-37).

Les politiques étatiques de contrôle et de gestion du territoire, avancent Benjaminsen et Ba (2018 : 15-16) seraient perçues en termes vexatoires : le renforcement des prérogatives des agents des Eaux et des Forêts au nom de la lutte à la désertification et du développement durable se traduit par l'augmentation des amendes données aux femmes qui collectent du bois et aux pasteurs à la recherche de pâturage. La perception de l'État par les acteurs de la « brousse », concluent Benjaminsen et Ba, est donc celle d'une structure qui favorise systématiquement les agriculteurs, que ce soit par le biais de la justice, des politiques de développement, ou des programmes d'agriculture intensive. Châtelot (2017) rapporte que dans le post-2012 les forces de sécurité maliennes demanderaient pour la libération de chaque Peul ou Touareg arrêté entre 500.000 et 2 millions de francs CFA, en transformant ainsi aux yeux des communautés les opérations de sécurisation en tournées de pillage. Le

rapport d'ICG (2016) met l'accent sur l'instrumentalisation de l'État par les élites locales urbanisées : selon les pasteurs nomades, celles-ci utiliseraient leur connaissance des rouages de l'administration pour préserver leurs privilèges contestés, voire pour les réaffirmer.

C'est dans cet optique, conclut ICG (2016 : 4-5), qu'une minorité grandissante percevrait l'administration comme une « nuisance dont il convient de se débarrasser », notamment parmi les nomades peul ou parmi les Rimaibé, sous-représentés au sein de l'État et objets de la plupart des exactions. Ce sentiment d'abandon les aurait poussées à trouver d'autres formes d'identification (de Bruijn et Both 2017 : 789). Pellerin (2017 : 20-21) avance à ce propos le concept de « ralliements objectivement motivés » pour résumer les raisons « objectives » qui pousseraient les populations du Centre du Mali à rallier la Katiba Macina. L'adhésion aurait un caractère principalement instrumental : elles verraient dans le djihad – soutient-il – « un moyen d'améliorer leur propre situation » à partir des « réalités vécues ». Koufa proposerait un modèle de société alternatif qui répond mieux aux attentes des populations « socialement égarées ou marginalisées », et économiquement frustrées, en donnant ainsi une dimension sociale au discours religieux rigoriste (Châtelot 2017).

L'étude de la Banque mondiale (2019 : 10) avance de manière plus générale que la marginalisation de certains acteurs, notamment de communautés ou de tribus historiquement « subordonnés », serait une source de fragilité pouvant conduire à l'engagement dans les groupes djihadistes, ce qui pourrait « rehausser » leur statut social. Au-delà des aspects purement économiques, les groupes djihadistes seraient capables d'offrir – selon Pellerin (2017 : 20) – un « modèle de société alternatif », plus proche des attentes des populations marginalisées du Nord-Mali, notamment vis-à-vis de la justice : « leur confession ou degré de religiosité » – conclut Pellerin – serait un facteur tout à fait marginal. Si le cas du MUJAO a déjà été mentionné, la pénétration d'AQMI dans le Nord-Mali a été un facteur décisif dans la **revalorisation de la position sociale de nombreuses fractions**, et dans leur émancipation des hiérarchies statutaires d'antan, comme le cas des Arabes el-Ouasra l'illustre. Pour certaines communautés « anciennement esclavagisées », rallier ces groupes impliquerait l'adoption d'une « doctrine émancipatrice » constituant en effet un « moteur d'ascension sociale face à un ordre social figé » (Banque mondiale 2019 : 50). Les cas des Oulad Idriss et des Oulad 'Ich dans la région de Tombouctou montreraient aussi la dynamique contraire : l'engagement djihadiste dans AQMI aurait contribué à renforcer les fractions nobles (Pellerin 2017 : 21), vis-à-vis des autres acteurs locaux ou bien de l'État.

L'étude de Mercy Corps (2017 : 16-17) insiste sur le rôle des perceptions d'exclusion par le gouvernement et par les autres communautés dans le ralliement aux groupes djihadistes : des interviewés de la région de Gao soulignent que leur communauté subirait des « injustices directes » et ferait l'objet d'une marginalisation qui affecterait sa capacité à se développer, notamment du fait de l'absence d'écoles françaises (Mercy Corps 2017 : 16-17). C'est donc dans ce cadre qu'il faut contextualiser la question de la supposée « radicalisation » peul : si le cas des Peul toleebe du Niger a brièvement été traité plus haut, et celui du centre du Mali sera analysé plus bas, les insurrections au Burkina Faso illustrent avec clarté les dynamiques sous-jacentes. Dans l'Est du pays, les groupes djihadistes, notamment EIGS (Bensimon 2019), auraient mobilisé les sentiments de marginalisation des cadets sociaux, des Gourmantché et des Peul contre les Mossi, considérés comme la composante dominante : il s'agirait moins d'une situation de « radicalisation » religieuse – avance Quidelleur (2020) – que d'une mise en armes des tensions déjà présentes entre l'État et les populations locales, que la carence d'infrastructures et d'écoles aurait aggravées. Dans la région du Sahel, dans le Nord du Burkina Faso, les individus interrogés dans le cadre

de l'enquête d'International Alert (2018) semblent insister sur le caractère arbitraire des actions menées par les forces de l'ordre contre les « gens de brousse », qui sont régulièrement rackettés, humiliés et considérés comme des malfaiteurs, faisant du Sahel la région où les postes publics sont les plus rentables (International Alert 2018 : 31).

La vision d'un Sahel burkinabè au peuplement assez homogène et dépourvu de tensions intercommunautaires avancée par International Alert (2018 : 40) semble néanmoins se heurter à l'analyse d'ICG (2017) qui, en revanche, met en exergue les liens entre l'essor du groupe djihadiste Ansaroul Islam et les clivages qui traversent les réalités sociopolitiques et culturelles du Soum, à la fois « ethniques » et « intra-ethniques ». La prédication de Malam Dicko exprimerait les tensions qui divisent les acteurs qui historiquement ont exercé le pouvoir – les familles maraboutiques, les chefferies coutumières et les descendants des Peul « nobles » – et les nouvelles générations, qui sont de plus en plus en contact avec l'islam réformé, ainsi qu'entre des « villageois » mossi et des éleveurs peul, « toujours considérés comme différents » (Malagardis 2019) et cible des voisins foulé et mossi car soi-disant « complices des assaillants » djihadistes (Bensimon 2019). Les jeunes talibés arabisants et les Rimaibé représentent quelques-unes des catégories dont se compose la majorité silencieuse de la population dépourvue de pouvoir politique et d'autorité religieuse : ces composantes rejetteraient une tradition qui produit un ordre social figé et inégalitaire, et reprochent à l'État à la fois les nombreuses vexations envers les Peul et une distance excessive, voire l'incapacité à fournir des services et des infrastructures adéquates. Ce sentiment de victimisation caractériserait de manière plus générale la condition des Peul au Burkina Faso : ceux-ci dénoncent une sous-représentation au sein de l'élite politique et administrative, et leur défavorisation systématique par les institutions en cas de conflit (ICG 2017). En outre, peu de fonctionnaires et de forces de sécurité envoyés dans la région du Sahel maîtriseraient la langue peul, ce qui contribue à créer un fossé entre l'administration et les administrés.

Le discours djihadiste mobiliserait également une dimension sociale, politique et économique qui interpellerait notamment les individus issus de classes sociales défavorisées et des lignages peul des **« zones exondées » du Centre**, qui sont séduits par la dénonciation des détenteurs traditionnels des droits fonciers dans le Delta du Niger (ICG 2016). Dans ce cadre composite, la lecture du phénomène des groupes armés proposée par Sangaré (2016 : 7) met en exergue le rôle des clivages non seulement intercommunautaires, mais aussi intracommunautaires. Les élites locales auraient contribué à indiquer aux services de sécurité, à la suite du retour des représentants de l'État après la fuite de 2012, les communautés nomades qui s'étaient armées et qui avaient rejoint le MUJAO : si la plupart de ces nouveaux combattants n'avait pas à l'origine l'intention de combattre l'État, les exactions des forces armées cherchant à les désarmer – et exigeant le paiement de « contraventions » entre 100.000 et 600.000 francs CFA – auraient contribué à « mettre le feu » à l'ensemble des autres griefs que ces communautés avaient envers l'État malien et à les pousser à se battre contre celui-ci et ses représentants (Sangaré 2016 : 7-8). L'enjeu des tensions intracommunautaires est également mis en avant par Rupesinghe et Bøås (2019 : 12-13) qui avancent que la Katiba Macina aurait exploité les tensions aussi bien entre les groupes ethniques qu'entre les générations : les djihadistes se seraient présentés en tant que libérateurs des cadets sociaux pris au piège dans une structure d'exploitation des pâturages dans le Macina très complexe et très rigide, qui est inscrite dans l'architecture des rapports lignagers. En d'autres termes, certains lignages « nobles » jouissent du droit de prélever les droits de passage sur l'entrée des troupeaux dans les bourgoutières – pouvant s'élever jusqu'à 1.000.000 francs CFA – alors que d'autres lignages sont dans l'obligation de les payer. En revanche, la gestion des bourgoutières mise en place par la Katiba Macina

serait considérée très efficace et moins chère, les paiements des droits d'accès ayant été abolis – car la terre appartient à Dieu. Il est donc évident que son discours égalitaire est très prisé par les cadets victimes des rackets de l'État et des « nobles » peul : les éleveurs peuls, avance l'étude de FIDH (2018 : 29) en constitueraient le « gros des troupes », notamment les Diallobe – bergers d'ovins – et les Badiyankobe – bergers de caprins – d'autant plus que la multiplication des véhicules motorisés a réduit certains au chômage (FIDH 2018 : 29).

C'est dans la même lignée que Cissé (2018 : 198) affirme que le succès des djihadistes relèverait en premier lieu de la conflictualité entre Peul « nomades et sédentaires » et en particulier de l'opposition entre Peul autochtones-détenteurs des droits et Peul allochtones-frustrés par la « maltraitance » des autorités et le renchérissement des droits d'accès aux ressources. La critique de l'action perturbatrice de l'État s'accompagne donc des revendications de transformation des relations basées sur les normes et les hiérarchies coutumières (Tobie et Sangaré 2019 : 10-11). En outre, les Peul auraient aussi l'impression d'être marginalisés directement par le gouvernement de Bamako du fait d'accords de paix qui privilégient constamment les Touareg et les groupes armés du Nord, alors que ce sont eux-mêmes, affirment-ils, qui subissent le « contrecoup » des rebellions : brigandage, vols de bétail, circulation des armes... (ICG 2016 : 2). La pauvreté, le banditisme, les exactions des forces de l'ordre, la corruption la diminution de ressources sont donc identifiés comme les éléments sous-jacents au ralliement des groupes armés (HRW 2018 : 16).

La question de la marginalisation affecte aussi des segments sociaux sur base non-communautaire, comme par exemple les talibés arabisant au Mali. Les diplômés des systèmes d'études supérieures en langue arabe ressentiraient une frustration grandissante devant la difficulté à intégrer la société après leurs études à l'étranger. La crise de 2012 au Nord du Mali a représenté donc une « fenêtre d'opportunité » pour beaucoup de ces talibés et maîtres coraniques : l'adhésion aux mouvements armés djihadistes leurs a permis de réussir une ascension sociale qui leurs aurait été impossible dans une situation normale (Interpeace 2016 : 29-30).

2.5.3. Appât du gain

Bien que l'« appât du gain » soit un des déterminants qui est souvent évoqué aussi bien dans la littérature que dans la presse, l'importance qui lui est attribuée demeure très variable. Marchal (2012) met en avant l'« opportunisme économique » en tant que mobile fondamental de la multiplication du nombre des djihadistes dans la région. Dans le Centre, ceux qui prennent les armes – dans les groupes djihadistes ou non – chercheraient souvent à profiter du chaos pour s'engager dans des actes de banditisme ou dans le règlement de comptes personnels (HRW 2018 : 16). ICG (2016 : 7) souligne également l'« opportunisme » de jeunes hommes « tentés par l'aventure », qui rallient les groupes armés pour se procurer des armes et peser dans les conflits locaux, voire bénéficier d'une protection pour leurs activités. Rallier les groupes armés apporterait un gain instrumental et immédiat à l'individu. Par exemple, continue ICG, les bandits armés Ntéréré du Macina se seraient associés dans un premier temps au MNLA pour passer ensuite au MUJAO dans la région de Léré.

Thiam (2017 : 39) insiste sur le volet monétaire : rallier la Katiba Macina entraîne le paiement d'un salaire. Les combattants recevraient environ 150.000 francs CFA au recrutement, et les kamikazes jusqu'à 750.000. La Katiba aurait aussi attiré des nombreux jeunes bandits bannis des villes de la région : pour eux, le ralliement de la Katiba représenterait une occasion de gagner de l'argent « facilement » (FIDH 2018 : 29), tout comme pour les étudiants des écoles coraniques et tout type de « marginalisé ». Le salaire, continue FIDH (2018 : 36), pourrait aller

de 50.000 à 75.000 francs CFA pour une mission d'éclairage, alors que la participation à une attaque rapporterait environ 300.000 francs CFA. De façon similaire, l'étude d'ICG (2017 : 5) souligne les avantages économiques directs proposés par Ansaroul Islam à ceux qui, fin 2016, voulaient aller s'entraîner au Mali : 70.000 francs CFA par semaine (107 euros), alors que le salaire minimum au Burkina Faso ne ferait approximativement que 33.000 francs CFA par mois (50 euros). L'étude insiste aussi sur le volet du gain indirect que les composantes plus modestes de la société pourraient trouver dans la remise en cause par ce groupe des obligations économiques historiques, telles que les dons aux marabouts lors de cérémonies, le paiement d'une dot ou l'organisation de fêtes lors des baptêmes ou des mariages. Ceux-ci peuvent coûter jusqu'à 500.000 francs CFA (760 euros), à savoir dix fois plus qu'un mois de salaire minimum en ville.

Néanmoins, ICG ne semble pas attribuer un rôle central à ce déterminant (2017 : 5), tout comme le papier de Pellerin (2017 : 25) : les nombreux acteurs qui au Sahel tissent des liens avec les groupes djihadistes le feraient, certes, dans une optique utilitariste, mais qui ne prévoit pas d'engagement direct. Les djihadistes paient bien, tantôt leurs « courses » – en achetant au-dessus du prix du marché – tantôt les missions qu'ils sous-traitent aux « locaux », souvent des enfants ou des adolescents, telles que la pose de mines ou le service de guetteur du passage des forces internationales : cependant, ces techniques collusives ne représenteraient pas un véritable « mobile d'enrôlement ». L'étude de la Banque mondiale (2019 : 50) semble confirmer cette tendance : malgré les quelques exceptions individuelles ou le cas de Diffa mentionné plus haut, **la pauvreté généralisée ne constituerait pas en soi un « motif d'engagement », et la mobilisation aux finalités économiques se traduirait plus par un engagement indirect qu'un ralliement.** « La littérature reste lacunaire – continue l'étude – pour démontrer précisément la corrélation entre pauvreté et ralliement à des groupes extrémistes violents ».

Dans la même lignée, l'enquête d'International Alert (2018 : 27-28) reconnaît les « mobiles économiques » en tant que facteur « contribuant à la vulnérabilité de la jeunesse à l'extrémisme violent, sans être pour autant déterminant » : d'après les interviewés interrogés, l'engagement dans les groupes djihadistes serait utile à obtenir des biens, voire une sorte de salaire, mais il ne permettrait pas d'accumuler « une grosse fortune » contrairement à l'engagement dans les groupes signataires de l'accord d'Alger. En outre, l'« éloignement de la société » qui accompagnerait nécessairement ce choix entraverait une « existence aisée et prospère ». Dans le cas du Sahel burkinabé, l'étude exclut de manière catégorique la pertinence d'une logique opportuniste dans la prise d'armes des groupes djihadistes : d'autres activités moins risquées, comme l'orpaillage ou la migration, seraient davantage rentables. Les possibilités d'enrichissement et l'appât du gain, conclut l'étude, n'apparaîtraient donc pas comme un « moteur déterminant pour expliquer la vulnérabilité à l'extrémisme violent de la jeunesse du Sahel central ». Cette conclusion ferme semble néanmoins négliger les propos qui émergent des entretiens menés dans le cadre de cette même étude dans la région de Tillabéry : alors que le besoin économique est cité en tant que « mobile principale de l'adhésion des jeunes aux groupes armés [djihadistes] », le manque de moyens – évoqué par l'étude – qui caractériserait ces groupes serait un facteur tout à fait incompatible avec le propos du témoignage, et l'invaliderait irrévocablement (International Alert 2018 : 28-29).

D'autres papiers soulignent de manière plus nette l'importance du « gain » offert par le ralliement des groupes djihadistes. L'étude de Mercy Corps (2018) avance que le gain personnel demeure le déterminant le plus important qui est identifié par les interviewés à Gorom-Gorom (Burkina Faso), le deuxième plus important à Diffa (Niger) et le seul dans la

région de Tillabéry (Niger). Dans les trois cas, les déterminants « socio-économiques » l'emportent sur les facteurs « idéologiques », « éducatifs » ou liés à la « gouvernance ». Si dans les deux premiers cas les facteurs non socio-économiques apparaissent secondaires mais néanmoins centraux, dans le cas de la région de Tillabéry les déterminants évoqués seraient quasi exclusivement « socio-économiques ». À ce propos, ICG avance que dans la zone de Tillabéry l'on ne pourrait pas distinguer le militant djihadiste « convaincu » de l'homme armé qui prend les armes comme « gagne-pain » ou pour défendre sa communauté (ICG 2018 : 11). Ce propos rejoint celui d'Ibrahim (2019 : 96), qui suggère que les acteurs impliqués dans les trafics illicites ou liés à des réseaux criminels se seraient enrôlés dans les mouvements djihadistes dans le but de développer davantage leurs activités, en profitant stratégiquement de leur présence. Dans certains cas, la coopération entre ces deux catégories serait même plus profonde et réciproque, et irait au-delà du simple « appât » d'un salaire ou de butin : alors que les djihadistes contribueraient effectivement à protéger les activités des trafiquants, ils « sous-traiteraient » à ceux-ci des missions – modalité d'action qu'on a déjà évoquée plus haut. Les attentats à Ouagadougou de janvier 2016 auraient été exécutés par le biais de ce mode opératoire : 10 millions de francs CFA (17.000 \$) auraient été versés par le groupe djihadiste al-Mourabitoune à Mimi ould Baba ould Cheikh – fils de Baba ould Cheikh, ancien maire de Tarkint, proche d'AQMI et du MUJAO – et son groupe. C'est notamment le **MUJAO qui est pointé du doigt par plusieurs sources en tant que mouvement à vocation principalement économique** : Cachalia et al. (2016) soulignent sa capacité à attirer la jeunesse du Mali et du Niger en mettant en avant les bénéfices financiers qu'il serait capable de fournir. Selon Raineri et Strazzari (2015), 80 % de ses combattants aurait été composé par des trafiquants de drogue et contrebandiers, alors que la faction de Yoro Ould Dadah n'aurait pas hésité à rallier le gouvernement malien en 2015 dans le but de chasser le MNLA de Ménaka (Pérouse de Montclos 2019). Des déserteurs militaires liés au régime de Compaoré auraient également intégré les groupes armés qui opèrent dans l'Est du Burkina Faso (Douce 2019).

2.5.4. Identitaires

Concernant les déterminants identitaires, la littérature semble en inscrire une bonne partie dans la sphère du religieux – que l'on a traité plus haut –, qui s'avère donc un élément non-autonome, mais néanmoins central de la construction identitaire. Comme on l'a déjà souligné, les **facteurs psychologiques** – tels que le sentiment du manque d'implication des parents (PNUD 2017 : 36-37) ou leur divorce (Cachalia et al. 2016), le relâchement ou l'absence de l'ordre moral dans la société, ainsi que le manque d'un cadre stable de transmission des valeurs, voire d'une autorité (OIM 2018 : 34) – sont mis en avant par plusieurs auteurs en tant qu'éléments facilitant le « basculement » dans l'extrémisme violent ou, du moins, dans les courants salafistes qui expriment une « contestation » du système. L'étude d'Interpeace (2016 : 40) souligne précisément cette ambivalence : ces groupes peuvent représenter aussi bien une source de résilience à la violence, s'ils répondent aux attentes des jeunes en termes de « reconnaissance, de responsabilisation et de valorisation », qu'un cadre de socialisation alternatif qui peut contribuer à engendrer parmi ceux-ci un repli identitaire violent. De façon similaire, Arnaud (2016 : 134) avance que l'affiliation à ces mouvement religieux reformés offrirait une réponse aux problématiques de construction identitaire par l'insertion dans les réseaux de sociabilité et d'entraide professionnelle : c'est dans cette même lignée que Cachalia et al. (2016 : 17) mettent en exergue le sens d'« appartenance » ou l'« acceptation » qu'une organisation comme l'État islamique serait capable de véhiculer, bien que de manière extrême, parmi ses « citoyens ». Mutatis mutandis, l'État islamique dans le Grand Sahara représenterait en effet un moyen de rachat social pour la « jeunesse désœuvrée, sans emploi et sans perspectives » de la région de Tillabéry (International Alert 2018 : 29).

Ces études partagent tous une réflexion sur la marginalisation sociale ou communautaire et sur l'aspiration à en sortir que les doctrines reformées, voire djihadistes, arrivent à formuler : certaines catégories d'acteurs seraient donc plus disposées à un engagement dans les groupes djihadistes du fait de leur marginalité dans le système socio-politique, comme par exemple les talibé, dont l'intégration dans le système scolaire est difficile (Banque mondiale 2019 : 50). Les enjeux d'insertion socio-économique apparaissent donc au cœur des déterminants identitaires : l'acquisition d'un statut ou d'une identité « résolue » passerait nécessairement par certains gages matériels. La défense d'une cause religieuse, qui peut se faire aussi par le biais de la violence, représente dans le cas des jeunes de Zinder une source fondamentale de légitimité et de reconnaissance sociale : en se repositionnant au sein de la société avec un « statut plus valorisé » (OIM 2018 : 21), ils auraient moins de difficultés à obtenir le respect dans la communauté et donc à se marier – et vice-versa. L'acquisition de cette légitimité morale par les pratiques salafistes, voire par le passage occasionnel à la violence, aiderait à dépasser le blocage statutaire produit par le chômage et le manque de mobilité sociale des jeunes (Pellerin 2017). C'est sur cette lancée que Mercy Corps (2018 : 6) propose de considérer l'enjeu de l'autonomisation du foyer par le mariage comme la cause principale de la vulnérabilité à Diffa, tout comme Ibrahim qui identifie dans la perspective d'épouser une femme enlevée ou une djihadiste un des mobiles fondamentaux du ralliement à ces mouvements (Ibrahim 2019 : 96).

La respectabilité sociale est identifiée par la littérature en tant que facteur important de la construction identitaire également dans le cas du Centre du Mali. Le chômage et le sous-emploi représenteraient des conditions qui empêcheraient d'obtenir la reconnaissance d'un statut social respectable : l'étude d'International Alert (2018 : 27) avance que si, pour les jeunes hommes, l'élevage destiné à la vente permet généralement de subvenir aux besoins matériels – tout comme le petit commerce, le jardinage et le maraîchage pour les jeunes filles –, ces activités ne confèreraient pas de respectabilité sociale. La quête d'une véritable légitimité serait un mobile central des tentatives des jeunes hommes, continue l'étude, de remettre en cause les structures économiques, symboliques et morales de la société, notamment par le biais de l'enrôlement dans les groupes djihadistes. Cette mobilisation, qui repose sur les « vertus guerrières » et la masculinité associées au « métier des armes », répondrait donc moins à des raisons opportunistes qu'à la recherche d'un « statut » (International Alert 2018 : 44). Sur la même lancée, Thiam (2017 : 23) explique les confrontations déjà évoquées entre Peul et Dogon dans le Seeno-Bankass par la volonté d'émancipation des jeunes dogon servant d'éclaireurs à l'armée nationale, et par celle d'élévation sociale des Rimaibé ou des Bellah de la Katiba Macina (Thiam 2017 : 23).

La question identitaire apparaît ainsi inséparable de l'environnement communautaire où le développement de l'individu s'inscrit. Au-delà de ses pulsions et de ses nécessités, l'adoption de pratiques salafistes, voire la prise d'armes dans un groupe djihadiste, représentent de manière plus générale **l'occasion pour la communauté de reformuler à son tour ses relations hiérarchiques avec son environnement et de transformer les modalités d'accès aux ressources dont elle tire parti.** D'après Charbonneau et Jourde (2016 : 20-21), la pression des groupes touareg et du MNLA aurait été un élément décisif dans la connotation « ethno-raciale » du MUJAO. En mettant en avant les références au djihad du 19e siècle, celui-ci aurait attiré les lignages peul de la zone de Douentza, persuadés de rallier le bon camp dans un conflit qui est progressivement interprété dans une clé identitaire : le MUJAO aurait permis aux Peul de se défendre de leur « persécuteurs » ataviques, les Touareg. La refonte des frontières entre musulmans et non-musulmans, ou entre djihadistes et population, s'inscrit dans la même lignée : Ibrahim avance que l'affiliation religieuse fournirait une justification morale à la violence contre ceux qui ne font pas partie de la

« nouvelle » communauté (Ibrahim 2019 : 92). L'article de Grémont (2019) montre avec clarté les mécanismes de la transformation des relations lignagères engendrée par l'émergence de l'État islamique dans la région de Ménaka, non seulement au sein des Peul toleebe, mais surtout parmi les Daoussak : les schémas des ralliements au MSA et à l'État islamique relèveraient surtout des tensions au sein de la chefferie, et contribueraient ainsi à redessiner les frontières de celle qui est la communauté daoussak « légitime ». Quidelleur (2020) met en exergue une dynamique similaire pour ce qui concerne l'Est du Burkina Faso, où ce seraient les appartenances familiales, les cercles sociaux et les réseaux commerciaux qui constitueraient les catégories explicatives des passages entre les différents groupes.

Mais les déterminants identitaires occupent néanmoins une place subsidiaire, notamment pour ce qui est de la littérature autour du Centre du Mali, dans la mesure où, dans certains cas, comme on l'a vu plus haut concernant les populations songhaï et dogon, ces déterminants recoupent le mobile religieux : c'est la dimension communautaire des pratiques salafistes qui est identifiée en tant que facteur du ralliement aux groupes djihadistes. Dans d'autres cas, ce sont plus les solidarités entre communautés que l'appel religieux qui sont soulignées, même si elles sont toujours déclinées sur la base des logiques de protection : les liens entre peul Seedobe et Toleebe, soulignent Bagayoko et al. (2017 : 22), joueraient un rôle décisif dans le ralliement au MUJAO des pasteurs nomades en proie au déclassement dans le Centre du Mali, alors que Koufa n'aurait pas manqué de mobiliser dans ses prêches l'identité sociale des pasteurs, voire le manque de reconnaissance de leurs « spécificités », pour les persuader de rallier la Katiba Macina (Sangaré 2016 : 5). Benjaminsen et Ba (2018 : 11) insistent sur ce point, en soulignant l'importance du discours pro-pastoral de Koufa, où c'est le berger peul « ordinaire » qui est mis au centre en opposition aux élites traditionnelles désormais « de-pastoralisées ».

Zanoletti (2019) insiste de manière plus générale sur la capacité des groupes djihadistes de « gommer les différences lignagères » – expression qu'ICG (2017) utilise à propos d'Ansarul Islam (ICG 2017). Le discours djihadiste serait moins novateur du fait de la légitimation religieuse des différentes ambitions politiques et instances portées par les communautés, que du fait de la « vision d'ensemble » qu'il met à disposition des acteurs. Il reprendrait une bonne part des traits du projet africain de Kadhafi, selon lequel les différentes « ethnies » du Sahel auraient dû se noyer dans une identité fondée sur un islam désincarné et synchrétique – combinant l'islam traditionnel des groupes nomades à la stricte obédience sunnite du Tabligh – et sur un ethos pastoral prétendument historique. **L'affiliation djihadiste permettrait donc l'émergence d'une idéologie born again à la fois pour les lignages « nobles » – comme les Ifoghas – et les lignages « tributaires » – marginaux ou marginalisés – qui pourraient dépasser les contraintes statutaires historiques pour retrouver un nouveau dynamisme politique.**

2.5.5. Sécuritaires

Le volet communautaire est une dimension qui est d'autant plus soulignée par la littérature dans le cas des déterminants sécuritaires : **le besoin de protéger les intérêts matériels et l'intégrité physique des membres de la communauté est largement admis en tant que mobile essentiel du ralliement des groupes djihadistes.** À ce propos, l'étude de la Banque mondiale (2019 : 50) avance que la recherche de protection est « déterminante dans l'engagement auprès de groupes extrémistes violents » : **l'absence de l'État constituerait la raison principale de la recherche d'autres acteurs garantissant cette protection.** Pérouse de Montclos (2019 : 145) met en exergue le propos des jeunes des régions du Macina, de Sikasso et du Nord au Mali, qui auraient participé aux hostilités pour protéger leur famille, leur

communauté ou leurs activités économiques, licites ou non. L'importance de la protection des activités rémunératrices, qu'elles soient licites, comme l'élevage, ou illicites, comme le trafic de drogue, est mentionnée également par l'étude d'ISS (2016 : 4-5), qui identifie celle-ci en tant que préoccupation centrale de ces groupes, surtout parmi les jeunes qui exercent effectivement une de ces activités. Cette nécessité s'accompagne de la volonté de protéger l'intégrité physique des familles et des communautés.

Comme on l'a mentionné en passant plus haut, dans la littérature examinée **le besoin de protection est mis en relation la plupart du temps avec l'incapacité de l'État à exercer ce rôle, que ce soit par son absence ou par son arbitraire dans l'usage de la violence**. La contestation d'un État perçu comme injuste et responsable d'exactions visant une communauté est identifiée donc en tant qu'autre facteur primaire d'engagement dans les groupes djihadistes, comme par exemple dans les cas du Centre du Mali – comme on le verra plus bas – et du Sahel burkinabè (Banque mondiale 2019 : 50). Le rapport ICG (2017) sur Ansaroul Islam met en évidence la perception par les populations du Nord du Burkina des forces étatiques en tant qu'entité « chargée non pas de servir, mais de se servir, parfois en usant de la force ». Les reproches viseraient également la distance excessive et le manque de présence dans les situations de besoin. De façon similaire, Tchangari (2017) avance qu'au Niger les forces de l'ordre sont perçues en tant qu'acteurs faisant un usage arbitraire et disproportionné de la coercition, les mesures militaires et sécuritaires étant la seule réponse que les autorités formulent vis-à-vis des doléances des populations ou des phénomènes de désobéissance. D'après l'étude du PNUD (2017), ce seraient précisément les exactions commises par les forces étatiques qui représenteraient le point de basculement vers la violence djihadiste, dans un contexte, celui du Sahel, marqué par la méfiance envers l'État et l'administration (PNUD 2017). La répression par l'État et les atteintes portées aux droits de l'homme sont mentionnées également par Cachalia et al. (2016) en tant que facteurs centraux de la structuration d'un contexte de violence où les jeunes perçoivent la violence comme le seul moyen d'atteindre leurs objectifs. Dans le cas de la région de Tillabéry, les abus des autorités sur les populations s'accompagneraient de l'impunité dont profiteraient les groupes de voleurs de bétail daoussak : l'ampleur de ce phénomène serait attribuable à la non-intervention de l'armée qui laisse donc les éleveurs locaux et les civils à la merci de ces bandes armées (International Alert 2018).

Dans le contexte du Centre-Mali, la littérature semble identifier dans les déterminants sécuritaires un facteur transversal aux différentes typologies de groupes armés locaux – comme on le verra dans le détail plus loin. À nouveau, l'on attribue à l'État un rôle capital, que ce soit du fait de son absence et de son échec à assurer la sécurité des citoyens, ou bien de la nécessité de se protéger de la violence qu'il exerce. **Le « manque d'État » est un facteur qui fait l'objet de l'attention de plusieurs études**. Par exemple, le rapport FIDH (2018 : 77) avance que non seulement l'État serait absent des régions du Centre, et qu'il ne serait pas en mesure de fournir les services de base – école, police, justice –, mais aussi que, par surcroît, il trouverait sa seule forme de manifestation tangible dans les arrestations arbitraires, les exécutions sommaires, et les extorsions exécutées au détriment de la population. Ce sont ces conditions, conclut le rapport, qui permettraient aussi bien aux groupes djihadistes qu'aux milices communautaires de prospérer. L'étude HRW (2018 : 19) souligne à ce propos les difficultés des leaders communautaires à recevoir une réponse active de la part des forces de l'ordre : bien qu'alertées au préalable, il est rare que celles-ci interviennent rapidement.

L'échec du gouvernement à protéger les communautés, continue l'étude (HRW 2018 : 21), s'accompagnerait d'une **inaction totale vis-à-vis de la circulation des armes à feu** :

l'armée non seulement ne serait pas parvenue à désarmer les groupes armés après son retour dans le Centre à la suite de l'intervention française, mais quand le désarmement est fait, il apparaîtrait discrétionnaire. L'interdiction d'utiliser la moto qui a été imposée dans certaines zones du Centre ne s'appliquerait pas aux milices bambara et dogon – qui profiteraient ainsi d'une grande liberté de mouvement – tout comme les mesures de désarmement : l'armée collaborerait systématiquement avec les milices, soutiennent certains leaders peul, en fournissant armes et support logistique (HRW 2018 : 4). La partialité de l'État dans la gestion des conflits exacerberait la situation d'insécurité généralisée, en représentant ainsi un facteur décisif de la mise en armes des populations locales (HRW 2018 : 21). À ce propos, Sangaré (2016 : 11) souligne que certains « nobles » peul, détenteurs des droits sur les bourgoutières, auraient eu des agents de la gendarmerie « dans leur poche » : ils les auraient payés en échange des « services » de protection de ces bourgoutières et de prélèvement des « droits » d'exploitation. L'assassinat de trois gendarmes à Dialloubé à la fin de janvier 2015 aurait été motivé par cette pratique. Force est de constater, conclut Sangaré (2016 : 8), que les accusations dirigées contre les autorités locales de corruption et de partialité dans la gestion des conflits inter et intracommunautaires apparaissent justifiées.

La mobilisation djihadiste s'inscrit ainsi dans **l'atomisation de l'exercice de la violence, et dans la privatisation généralisée des « entreprises » de protection de soi et des propres ressources** : les acteurs locaux s'approprient la gestion des moyens de coercition pour subvenir à l'absence des forces de l'ordre. Ibrahim (2019 : 96) avance que les ralliements aux groupes djihadistes des bergers peul du Nord et du Centre du Mali, ainsi que du Nord-Est du Burkina Faso, répondraient en premier lieu au besoin d'auto-défense des communautés persécutées par des menaces multiples et en quête de protection. De façon similaire, Pellerin (2017) suggère que le MUJAO, et successivement l'État islamique, incarneraient une sorte de « parapluie sécuritaire » pour les Toleebe : leurs motivations n'auraient « rien de religieux », s'agissant de repousser les Daoussak et d'occuper des espaces de pâturage (Pellerin 2017 : 22), voire de protéger le petit capital familial – le bétail – contre les vols et les razzias (International Alert 2018 : 29). Au MUJAO, se seraient également ralliées les milices peul qui se battaient contre les groupes touareg, au-delà de ceux qui faisaient l'objet des exactions des forces de l'ordre (Mercy Corps 2017).

La réaction contre les exactions perpétrées par les forces étatiques constitue un autre des facteurs de la prise d'armes que la littérature met en exergue. La Katiba Macina est généralement évoquée en tant que le groupe qui incarne le mieux cette tendance. La lutte armée contre l'État malien, contre ses symboles et contre ses représentants, voire ceux qui collaborent avec lui, avance Sangaré (2016 : 8), représenterait une réponse aux exactions perpétrées par les forces armées. Le ralliement aux groupes djihadistes serait motivé en premier lieu par la possibilité d'avoir accès aux armes et d'apprendre à les manier à des fins qui sont d'abord d'autoprotection. Diallo (2017 : 300) souligne également la capacité du discours djihadiste d'exploiter et de mobiliser à son avantage la répression massive des communautés pastorales peul par les forces armées et la corruption des autorités locales, ce qui aurait exacerbé les tensions locales. Les « représailles aveugles » menées par les autorités maliennes contre les bergers peul, qui se sont intensifiées dans la phase post-2012 et qui, surtout en 2013, se sont soldées par la détention arbitraire de nombreux « suspects djihadistes », auraient fini par matérialiser cette discrimination des Peul déjà évoquée dans le discours de la Katiba Macina, entraînant ainsi la prolifération des acteurs armés (Diallo 2017 : 302). Par exemple, avance Thiam (2017 : 40-41), celles menées à la suite de l'attaque de Nampala de janvier 2015 s'en seraient prises à des innocents : les opérations de ratissage de l'armée malienne auraient visé surtout des jeunes Peul, dont plusieurs dizaines auraient été arrêtées arbitrairement, pour être ensuite libérées après des mois de détention, faute de

preuves. L'opération Seeno, continue Thiam, lancée début 2016 par les autorités maliennes, aurait engendré les mêmes conséquences : les ratissages exécutés par l'armée auraient mené à l'arrestation de nombreux jeunes peul, dont la plus grande partie aurait néanmoins été composée par de simples bergers qui étaient effectivement armés, mais uniquement pour se protéger des Térééré. Ces deux opérations, conclut Thiam, tout comme celle exécutée dans la zone de Douentza en 2013 qui a déjà été évoquée, auraient entraîné des bavures qui n'auraient fait qu'accentuer le ressentiment de la communauté peul à l'égard des autorités, en engendrant aussi plusieurs cas de menaces, de sévices ou d'assassinats ciblés contre des religieux, des autorités morales, des présumés collaborateurs de l'administration ou des personnes jugées hostiles à la présence des groupes djihadistes, et en poussant enfin les jeunes dans les bras de Koufa (Thiam 2017 : 40-41).

Le besoin de protection est le mobile central qui est identifié à propos du ralliement au MUJAO **dans le Gourma** et notamment dans la zone de Douentza : choisir le MUJAO, c'est choisir un contrepoids vis-à-vis des autres groupes armés « considérés comme concurrents » (Tobie et Sangaré 2019 : 8). ICG (2016 : 8) avance que ce serait la progression des combattants touareg du MNLA dans la région qui aurait poussé les nomades peul de la zone à rejoindre les camps d'entraînement du MUJAO à Gao, dans le but de recevoir une formation militaire et une protection contre ces groupes armés qui harcelaient leurs campements. L'insécurité grandissante, ajoute Sangaré (2016 : 5), aurait été un facteur clé dans la multiplication du nombre des combattants du MUJAO : les vols de bétails, les braquages pendant les jours de foire et les assassinats ciblés, représenteraient le mobile principal du ralliement de ce groupe par des nombreux Peul (Sangaré 2016 : 5). Si c'est le biais de l'occupation du cercle de Douentza par le MNLA qui a poussé ces populations dans l'engrenage de la guerre, notamment par leur affiliation au MUJAO (Bagayoko et al. 2017 : 21), force est de constater que l'autre face de la médaille est représentée par l'exploitation du mouvement par les Peul locaux : le MUJAO aurait été un instrument utile pour prendre le dessus sur des sédentaires dogon du Seeno avec lesquels des Peul étaient en conflit au sujet des terres, que ce fût dans une logique offensive ou bien de protection. Benjaminsen et Ba (2018 : 12) insistent sur le rôle décisif du MUJAO et, après sa dissolution, de la Katiba Macina, dans la protection des bergers contre les bandes armées des agriculteurs dogon soutenus par l'armée. Le MUJAO, conclut ICG (2016 : 8), aurait « monnayé en partie sa protection ou accepté des compromis pour attirer de nouvelles recrues », stratégie qui apparaît efficace dans l'implantation des groupes djihadistes au sein des populations de la zone. De Bruijn et Both (2017 : 785) identifient dans la capacité de protection montrée par les groupes djihadistes dans la phase chaotique de l'après-2012, l'élément capable de faire en sorte qu'une relation de confiance se mette en place avec les bergers peul, permettant aux djihadistes de « se faire écouter » et de diffuser parmi ces derniers leurs prêches « radicaux ».

2.5.6. Exogènes

Les déterminants exogènes occupent une place marginale dans la littérature, qui met en avant surtout **les ingérences étrangères**, que ce soit dans le domaine de l'organisation religieuse ou bien dans le domaine économique. Par exemple, Sköns (2016 : 171) souligne la provenance étrangère des groupes responsables de la « radicalisation » violente : les programmes d'aide organisés et financés par l'Arabie Saoudite, ainsi que par d'autres nations du Golfe, auraient été déterminants dans la mise en place de plusieurs madrasas contribuant à la diffusion des pratiques salafistes et wahhabites, notamment dans le Nord du pays. L'étude de FERDI (2016) insiste sur l'importance de l'influence étrangère sur certaines écoles islamiques, ainsi que de la mobilisation de référents « étrangers » très médiatisés, comme Al-Qaïda et l'État islamique, qui permettraient de décliner le « conflit global au vernis

religieux » en fonction des conflits locaux (FERDI 2016 : 21). De manière plus générale, **les ingérences étrangères, notamment d'acteurs régionaux comme Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc, mais aussi la France, joueraient un rôle central dans la montée des frustrations socioéconomiques, dont l'affiliation religieuse représenterait une modalité de contestation** (Sambe et al. 2017). Pellerin (2017 : 17-18) cite à ce propos les nombreuses théories du complot concernant le conflit israélo-palestinien et l'accusation de partialité faite à l'Occident : celles-ci nourriraient également un « phénomène de radicalisation », appelant les fidèles à défendre l'islam.

Dans le cas du Centre du Mali, on mentionnera uniquement deux facteurs. En premier lieu, celui que Guichaoua et Pellerin (2017 : 51-52) appellent l'« endogénéisation du jihad » : la disponibilité de ressources matérielles d'un groupe comme la Katiba Macina, voire sa capacité d'extraversion, représenterait un élément essentiel dans le choix fait par les acteurs locaux d'absorber le message djihadiste. Les connexions externes de ces groupes permettraient de résoudre les problématiques de « terroir » déjà évoquées. Zanoletti (2019 : 4), quant à lui, identifie dans les connexions pastorales régionales un deuxième facteur exogène de la prise d'armes dans le Centre du Mali : l'« occupation » djihadiste des pâturages relèverait avant tout de **l'insertion dans l'écosystème du Delta d'animaux « étrangers » par le biais de liens de confiance** tissés entre les Peul locaux et les chefferies arabes et touareg qui ont multiplié leurs troupeaux depuis une dizaine d'années. Le prosélytisme « en armes » des djihadistes aurait la fonction de faire le lien entre ces groupes – chefferies arabes et touareg, et Peul – en sécurisant les relations de confiance et en assurant le recrutement des jeunes peuls « pasteurs » auxquels les animaux sont délégués.

2.6. Déterminants de la prise d'armes des milices d'autodéfense

Un nombre réduit de travaux semblerait traiter la problématique de l'émergence des milices d'autodéfense, notamment parmi ceux qui sont issus du domaine académique : la proximité chronologique explique peut-être en partie cela et, contextuellement, la prédominance des rapports des think tanks dans les sources individuées. **Dans ces rapports, le phénomène de milices « ethniques » et d'auto-défense est lu à la lumière de l'essor des groupes djihadistes et des enjeux sécuritaires** entraînés par ceux-ci : les milices émergeraient en particulier dans la région de Mopti et dans le Centre du Mali – exception faite des Koglweogo du Burkina Faso – en réaction à l'offensive de la Katiba Macina et des expropriations perpétrées par celle-ci sur les communautés agricoles et, plus généralement, sur les « non-djihadistes ». **En bref, la littérature semble concorder sur le rôle des déterminants sécuritaires de la prise d'armes**, tout en insistant davantage sur le caractère de réaction incarné par les milices communautaires : celles-ci représenteraient l'évolution de cellules armées déjà existantes à l'échelle villageoise ou qui ont émergé au fil des rebellions – souvent avec l'appui du gouvernement. La protection de la communauté, du bétail et des intérêts économiques revêtirait une importance centrale dans la (ré)organisation de celles-ci. Malgré le nombre limité d'études traitant de manière spécifiques le sujet des milices, la littérature identifie de manière générale le mobile de la (ré)activation de ces cellules dans le but de soutenir des forces armées affaiblies et sous-équipées, sans pour autant oublier le rôle des anciens miliciens intégrés dans l'armée grâce aux programmes de réinsertion lancés après la fin de la rébellion de 1990. Ces milices informelles – des chasseurs Dozo et du groupe Dana Ambassagou aux Koglweogo et aux milices plus proprement « communautaires » – sont souvent assimilées à des « groupes paraétatiques et sont encadrées, formées, et équipées par le gouvernement (souvent dans des conditions opaques) afin de contrecarrer l'influence d'autres groupes jugés moins favorables au

pouvoir central » (Tobie et Sangaré 2019 : 18). En un mot, la création des milices d'autodéfense semble refléter les logiques « propres » de la reproduction de la violence qui émergent en tant que facteur central de sa recrudescence, voire de la mise en armes généralisée des conflits ethniques et intra-ethniques (Tobie et Sangaré 2019 : 13).

Les déterminants identitaires, et de l'« appât du gain » sont souvent mentionnés, mais de manière subsidiaire. Concernant ces premiers, si l'identité est mentionnée comme un des critères fondamentaux de l'organisation des milices d'autodéfense à l'échelle villageoise, la littérature prend rarement en compte les modalités de construction de ces identités. L'œuvre des « entrepreneurs identitaires » dans la création de frontières culturelles et symboliques entre communautés n'est pas problématisée, notamment vis-à-vis de la définition de ce qui représente la « propre communauté » et l'« autre » qui la menace. Dans d'autres cas, ce sont les nécessités de protection ou bien d'acquisition d'un statut social qui sont soulignées. Concernant l'appât du gain, l'opportunisme est identifié comme un des déterminants du ralliement : ceux qui prennent les armes chercheraient souvent à profiter du chaos pour s'engager dans des actes de banditisme ou dans le règlement de comptes personnels. Les problématiques de l'accès aux ressources et de la transformation des modalités d'exploitation sont identifiées en tant que facteurs centraux de la mobilisation dans les groupes armés, mais ne sont pas déclinées de manière spécifique par rapport aux milices.

2.6.1. Sécuritaires

La littérature semble identifier **dans les déterminants sécuritaires le facteur central dans la prise d'armes des groupes d'autodéfense.** Alors que ceux-ci partagent avec les groupes djihadistes la nécessité de donner des réponses au manque d'État, et surtout à son incapacité à assurer la sécurité des citoyens, dans leur cas la littérature met moins en exergue la dimension de la protection « de » l'État et de la mise à disposition des autres services de base (école, justice). Ces facteurs, si présents, sont mentionnés en tant qu'éléments subsidiaires (FIDH 2018 : 77). L'étude HRW (2018 : 19) souligne les difficultés généralisées des leaders communautaires à recevoir une réponse active de la part des forces de l'ordre : bien qu'alertées au préalable, il est rare que celles-ci interviennent rapidement. Lors de l'attaque d'Ogossagou de mars 2019, alors que l'armée avait été appelée sitôt, les soldats seraient arrivés sur place avec plusieurs heures de retard malgré la proximité géographique entre la base la plus proche et le village (Le Cam 2019). L'absence des forces de l'ordre engendrerait donc l'appropriation par les acteurs locaux de la gestion des mécanismes de protection : la situation qui ressort de l'analyse de la littérature est celle d'une atomisation de l'exercice de la violence, où la prise d'armes « autarchique » devient la seule manière de se protéger et de protéger ses ressources, voire une modalité généralisée de gestion des relations politiques, comme Quidelleur l'illustre pour ce qui concerne l'Est du Burkina Faso (Quidelleur 2020)

Le caractère désormais banal et ordinaire de la violence, souligne l'étude HRW (2018 : 17), est exploité à la fois par les djihadistes et par les milices pour s'affirmer en tant qu'acteurs du banditisme, du vol de bétail et de l'occupation des terres : à ce propos, la littérature ne semble pas mettre en avant des différences importantes entre ces acteurs. Des intellectuels peul interviewés par ICG (2016 : 5) avancent que l'appel aux armes serait général, les communautés étant désormais dans l'obligation de prendre « les armes pour se défendre » et pour gagner « le respect » de l'État et des communautés rivales. Les leaders des groupes d'autodéfense dogon et bambara évoquent tout aussi bien la nécessité de se protéger. Dans leur cas, il s'agit de se protéger des djihadistes, qui d'après eux seraient une émanation

directe des communautés peul : un de ces leaders, relate HRW (2018 :18), aurait affirmé que « les djihadistes se cachent dans les villages peul, d'où ils lancent leurs attaques et ils nous tuent ». « L'armée a démontré son incapacité à nous protéger » aurait déclaré un autre, « notre population se révolte : les gens disent que nous ne pouvons pas continuer à accepter ça. Les chefs de village ont demandé aux chasseurs de les protéger et c'est ce qu'on a fait ». D'autres ajoutent que le seul problème serait la présence des Peul (« à éliminer tous »), tous complices des djihadistes (HRW : 2018 :18). La reproduction de la violence, qui semble désormais suivre sa propre logique, émergerait donc en tant que facteur central de sa recrudescence, voire de **la mise en armes généralisée des conflits ethniques et intra-ethniques** (Tobie et Sangaré 2019 : 13).

La création de « groupes d'autodéfense » et de milices – comme Dana Ambassagou sur le plateau dogon, les Dozo « bambara » et le groupe peul de Sékou Bolly – serait ainsi **« une mesure palliative » à l'incapacité des forces armées maliennes de protéger les communautés** (Tobie et Sangaré 2019 : 13). La généralisation de la violence apparaît d'autant plus grave que le gouvernement malien, conclut HRW (2018 : 23), aurait sous-traité certaines de ses responsabilités en termes de protection et de sécurité à ces groupes. L'étude FIDH (2018) insiste sur le fait que les groupes « Dozo » qui opèrent dans la région de Ségou et de Mopti identifient leur raison d'être dans la montée de la menace djihadiste à partir de 2014, et notamment dans la pression exercée par la Katiba Macina, dans un contexte d'absence des forces de sécurité et dans l'incapacité plus générale du gouvernement de protéger les populations. Les djihadistes auraient donc joué un rôle fondamental dans la « conversion » des Dozo qui se déroule à partir de 2015 : d'organisation de chasseurs aux tâches quasiment plus symboliques que sécuritaires, ceux-ci s'organisent en véritables groupes d'autodéfense capable de mettre en place aussi bien des barrages routiers que des véritables opérations militaires contre les djihadistes (HRW 2018 : 26). Thiam (2017 : 43) ajoute que ces éléments auraient été utilisés à l'origine comme éclaireurs par l'armée malienne, avant qu'ils ne s'organisent en milices et ne s'engagent directement dans les combats. Ce serait par ce biais qu'ils auraient gagné le soutien des autorités maliennes. Organisés sur base ethnique (FIDH 2018) et enracinés dans les villages bambara et dogon, ils se sont avérés capables d'intervenir dans d'autres villages si besoin (HRW 2018 : 25). La milice dogon « Somboro » – du nom de son chef, Théodore Somboro – active dans le Seeno aurait même tué un cadre d'AQMI, Aboubacar El Chenguetti (Thiam 2017 : 43). Cet activisme de la part de Somboro aurait contribué à provoquer une course à l'armement par les groupes armés, ainsi qu'un « course » aux représailles : après ses tentatives de mobiliser une centaine de villages dogons de la région dans le boycott des produits et des services des Peul, comme par exemple le confiage de bétail à ceux-ci, Somboro aurait été assassiné en octobre 2016 (Thiam 2017 : 43). De façon similaire, la création de la milice bambara de Dioura relèverait de la tentative de répondre aux règlements de compte entre Peul et Bambara dans la zone : un élu de Dioura se serait chargé d'acheter des armes à Bamako et bénéficierait de l'appui de la gendarmerie locale (Thiam 2017 :43).

L'étude de HRW (2018 : 30) souligne également que le mobile de la création de l'Alliance pour le Salut du Sahel, formée en mai 2018, serait **la protection de la communauté peul** au Mali et au Burkina Faso des attaques des Dozo et des autres groupes armés qui opèrent dans la région, notamment à la suite des attaques contre les villages peul des cercles de Koro et de Djenné, (FIDH 2018 : 51). Essentiellement constituée de jeunes Peul maliens, nigériens et burkinabés, elle serait commandée depuis Bamako, sa hiérarchie étant composée majoritairement de fonctionnaires et de militaires peul, dont des hauts gradés de l'administration malienne : elle aurait réorganisé les groupes d'auto-défense à l'échelle villageoise. Bagayoko et al. (2017 : 21) avancent que l'Alliance serait présente surtout autour

de Mondoro, Gbuiye, Djonna, Kagnoumé, Douma, Tabako et Ngouma : ses membres refuseraient d'être assimilés aux djihadistes, en contestant le *modus operandi* et les objectifs de ces derniers. Ils déclarent au contraire vouloir défendre les droits des communautés peul, victimes des exactions et des représailles de l'armée malienne qui les assimile aux groupes terroristes. Le groupe Dewral Pulaaku, créé en 2014 par des Peul du Hayre et du Seeno, reportent Bagayoko et al. (2017 : 22), viserait également à défendre les intérêts des Peul, en cherchant à « éviter » les conflits intercommunautaires. Il serait néanmoins composé majoritairement par des anciens pasteurs peul qui avaient rallié le MUJAO en 2012 et qui avaient reçu un entraînement militaire dans leurs camps à Gao. L'arrestation de son président aurait engendré la (re-)« radicalisation » de nombreux de ses membres et leur ralliement aux groupes djihadistes de la zone (Sangaré 2018 : 210-211).

La « protection du pays dogon » est évoquée en tant que raison de la création de Dana Ambassagou (HRW 2018 : 27). Lancée en 2016 à la suite de l'homicide de Théodore Somboro, le but de cette milice, avance FIDH (2018 : 51), serait de réagir à l'insécurité généralisée dans les cercles de Douentza, Bankass, Bandiagara et Koro et, en particulier, aux attaques des djihadistes contre les Dogon. Elle se composerait majoritairement d'éléments qui revendiquent une appartenance à la confrérie des « chasseurs ». Néanmoins, ces « jeunes Dogons issus des villages de la zone » échapperaient désormais à l'autorité de la principale association malienne de Dogon, Ginna Dogon : ces combattants seraient des « jeunes éléments incontrôlés » qui chercheraient uniquement à profiter de l'« occasion de chasser les Peuls ». Son état-major est présidé par Youssouf Toloba, célèbre chasseur du cercle de Koro. De façon similaire, la milice d'autodéfense dogon de la région de Douentza qui a vu le jour en 2018, reporte HRW (2018 : 28-29), aurait le but de défendre les villages de la zone, notamment Yangassadiou, Douna, Toikana, Banai et Tiguila, en se « renforçant mutuellement ».

Les Koglweogo du Burkina Faso semblent partager le même souci de « sécurisation » des populations. Émergés en tant que phénomène majeur à partir de 2015 dans le cadre du « nouveau » Burkina Faso de l'après-Compaoré, l'ensemble des Koglweogo – ou « gardiens de la brousse » en langue Mossi – se compose de groupes locaux dont le but serait de protéger la propriété privée et le bétail des populations, notamment dans les zones rurales et péri-urbaines. Les similitudes avec les Dozo seraient discutables. Alors qu'ils prétendent s'inscrire dans la tradition et dans la culture dozo, ils apparaissent davantage liés aux chefferies locales : contrairement aux Dozo, le chef de village est souvent aussi le chef des Koglweogo (Hagberg 2019 : 178-180). Ceux-ci identifient leur source de légitimité dans la réponse qu'ils donnent aux carences de l'État, dont ils critiquent la passivité et l'incapacité dans la provision de la sécurité de proximité, notamment vis-à-vis de vols, et dans l'exercice de la justice (Da Cunha Dupuy et Quidelleur 2018 : 3). Ils s'affichent également comme les « porteurs » des revendications de la population concernant la provision de services comme l'accès à l'eau et au transport routier (Da Cunha Dupuy et Quidelleur 2018 : 5). Ils seraient néanmoins critiqués, affirment Bensimon et al. (2019), pour les sévices que certains de leurs membres infligent aux délinquants présumés, voire pour les exactions contre la communauté peul dans le nord du Burkina qu'ils perpétreraient, leur engagement dans la lutte anti-terroriste détériorant davantage les relations avec celles-ci (Banque mondiale 2019 : 54). Quidelleur (2020 : 8) affirme que dans l'Est du pays l'arrivée des djihadistes aurait poussé les Koglweogo à passer des accords de non-agression avec ceux-ci, au nom de l'opposition à l'État et du soutien au « bien-être » de la population. Par surcroît, des anciens Koglweogo auraient rejoint les groupes djihadistes ou collaboreraient avec eux sur une base régulière dans un contexte de généralisation et de banalisation de l'usage de la violence (Quidelleur 2020 : 8).

2.6.2.Appât du gain

L'opportunisme est également identifié comme un des déterminants du ralliement aux milices d'autodéfense : ceux qui prennent les armes chercheraient souvent à profiter du chaos pour s'engager dans des actes de banditisme ou dans le règlement de comptes personnels (HRW 2018 : 16). ICG (2016 : 7) souligne également l'« opportunisme » de jeunes hommes « tentés par l'aventure », qui rallient les groupes armés pour se procurer des armes et peser dans les conflits locaux, voire bénéficier d'une protection pour leurs activités. Rallier les groupes armés apporterait un gain instrumental et immédiat à l'individu. Le mobile du butin et des pillages est identifié par Bensimon et al. (2019) en tant que facteur clé du ralliement aux milices « dozo » et aux chasseurs traditionnels : des « profiteurs de guerre » auraient intégré ces groupes, avec peu d'attention envers leurs valeurs et leur mission historique (Bensimon et al. 2019). De façon similaire, Quidelleur (2020 : 8) souligne l'opportunisme des jeunes qui changent de mouvement en fonction des réseaux familiaux, des milieux sociaux ou tout simplement des réseaux commerciaux que ce changement leur ouvre : il mobilise cette lecture pour expliquer le ralliement des anciens Koglweogo aux groupes djihadistes, ou du moins leur collaboration régulière, dans l'Est du Burkina. Dans la même lignée, le ralliement aux milices aurait le « but inavoué » d'intégrer le processus DDR, qu'il se fasse sur base communautaire et/ou dans le cadre des confréries des Dozo (FIDH 2018 : 50).

2.6.3.Identitaires

Les déterminants identitaires occupent une place marginale dans la littérature concernant les milices d'autodéfense : si l'identité communautaire, culturelle ou ethnique, déclinée localement, est mentionnée comme un des critères fondamentaux de l'organisation des milices d'autodéfense à l'échelle villageoise, les modalités de construction de ces identités sont rarement prises en compte. Par exemple, l'étude FIDH (2018 : 32) met en exergue le rôle des « entrepreneurs identitaires » comme les Dozo, qui inscrivent leurs activités de protection dans le bagage culturel de la « tradition » bambara, mais cette dimension identitaire n'est pas problématisée. En revanche, Poudiougou et Zanoletti (2020) insistent sur la capacité de ces entrepreneurs à constituer la violence en politique publique, en mobilisant des répertoires ethniques et religieux : autrement dit, **c'est l'exercice de la violence qui impose une recomposition des identités ethno-religieuses aux relations politiques entre lignages, plutôt que le contraire**. Ces identités sont revendiquées et monopolisées par les hommes d'armes afin de légitimer l'exercice de la violence au nom d'une auto-défense contre l'« ennemi » qui assurerait sa propre « survie ». La composition des milices est ainsi irréductible à la seule appartenance ethnique et religieuse ou bien aux seuls facteurs matériels : au contraire, c'est plutôt le rattachement à la milice qui produit les identités ethniques et religieuses.

La respectabilité sociale est identifiée par la littérature en tant que facteur important de la construction identitaire aussi dans le cas des milices : la prise d'armes repose sur les « vertus guerrières » et la masculinité associées au « métier des armes » et répondrait donc moins à des raisons opportunistes qu'à la recherche d'un « statut » (International Alert 2018 : 44). L'on insistera brièvement sur le propos de Thiam (2017 : 23) mentionné plus haut, qui identifiait dans la volonté d'émancipation des jeunes dogon servant d'éclaireurs à l'armée nationale, et par celle d'élévation sociale des Rimabé ou des Bellah de la Katiba Macina, un des facteurs sous-jacents aux confrontations déjà évoquées entre Peul et Dogon dans le Seenobankass (Thiam 2017 : 23).

2.6.4. Socioéconomiques

Si les déterminants socioéconomiques représentent sans doute le cadre où se déroule la prise d'armes, ils ne semblent **pas être identifiés en tant que mobile spécifique du ralliement des milices d'autodéfense** : la mobilisation armée des populations du Centre – qu'elles soient bambara, dogon ou peul – dans n'importe quel type de groupe armé relèverait de la compétition pour l'accès aux ressources et du processus plus large de transformation des relations d'interdépendance économique, notamment entre agriculteurs dogon et bambara d'un côté, et berger peul de l'autre (HRW 2018 : 19-20). Comme on le mentionnait plus haut, les dynamiques d'accumulation de cheptel par les sédentaires, d'élargissement progressif du front agricole, de croissance démographique et, contextuellement, de réduction de l'espace de pâturage représentent le substrat des tensions foncières.

3. OBSERVATIONS GENERALES

3.1. Propos liminaires

Quelques propos initiaux peuvent contribuer à contextualiser adéquatement les observations sur le fond de la revue de littérature. En premier lieu, malgré une convergence générale sur l'interprétation globale de la violence politique au Mali, les sources analysées semblent attribuer des nuances différentes aux événements : si l'on prend le cas de la zone de Tillabéry, la littérature identifie dans les déterminants « socioéconomiques » les facteurs principaux de la prise d'armes. Néanmoins, les différents auteurs mettent l'accent sur des phénomènes distincts : par exemple, alors qu'ICG souligne une substantielle homogénéité des mobiles des groupes armés - djihadistes et non - puisque prendre les armes représenterait à la fois un « gagne-pain » et une manière pour défendre la communauté, International Alert insiste davantage sur la question de l'abus des autorités ainsi que sur la non-intervention de l'armée qui laisse donc les éleveurs locaux et les civils à la merci des bandes armées. Comment peut-on évaluer le « poids spécifique » de chaque élément au sein des déterminants « socioéconomiques » ? En outre, faut-il rappeler que la littérature cite souvent plusieurs facteurs à la fois, en insérant chacun d'entre eux dans une toile complexe où les différentes typologies de déterminants s'imbriquent. Peut-on déterminer qui « a raison » ? Insister sur la « fugacité » de ces analyses est utile non pas pour remettre en question la scientificité de ces travaux, mais pour souligner **le rôle fondamental de la subjectivité dans le travail du chercheur et, en conséquence, l'importance d'appréhender les phénomènes visés par le biais d'un cadre « large »**, notamment par la comparaison des textes qui soient le plus variés possible.

En second lieu, la prévalence du djihadisme parmi les typologies de groupes armés traitées dans la littérature est une donnée très intéressante, notamment à la lumière de celui qui apparaît comme un paradoxe : vis-à-vis du grand intérêt porté à ce sujet, une grande partie des textes semble s'efforcer de mettre en avant une sorte de convergence en termes de déterminants entre ces groupes et les groupes non-djihadistes. **Autrement dit, la prédominance du djihadisme dans la littérature s'accompagne de la négation de sa spécificité idéologique/religieuse** - jusqu'à labelliser « groupes extrémistes violents » les mouvements djihadistes. Si les implications de cette orientation sont analysées plus bas, il faut néanmoins s'interroger ici sur les raisons d'une telle prévalence des analyses qui portent - par exemple - sur la Katiba Macina alors que celle-ci « partagerait » grosso modo les mêmes déterminants que la milice Dana Ambassagou. Alors que le facteur chronologique est sans doute important et peut expliquer le nombre réduit d'articles, notamment scientifiques, portant sur les milices d'autodéfense, cette explication ne tient qu'en partie : l'ampleur prise par les opérations de ces groupes est certes un phénomène récent, mais il ne faut pas oublier que Dana Ambassagou date de 2016 et que les Dozo ont opéré au Mali à partir de 2015, tout comme la Katiba Macina. Le cas des Koglweogo est emblématique : nous n'avons pu repérer et analyser que trois textes « scientifiques », dont un seul article académique, outre les articles de journal. Cela doit impliquer une réflexion sur les critères qui guident le choix des sujets d'enquête, sur la qualité des informations dont les chercheurs disposent pour avancer leurs analyses, ainsi que sur le recul nécessaire vis-à-vis des conclusions tirées.

Mais ce propos est surtout propédeutique à réfléchir à un troisième point, à savoir aux modalités de fonctionnement des références scientifiques et de **l'effet « bulle » qu'elles**

risquent d'engendrer dans le cas d'un sujet « contemporain » comme la violence politique au Sahel. La littérature apparaît très consensuelle, voire peut-être « trop » : ce consensus relève-t-il d'une homogénéité des éléments empiriques ou bien de la circularité des références ? La récurrence des mêmes papiers est accablante et génère un effet de consolidation qui apparaît détaché de la portée effective de ces travaux. Par surcroît, la convergence engendrée par cette « claustrophobie théorique » est d'autant plus paradoxale que des enquêtes de terrain – exécutées dans des localités multiples – constituent le cœur de ces travaux. Il faut donc réfléchir aux modalités de construction du savoir scientifique concernant des enjeux à la fois en évolution et localisés dans des terrains « difficiles » : ces situations de « consensus », où l'on peut remarquer une circularité de références, doivent donc être abordées avec caution et prudence. La quantité de travaux sur certains groupes armés implique-t-elle a priori une fiabilité majeure des conclusions tirées ou l'effet « bulle » peut-il représenter le « déterminant » du consensus sur les « déterminants » de la prise d'armes ?

3.2. Conclusions générales

Concernant le fond de la revue de littérature sur les déterminants de la prise d'armes, on peut avancer que :

L'examen des déterminants génériques de la prise d'armes révèle la prééminence dans la littérature des **explications socio-économiques et sécuritaires**. Un consensus relativement large semble émerger à propos des trajectoires d'exclusion « ethno-raciales » d'un côté et, de l'autre côté, des conflits inter- et intra-communautaires autour des ressources naturelles, notamment entre agriculteurs et éleveurs, en tant que facteurs principaux de la prise d'armes dans les trois pays visés. Les responsabilités de l'État seraient multiples : il s'avèrerait absent ou bien incapable d'exercer ses prérogatives. La « mauvaise gouvernance » est identifiée comme une des causes de l'instabilité, tout comme les exactions ou les répressions armées perpétrées contre les populations civiles. Le rapport de la Banque mondiale (2019 : 7) insiste sur les « quatre arènes de contestation » : l'accès au pouvoir et à la gouvernance, l'accès aux ressources naturelles, l'accès aux services et l'accès à la justice et à la sécurité. Les deux premiers domaines seraient ceux qui affectent majoritairement les dynamiques de conflit. Il faut néanmoins ajouter à cette remarque la capacité d'auto-alimentation du recours aux armes qui émerge assez clairement de l'analyse de la littérature : **la prise d'armes aurait la tendance à « s'autonomiser » progressivement de ses déterminants pour acquérir une logique de reproduction indépendante.**

Les autres déterminants apparaissent complémentaires aux interprétations « socio-économiques » et leur importance varie en fonction des études examinées. Comme on le mentionnait plus haut, **la littérature combine souvent plusieurs déterminants à la fois, en insérant chacun d'entre eux dans une toile complexe.** L'appréciation des facteurs identitaires – personnels et communautaires – est néanmoins univoque : l'acquisition d'un statut social demeure une thématique de fond essentielle, que ce soit du point de vue individuel ou communautaire. De façon similaire, le rôle des déterminants religieux et idéologiques demeure très peu controversé, mais en négatif : la littérature analysée semble mettre le mobile religieux/idéal des groupes armés en deuxième plan, avec peu d'exceptions. Ce consensus « matérialiste » se détache avec clarté de la littérature sur le « terrorisme » des années 2000 ou bien de celle sur la « radicalisation » en France.

L'analyse des déterminants caractérisant la prise d'armes des groupes séparatistes – MNLA, HCUA, MAA, faisant partie de la CMA – semble également afficher un consensus autour de la prééminence des déterminants socio-économiques : même si les mouvements séparatistes se construisent à partir d'une rupture symbolique et identitaire par rapport à l'État, ce seraient surtout les problématiques liées aux attentes frustrées des populations – par rapport à la fourniture des services, à la gestion des ressources, au système judiciaire efficace, et à la sécurité – qui joueraient un rôle clé dans la mobilisation armée (Banque mondiale 2019 : 51). En bref, les aspects matériels de la marginalisation par l'État semblent prévaloir sur les volets plus proprement identitaires. Les déterminants sécuritaires semblent relever principalement des abus des forces de sécurité étatiques, et représenteraient l'élément déclencheur de la prise d'armes, intervenant sur l'ensemble des fragilités de fond. En revanche, le registre idéologique de la contestation « séparatiste » aurait une valeur surtout « stratégique » dans le but de légitimer l'action militaire qui aurait en réalité des finalités diverses, de l'ascension sociale et économique au « gain » lié aux économies des trafics.

Un nombre relativement réduit de travaux traite des déterminants de la prise d'armes des groupes « pro-gouvernementaux » – CMFPR, MAA, GATIA, faisant partie de la Plateforme : ces études prioriseraient les déterminants sécuritaires – la défense des communautés et de leurs intérêts économiques – dans le cadre de la « décharge » des tâches sécuritaires aux acteurs civils qui débute dans les années 1990. Les raisons identifiées en tant que facteurs sous-jacents à cette prise d'armes sécuritaire sont surtout la lutte contre le banditisme et les groupes armés protagonistes des événements de 2012 et 2013, aussi bien sécessionnistes que djihadistes. La littérature insiste particulièrement sur l'aspect économique de la protection sécuritaire : l'importance de l'« appât du gain » différencierait ces groupes des autres acteurs analysés, la mobilisation armée ayant un aspect en premier lieu instrumental. Les combattants rallieraient ces groupes dans le but d'intégrer l'« État » et/ou de développer ses propres activités économiques et commerciales, souvent illicites. Les déterminants idéologiques, comme l'appartenance à l'État malien, sont considérés comme tout à fait marginaux.

L'analyse des déterminants de la prise d'armes des groupes djihadistes – MUJAO, JNIM, Katiba Macina, EIGS –, qui s'est taillée la part du lion dans la littérature sur les groupes armés, montre **un large consensus autour de la négation du mobile religieux** : l'accent est mis en revanche sur les déterminants socio-économiques et sécuritaires, qui sont identifiés en tant qu'éléments centraux du ralliement des acteurs locaux aux groupes djihadistes. Les similarités avec les autres typologies de groupes armés sont très nettes : les facteurs d'engagement découleraient – affirme la Banque mondiale (2019 : 50) – « davantage de situations de fragilité individuelles ou collectives, qui sont exploitées par lesdits groupes que de l'adhésion à une idéologie religieuse radicale ». Parmi les facteurs socio-économiques mentionnés dans la littérature – l'incapacité des États sahéliens à délivrer des services de base et à garantir le développement économique des régions périphériques ; la marginalisation économique et socio-culturelle de certains segments de la société ; l'émergence d'une problématique foncière entre agriculteurs et éleveurs et parmi les éleveurs –, uniquement ce dernier caractériserait de manière spécifique les groupes djihadistes.

L'essor des groupes djihadistes dans les contextes conflictuels du Nord et de l'Est du Burkina Faso, ainsi que du Centre du Mali et de la zone entre Ménaka (Mali) et Tillabéry (Niger), s'expliquerait la plupart du temps par l'exacerbation des compétitions entre acteurs locaux pour l'usage de la terre. Le ralliement à ces groupes, que ce soit la Katiba

Macina, JNIM ou bien l'EIGS, peut faciliter l'accès aux pâturages et à des zones de chasse et de pêche, ainsi que garantir la protection du bétail. Dans le cas du Centre du Mali, la littérature insiste sur la combinaison entre déterminants sécuritaires et socio-économiques : les dynamiques de l'exercice de la violence liées à la rébellion de 2012, comme les activités du MUJAO ou du MNLA dans la région de Douentza, auraient « mis le feu » à un espace socio-économique déjà fragilisé du fait des tensions foncières. Les problématiques de l'accès aux ressources et de la transformation des modalités d'exploitation du foncier sont ainsi identifiées en tant que facteurs spécifiques de la prise d'armes : la mauvaise gouvernance de l'État, l'augmentation de la pression sur les ressources, la titrisation des terres et la réduction de l'espace pastoral en faveur des projets de développement agricole auraient affecté les modalités historiques de « partage » des droits d'exploitation, en marginalisant notamment les populations pastorales peul. Le discours djihadiste et l'action de la Katiba Macina s'inséreraient dans ce contexte socio-politique et véhiculeraient le sentiment de contestation, aussi bien des hiérarchies historiques que de l'État, par les classes sociales défavorisées.

À nouveau, le mobile idéologique/religieux est considéré comme un facteur somme toute marginal : dans les cas où celui-ci est revendiqué par les acteurs locaux, il est systématiquement « décomposé » en « sous-déterminants » socioéconomiques ou identitaires dans la majorité des études examinées. La littérature offre aussi des exemples de contestation « théologique » des groupes djihadistes : non seulement il n'y aurait pas de passage direct entre salafisme et djihadisme (Pellerin 2017 : 9), mais, au contraire, l'ignorance religieuse serait un facteur de vulnérabilité, rendant plus « probable » le ralliement à un groupe djihadiste. Dans plusieurs études, le « substrat salafiste » lorsqu'il est mis en exergue, est également appréhendé en termes « socio-économiques » : ce serait le discours « libérateur » qui compte, la « radicalisation » étant un facteur moins religieux que matériel. **Cependant, l'ensemble des études analysées ne semble pas non plus avancer des arguments décisifs en support de la non-pertinence des déterminants religieux.** Plusieurs études défendent au contraire que le mobile religieux caractériserait bel et bien l'enrôlement des jeunes issus de communautés dont les pratiques se rapprochent de la vision prônée par les groupes armés djihadistes : les ralliements, voire les « conversions », s'inscriraient dans l'adoption à l'échelle communautaire de pratiques religieuses « réformistes génériques » (Saint-Lary 2012) qui modifient les frontières de légitimité au sein de la communauté et entre différentes communautés. Dans ce cadre, la prise d'arme au sein d'un mouvement djihadiste relèverait en premier lieu d'un partage de codes, de normes et d'une « vision du monde ». Enfin, bien qu'il soit évoqué souvent aussi bien dans la littérature que dans la presse, l'« appât du gain » n'est identifié comme un des facteurs centraux de la prise d'armes que dans les zones de Diffa et de Tillabéry au Niger, et dans le cas du MUJAO.

La littérature **met en exergue de manière nette la prééminence des déterminants sécuritaires dans la prise d'armes des milices « ethniques » et d'auto-défense**, qui ont émergé principalement pour répondre à l'offensive de la Katiba Macina contre les communautés agricoles et, de manière plus générale, contre les « non-djihadistes ». La protection de la communauté, du bétail et de ses intérêts économiques serait le facteur central de leur (ré)organisation. Malgré le nombre limité d'études traitant de manière spécifique le sujet des milices – telles que les Koglweogo, les chasseurs Dozo, le groupe Dana Ambassagou ou les mouvements plus proprement « communautaires » –, celles-ci sembleraient se caractériser par des liens forts avec l'autorité étatique qui les soutient dans le but de contrecarrer l'influence d'autres groupes jugés moins favorables au pouvoir central. De manière générale, l'essor des milices d'autodéfense semble refléter les logiques « propres » de la reproduction de la violence qui émergent en tant que facteur central de sa

recrudescence, voire – concluent Tobie et Sangaré (2019 : 13) – de la mise en armes généralisée des conflits ethniques et intra-ethniques. Les déterminants identitaires, et ceux de l'« appât du gain » sont souvent mentionnés, mais de manière subsidiaire. Certes, l'identité est mentionnée comme un des critères fondamentaux de l'organisation des milices d'autodéfense à l'échelle villageoise, mais les modalités de construction de ces identités sont rarement prises en compte, tout comme la marge d'appréciation des « entrepreneurs identitaires » dans la création de frontières entre communautés. Dans d'autres cas, ce sont les nécessités de protection ou bien d'acquisition d'un statut social qui sont soulignées. Concernant l'« appât du gain », l'opportunisme est identifié comme un des déterminants du ralliement, dans la mesure où la prise d'armes peut relever de la volonté de tirer des avantages économiques de la généralisation de la violence. Enfin, si les problématiques de l'accès aux ressources et de la transformation des modalités d'exploitation sont considérées des éléments centraux de la mobilisation dans les groupes armés, elles ne sont pas déclinées de manière spécifique par rapport aux milices.

3.3. Remarques conclusives

Sur la base des trajectoires identifiées, on peut donc mettre en avant trois remarques conclusives :

- 1. La prévalence des déterminants socioéconomiques dans la prise d'armes au Sahel est nette – même si quelques nuances sont à prendre en compte. La marginalisation par l'État et la difficulté d'accéder aux services publics, ainsi que les enjeux d'accès aux ressources et les clivages inter- et intra-communautaires** sont les facteurs qui sont mentionnés le plus souvent comme étant à la base de la mobilisation armée, notamment au sein des groupes djihadistes et séparatistes. Les déterminants sécuritaires sont certes importants dans la prise d'armes de ces groupes, mais interviennent dans un contexte déjà fragilisé par les clivages socioéconomiques. Les enjeux sécuritaires s'imposent davantage dans le cas des milices – « pro-gouvernementales » et d'autodéfense – : ces typologies semblent se caractériser par un positionnement « de réaction » vis-à-vis des groupes séparatistes et djihadistes – qui détiennent l'initiative politique – qui se développe avec le soutien des forces étatiques. Néanmoins, ces enjeux s'inscrivent tout de même dans des clivages socioéconomiques liés à l'exploitation de ressources ou à la remise en question des hiérarchies lignagères. L'« appât du gain » caractériserait de manière importante uniquement les milices « pro-gouvernementales ».
- 2. La violence semble suivre une logique de reproduction qui est désormais « propre » et relativement disjointe des déterminants originaires.** En d'autres termes, si les multiples déterminants analysés subsistent dans les ralliements des groupes armés, on pourrait avancer que le phénomène auquel on assiste au Sahel est celui d'une autonomisation de la violence des singularités des contextes de terroir : les frontières entre les différentes typologies de violence sont en train de devenir « de plus en plus floues », du fait de l'imbrication croissante entre « extrémisme violent, rébellion et autodéfense communautaire ». La circulation des combattants entre les différentes typologies de groupes pourrait apparaître à la fois comme une cause et comme un effet de cette dynamique. Si ces différentes tendances – comme on l'a mis en exergue plus haut – partagent de manière générale les mêmes motivations de « forte remise en cause de l'ordre politique, institutionnel et social en place » (Banque mondiale 2019 : 10), on pourrait se demander si ces motivations prévalent toujours vis-à-vis de la banalisation et de la

quotidianisation de la violence, trajectoires qui rendent le recours à celle-ci nécessaire dans un nombre croissant de « situations » politiques.

- 3. La relativisation des facteurs idéologiques et religieux émerge également en tant que constat essentiel de cette revue de littérature.** Même dans les cas où l'on pourrait s'attendre à une majeure pertinence de ces facteurs, comme par exemple dans le cas des groupes sécessionnistes et des groupes djihadistes – qui motivent leur action directement par la référence à des objectifs politiques « idéaux » –, la littérature apparaît raisonnablement unanime non pas dans le déni de ces facteurs, mais plutôt dans leur ébauche en termes instrumentaux, voire subsidiaires aux facteurs socioéconomiques. Le registre séparatiste s'expliquerait par exemple par la volonté des acteurs de légitimer leur action militaire et leurs ambitions personnelles. La question de l'importance du religieux est encore plus délicate du fait de la capacité de ce registre à « entrer en résonance » avec un nombre majeur de situations. Une approche réductionniste, qui inscrit le religieux dans une interprétation matérialiste, semble prévaloir. Sans remettre en question la centralité des déterminants socio-économiques et sans postuler non plus des référents culturels ou religieux essentialisés, la problématisation du mobile religieux adoptée par ces textes semble négliger les « logiques intrinsèques » du religieux, notamment dans le contexte sahélien où les enchevêtrements entre politique et religion ont pris le devant de la scène depuis les années 1990. Le déterminant religieux du ralliement aux groupes armés est constamment reconduit à d'autres mobiles sous-jacents, qu'ils soient sociaux, économiques, ou bien psychologiques, comme si la religiosité en soi était symptomatique d'une condition « pathologique » de l'individu. Un nombre réduit de travaux met en revanche en exergue l'autonomie « ontologique » des pratiques religieuses, notamment dans leur dimension de cadrage normatif communautaire : si celles-ci ne doivent pas être séparées du domaine social, elles ne peuvent pas non plus être a priori réduites à leur dimension d'interaction avec les problématiques économiques du quotidien. Il est important de mentionner qu'une partie significative des études – par exemple celle de la Banque mondiale ou celle d'International Alert – se réfèrent aux groupes djihadistes par le label « groupes extrémistes violents ». Ce choix de formulation n'est pas neutre, car il semble nier ex officio la dimension religieuse en l'inscrivant de manière univoque dans le caractère « extrémiste » : tous les groupes qui sont identifiées en tant qu'extrémistes sont de facto des groupes djihadistes, tout comme tous les groupes djihadistes sont considérés comme « extrémistes », bien que – d'après la littérature – leur déterminants – quasi-exclusivement « matériels » – soient partagés avec d'autres groupes que cette catégorie n'inclue pas. Sans s'exprimer sur le fond du sujet, on estime nécessaire de souligner que ces aspects peuvent peut-être mener à une compréhension quelque peu simpliste du phénomène religieux : l'intention n'est pas de postuler a priori la prééminence de ce religieux dans l'action politique de ces groupes, mais d'éviter une dépolitisation par principe de ces déterminants.

Bibliographie

- Afane, A. et Gagnol L. (2014), « Convoitises et conflits entre ressources pastorales et extractives au Nord-Niger. Verts pâturages et yellow cake chez les 'hommes bleus' », *Afrique contemporaine*, 1/249, pp. 53-68.
- Afrobarometer (2018), « Malians split on role of Islam in country, but majority feel politicians use religion to rule », *Dispatch*, 211, 4 juin.
- Ag Alhousseini, M. (2016), « Du conflit aux conflits : Kidal dans l'espoir d'une paix jamais retrouvée : Comprendre une crise aux dimensions multiples et agir localement pour une stabilité durable », *Friedrich Ebert Stiftung (Mali) Policy Paper*, décembre.
- Amselle, J.-L. (1985), « Le Wahabisme à Bamako (1945-1985) », *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines*, 19/2, pp. 345-357.
- Appadurai, A. (1990), « Disjuncture and difference in the global cultural economy », *Public Culture*, 2/2, pp. 1-24.
- Arnaud, C. (2016), « Les jeunes ruraux sahéliens, entre exclusion et insertion », *Afrique contemporaine*, 3/259, pp. 133-136.
- B. Sangaré, B. (2018), « Le Centre du Mali : Vers une question peule ? », in M. de Bruijn, *Biographies de la Radicalisation : Des messages cachés du changement social*, Mankon, Langaa Research ; Bamenda, Publishing CIG, pp. 203-224.
- B. Thibaud, « Enjeux spatiaux entre Peuls et Dogon dans le Mondoro (Mali) », *Sécheresse*, 16/3, pp. 165-174.
- Bagayoko, N., Ba, B., Sangaré, B. et Sidibé, K. (2017), « Gestion des ressources naturelles et configuration des relations de pouvoir dans le centre du Mali : entre ruptures et continuité », ASSN.
- Banque mondiale (2019), *Évaluation des Risques et de la Résilience dans la région du Sahel* [brouillon], Washington, Banque mondiale, octobre.
- Bayart, J.-F. (1989), *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.
- Bayart, J.-F., Poudiougou, I. et Zanoletti, G. (2019), *L'État de distorsion en Afrique de l'Ouest : Des empires à la nation*, Paris, Karthala/AFD.
- Bencherif, A. (2019), « Récits du conflit entre les Ifoghas et les Imghad : (Re-)positionnement, grammaire de la parenté et compétition entre élites politiques touarègues », *Cahiers d'études africaines*, 234/2, pp. 427-451.
- Benjaminsen, T.A. et Ba, B. (2018), « Why do pastoralists in Mali join jihadist groups? A political ecological explanation », *The Journal of Peasant Studies*.
- Bensimon, C. (2019), « Le Burkina Faso face à la terreur djihadiste », *Le Monde*, 28 décembre.
- Bensimon, C., Le Cam, M. et Douce, S. (2019), « Au Sahel, l'engrenage des conflits communautaires et le poison djihadiste », *Le Monde*, 14 juin.
- Beucher, B. (2010), « Le mythe de l'« Empire mossi ». L'affirmation des royautes comme force d'accompagnement ou de rejet des nouveaux pouvoirs centraux, 1897-1991 », in M. Hilgers et J. Mazzocchi (dir.), *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire*, Paris, Karthala, pp. 23-50.
- Boilley, P. (1993), « L'OCRS, une tentative avortée », in E. Bernus, P. Boilley, J. Clauzel, et J.-L. Triaud (dir.), *Nomades et commandants : Administration et sociétés nomades dans l'ancienne A.O.F.*, Paris, Karthala, pp. 215-239.
- Bonnecase, V. (2011), *La Pauvreté au Sahel. Du savoir colonial à la mesure internationale*, Paris, Karthala.
- Botiveau, B. (1992), « De nouveaux modes de contestation dans le monde arabe », *Cultures & Conflits*, 5.
- Boyer, F. (2005), « L'esclavage chez les Touaregs de Bankilaré au miroir des migrations circulaires », *Cahiers d'études africaines*, 179-180.
- Branson, K. et Wilkinson, H. (2013), « Analyse de la crise au nord du Mali », in OCDE/Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, *Conflict over Resources and Terrorism : Two Facets of Insecurity*, Paris, Éditions OCDE.
- Cachalia, R.C., Salifu, U. et Ndung'u, I. (2016), « Les dynamiques de la radicalisation des jeunes en Afrique : Revue des faits », *Article ISS*, 296, août.
- Carayol, R. (2016), « Mali : Hama Founé Diallo, mercenaire du Delta », *Jeune Afrique*, 18 juillet.
- Charbonneau, B. et Jourde, C. (2016), *Les dilemmes de la résolution des conflits face aux défis de la « guerre au terrorisme » : le Mali dans une perspective sahélienne*, Rapport de recherche FrancoPaix, mai.
- Châtelot, C. (2017), « Après le nord, le centre du Mali menace à son tour de s'enflammer », *Le Monde*, 27 janvier.

- Chebli, D. (2014), *From the NMA to the NMLA: the Shift to Armed Struggle*, Noria, juin.
- Cissé, M.G. (2018), « Hamdoun Koufa, fer de lance du radicalisme dans le Mali central », in M. de Bruijn (dir.), *Biographies de la radicalisation : des messages cachés du changement social*, pp. 181-202.
- Cline, L. (2007), « Counterterrorism strategy in the Sahel », *Studies in Conflict & Terrorism*, 30/10, pp. 889-899.
- Copans, J. (dir.) (1975), *Sécheresses et famines du Sahel*, tome 1, Paris, Maspero.
- Coulon, C. (1983), *Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire : religion et contre-culture*, Paris, Karthala.
- Da Cunha Dupuy, R. et Quidelleur, T. (2018), *Self-Defence Movements in Burkina Faso: Diffusion and Structuration of Koglweogo Groups*, Noria, novembre 2018.
- Daniel, S. (2012), *AQMI : l'industrie de l'enlèvement*, Paris, Fayard.
- de Bruijn, M. et Both, J. (2017), « Youth Between State and Rebel (Dis)Orders: Contesting Legitimacy from Below in Sub-Saharan Africa », *Small Wars & Insurgencies*, 28/4-5, pp. 779-798.
- de Zeltner, F. (1911), *Mission dans le Sahel soudanais*, Paris, Impr. nationale.
- Deycard, F. (2007), « Le Niger entre deux feux. La nouvelle rébellion touarègue face à Niamey », *Politique africaine*, 108/4, pp. 127-144.
- Diallo, O.A. (2017), « Ethnic Clashes, Jihad, and Insecurity in Central Mali », *Peace Review*, 29/3, pp. 299-306.
- Djontu, H.M. et Gatelier, K. (2017), *Nord-Tillabéri : analyse du conflit lié à l'accès aux ressources naturelles. Le transfrontalier au cœur de l'analyse et de l'action*, Modus Operandi/HACP.
- Douce, S. (2019), « Rinaldo Depagne : 'Au Burkina Faso, les groupes armés ont trouvé un 'maillon faible' », *Le Monde*, 24-25 février.
- Douyon, D. (2006), « Le discours diplomatique et démagogique du cousin plaisant au Mali », *Cahiers d'études africaines*, 184.
- E. Bernus, (1989), « L'eau du désert : Usages, techniques et maîtrise de l'espace aux confins du Sahara », *Études rurales*, 115/116, pp. 93-104.
- FERDI (2016), *Allier sécurité et développement – Plaidoyer pour le Sahel*, FERDI, Clermont-Ferrand.
- FIDH (2018), *Dans le centre du Mali, les populations prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme*, Rapport d'enquête, 727f, novembre.
- Francis, D.J (2013), « The regional impact of the armed conflict and French intervention in Mali », *Noref Report*, avril.
- Gado, B.A. (1988), *Crises alimentaires et stratégies de subsistance en Afrique sahélienne (Mali, Burkina Faso, Niger) aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Université Paris 7 (Paris Diderot), multigr.
- Gallais, J. (1984), *Hommes du Sahel. Espaces-temps et pouvoirs. Le Delta intérieur du Niger 1960-1980*, Paris, Flammarion.
- Gausset, Q. (2008), « L'aspect foncier dans les conflits entre autochtones et migrants au sud-ouest du Burkina Faso », *Politique africaine*, 4/112, pp. 52-66.
- Giblin, B. (2019), « Éditorial », *Hérodote*, 1/172, pp. 3-4.
- Giuffrida, A. (2005), « Métamorphoses des relations de dépendance chez les Kel Antessar du cercle de Goundam », *Cahiers d'études africaines*, 179-180.
- Grégoire, E. (2019), « Le Sahel et le Sahara entre crises et résiliences », *Hérodote*, 1/172, pp. 5-22.
- Grémont, C. (2019), « Dans le piège des offres de violence. Concurrences, protections et représailles dans la région de Ménaka (Nord-Mali, 2000-2018) », *Hérodote*, 1/172, pp. 43-62.
- Guichaoua, Y. et Pellerin, M. (2017), « Faire la paix et construire l'État : les relations entre pouvoir central et périphéries sahéliennes au Niger et au Mali », *Études de l'IRSEM*, 51, juillet.
- Hagberg, S. (2019), « Performing Tradition while Doing Politics: A comparative study of the dozogs and koglweogos self-defense movements in Burkina Faso », *African Studies Review*, 62/1, pp. 173-193.
- Hahonou, E.K. (2008), « Cultures politiques, esclavage et décentralisation. La revanche politique des descendants d'esclaves au Bénin et au Niger », *Politique africaine*, 3/111, pp. 169-186.
- Holder, G. (2013), « 'Mon pays S.A.' : un certain retour sur la démocratie exemplaire du Mali et sa déraison islamique », *Les Dossiers du CERI*, juillet.
- Holder, G. (2015), « Introduction. Vers un espace public religieux : pour une lecture contemporaine des enjeux politiques de l'islam en Afrique », in G. Holder (dir.), *L'Islam, nouvel espace public religieux*, Paris, Karthala, pp. 5-20.
- HRW (2018), « We Used to Be Brothers » Self-Defense Group Abuses in Central Mali, December.
- Ibrahim, Y.I. (2019), « Insurrections djihadistes en Afrique de l'Ouest : idéologie mondiale, contexte local, motivations individuelles », *Hérodote*, 1/172, pp. 87-100.

- ICG (2016), « Mali central : la fabrique d'une insurrection ? », *Rapport Afrique*, 238, 6 juillet.
- ICG (2017), « Nord du Burkina Faso : ce que cache le jihad », *Rapport Afrique*, 254, 12 octobre.
- ICG (2018), « Frontière Niger-Mali : mettre l'outil militaire au service d'une approche politique », *Rapport Afrique*, 261, 12 juin.
- International Alert (2018), *Si les victimes deviennent bourreaux : Facteurs contribuant à la vulnérabilité et à la résilience à l'extrémisme violent au Sahel central*, International Alert.
- Interpeace et al. (2016), *Au-delà de l'idéologie et de l'appât du gain : trajectoires des jeunes vers les nouvelles formes de violence en Côte d'Ivoire et au Mali*, octobre.
- ISS (2016), « Jeunes 'djihadistes' au Mali : Guidés par la foi ou par les circonstances ? », *Note d'analyse*, 89, août.
- Jacob, J.-P. (2002), « La tradition du pluralisme institutionnel dans les conflits fonciers entre autochtones. Le cas du Gwendégou (Centre Ouest Burkina Faso) », Document de travail de l'Unité de Recherche 095, n° 3, IRD/REFO.
- Kepel, G. (2015), *Terreur dans l'Hexagone. Genèse du djihad français* [avec la collaboration d'Antoine Jardin], Paris, Gallimard.
- Kimba, I. (2001), « Les dynamiques de la gouvernance : administration, politique et ethnicité au Niger », in I. Kimba (dir.), *Le Niger : État et démocratie*, Paris, L'Harmattan.
- Lafourcade, O. et Michailof, S. (2013), *Comment gérer efficacement l'aide au Mali ?*, Les notes de l'IRIS, novembre 2013.
- Langewiesche, K. (2003), *Mobilité religieuse. Changements religieux au Burkina Faso*, Münster, Lit Verlag.
- Laurent, S. (2013), *Sahelistan*, Paris, Éditions du Seuil.
- Le Cam, M. (2019), « Massacre au Mali : 'ils n'ont épargné personne' », *Le Monde*, 26 mars.
- Lecocq, B. et Hahonou, É.K. (2015), « Introduction. Exploring Post-Slavery in Contemporary Africa », *International Journal of African Historical Studies*, 48/2.
- Lecocq, J.-S. (2010), *Disputed desert: Decolonisation, competing nationalisms and Tuareg rebellions in northern Mali*, Leiden/Boston, Brill.
- Malagardis, M. (2019), « Au Burkina, 'tout le monde se crée un ennemi' », *Libération*, 9 décembre.
- Malam Issa, M. (2008), « Le régime militaire de Seyni Kountché (1974-1978) », in I. Kimba (dir.), *Armée et politique au Niger*, CODESRIA, Dakar.
- Mann, G. (2015), *From Empires to NGOs in the West African Sahel. The Road to Nongovernmentality*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Marchal, R. (2012), « The Coup in Mali: The Result of a Long-term Crisis or Spillover from the Libyan Civil War? », *Noref Report*, mai.
- Marshall-Fratani R. et Péclard, D. (2002), « La religion du sujet en Afrique », *Politique africaine*, 3/87, pp. 5-19.
- Mauxion, A. (2012), « Moving to Stay : Iklan Spatial Strategies towards Socioeconomic Emancipation in Northern Mali », *Journal of African History*, 53.
- McGregor, A. (2017), « The Fulani Crisis: Communal Violence and Radicalization in the Sahel », *CTC Sentinel*, février.
- Mercy Corps (2017), « 'Nous espérons et nous nous battons' : les jeunes, les communautés, et la violence au Mali », septembre.
- Mercy Corps (2018), *Vulnerability and Resilience Assessment Initiative to Counter Violent Extremism (VRAI)*, mars.
- Micheron, H. (2020), *Le jihadisme français. Quartiers, Syrie, prisons*, Paris, Gallimard.
- Monod, T. (1968), « Les bases d'une division géographique du domaine saharien », *Bulletin de l'IFAN*, XXX, 1, pp. 269-288.
- Nubukpo, K. (2011), *L'improvisation économique en Afrique de l'Ouest. Du coton au franc CFA*, Paris, Karthala.
- OIM (2018), *La violence des jeunes et les enjeux de l'extrémisme violent à Zinder*, Genève, OIM.
- ONUDC (2013), *Criminalité transfrontalière organisée en Afrique de l'Ouest*, Vienne, ONUDC, février.
- Onuoha, F.-C. (2014), « Why do youth join Boko Haram? », *US Institute for Peace, Special Report*, 348.
- Payen, J.-M. (1993), « Le recensement et l'impôt », in E. Bernus, P. Boilley, J. Clauzel, et J.-L. Triaud (dir.), *Nomades et commandants : Administration et sociétés nomades dans l'ancienne A.O.F.*, Paris, Karthala.
- Peduzzi, J.-L. (2010), « Physionomie et enjeux des trafics dans la bande sahélo-saharienne », *Note de l'IFRI*, janvier.
- Pelckmans, L. et Hardung, C. (2015), « La question de l'esclavage en Afrique : politisation et mobilisations », *Politique africaine*, 4/140, pp. 5-22.
- Pellerin, M. (2017), « Les trajectoires de radicalisation religieuse au Sahel », *Notes de l'Ifri*, Ifri, février 2017.

- Pérouse de Montclos, M.-A. (2015), « Boko Haram et la mise en récit du terrorisme au « Sahelistan ». Une perspective historique », *Afrique contemporaine*, 3/255, pp. 21-41.
- Pérouse de Montclos, M.-A. (2018), *L'Afrique, nouvelle frontière du djihad ?*, La Découverte, Paris.
- Pérouse de Montclos, M.-A. (2019), « La politique de la France au Sahel : une vision militaire », *Hérodote*, 1/172, pp. 137-152.
- PNUD (2017), *Sur les chemins de l'extrémisme en Afrique : moteurs, dynamiques et éléments déclencheurs*, New York, PNUD.
- Poudiougou, I. et Zanoletti, G. (2020 - sous réserve d'acceptation), « Fabriquer l'identité à la pointe de la kalache : violence et question foncière au Mali », *Revue internationale des études du développement*, 4/244.
- Quidelleur, T. (2020), « The Local Roots of Violence in Eastern Burkina Faso : Competition over resources, weapons and the State », Noria, janvier.
- Rahmane, I. (2018), « Les trajectoires du salafisme politique au Sahel. Le cas du Niger », *Politique africaine*, 1/149, pp. 43-65.
- Raineri, L. et Baldaro, E. (2020), « Resilience to What? EU Capacity-Building Missions in the Sahel », in E. Cusumano et S. Hofmaier, *Projecting Resilience Across the Mediterranean*, Palgrave Macmillan, Cham, pp. 169-187.
- Raineri, L. et Strazzari, F. (2015), « State, Secession, and Jihad: The Micropolitical Economy of Conflict in Northern Mali », *African Security*, 8, pp. 249-271.
- Retaillé, D. (1989), « Comment lire le contact Sahara-Sahel ? », in *Sud-Sahara ; Nord-Sahel*, Abidjan, Centre culturel français ; Paris, Ministère de la Coopération ; Paris, Museum national d'histoire naturelle, pp. 19-33.
- Retaillé, D. (2014), « Espaces et géographie saharo-sahéliens », in OCDE, *Un atlas du Sahara-Sahel*.
- Retaillé, D. (2018), « Sahel, sahel », *L'Information géographique*, 1/82, pp. 34-81.
- Robinson, P. (1978) « The Political Context of Regional Development in the West African Sahel », *The Journal of Modern African Studies*, 16/4, pp. 579-595.
- Rossi, B. (2015), « African Post-Slavery : a History of the Future », *International Journal of African Historical Studies*, 48/2.
- Rougier, B. (dir.) (2020), *Les territoires conquis de l'islamisme*, Paris, PUF.
- Rupesinghe, N. et Bøås, M. (2019), *Local Drivers of Violent Extremism in Central Mali*, UNDP Policy Brief.
- Saint-Lary, M. (2012), « Aux marges du royaume. Le Yatenga des Peuls: pacte tacite, négociations et trahisons », in D. Casajus et F. Viti (dir.), *La Terre et le Pouvoir. À la mémoire de Michel Izard*, Paris, CNRS Éditions.
- Saint-Lary, M. (2012), « Du wahhabisme aux réformes génériques », *Cahiers d'études africaines*, 206-207/2.
- Sambe, B., Hanne, S.Y et Hamdaoui Y. (2017), *Femmes, prévention et lutte contre l'extrémisme violent au Mali. Étude préliminaire en vue d'un projet de recherche-action*, Timbuktu Institute/African Center For Peace Studies, janvier.
- Sangaré, B. (2016), « Le Centre du Mali : épicerie du djihadisme ? », *Note d'analyse du GRIP*, 20 mai.
- Sangaré, B. (2018), « Le Centre du Mali : Vers une question peule ? », in M. de Bruijn (dir.), *Biographies de la radicalisation : des messages cachés du changement social*, pp. 203-224.
- Saul, M. (1988), « Money and land tenure as factors in farm size differentiation in Burkina Faso », in R. E. Downs et S. P. Reyna (dir.), *Land and Society in Contemporary Africa*, Hanover, University Press of New England, pp. 243-79.
- Sköns, E. (2016), « 5. The implementation of the peace process in Mali » in *SIPRI Yearbook 2016: Armaments, Disarmament and International Security*, Oxford, Oxford University Press.
- Snyder, F.G. (1967), « The Political Thought of Modibo Keita », *The Journal of Modern African Studies*, 5/1.
- Soares, B. et Otayek, R. (dir.) (2007), *Islam and Muslim Politics in Africa*, New York, Palgrave Macmillan.
- Tchangari, A.T.M. (2017), *Sahel : aux origines de la crise sécuritaire : Conflits armés, crise de la démocratie et convoitises extérieures*, Alternative Espaces Citoyens (Niamey), août.
- Thébaud, B. (1990), « Politiques d'hydraulique pastorale et gestion de l'espace au Sahel », *Cahiers de sciences humaines*, 26/1-2, pp. 13-31.
- Thiam, A. (2017), *Centre du Mali : enjeux et dangers d'une crise négligée*, Centre pour le dialogue humanitaire.
- Tidjani Alou, M. (2009), « La chefferie et ses transformations. De la chefferie coloniale à la chefferie postcoloniale », in J.-P. Olivier de Sardan, A. Tidjani, *Les Pouvoirs locaux au Niger*, t. 1, À la veille de la décentralisation, Paris, Karthala.
- Tobie, A. et Sangaré, B. (2019), *Impacts des groupes armés sur*

les populations au Nord et au Centre du Mali, Stockholm, SIPRI.

Walther, O. et Rettaillé, D. (2010), « Sahara or Sahel, the fuzzy geography of terrorism in west Africa », *CEPS/INSTEAD Working Papers*, No. 2010-35.

Weber, M. (2003), *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, suivi d'autres essais, traduit par Jean-Pierre Grossein, Paris, Gallimard.

Werthmann, K. (2012), « Transformations d'une élite

musulmane en Afrique de l'Ouest », *Cahiers d'études africaines*, 208, pp. 845-876.

Whitaker, B.E. (2007), « Exporting the Patriot Act? democracy and the 'war on terror' in the Third World », *Third World Quarterly*, 28/5, pp.1017-1032.

Zanoletti, G. (2019), « 'Le djihad de la vache' au Mali : Deux (ou trois) choses que je sais de lui... », *Sociétés politiques comparées*, 47, janvier-avril.

Zoubir, Y.H. (2009), « The United States and Maghreb-Sahel security », *International Affairs*, 85/5, pp. 977-995.

Zougouri, S. et Mathieu, P. (2003), « Nouvelles transactions et formalisation des transactions foncières dans l'ouest du Burkina Faso : le cas d'un village de la province du Houët », in P.-Y. Le Meur et C. Lund (dir.), *Gouvernance foncière au quotidien en Afrique*, Münster, LIT Verlag, pp. 95-116.

Annexe : Fiche technique

Liste des publications examinées et insérées dans la revue de littérature (54) par typologie de groupe :

Séparatistes (8)	ag Alhousseini (2016) Banque mondiale (2019) Chebli (2014) Francis (2013)	Guichaoua et Pellerin (2017) Mercy Corps (2017) Sköns (2016) Tobie et Sangaré (2019)
Pro-gouvernementaux (7)	ag Alhousseini (2016) Banque mondiale (2019) Bencherif (2019) Carayol (2016)	Guichaoua et Pellerin (2017) Mercy Corps (2017) Raineri et Strazzari (2015)
Djihadistes (32)	Afrobarometer (2018) Arnaud (2016) Bagayoko et al. (2017) Banque mondiale (2019) Benjaminsen and Ba (2018) Bensimon (2019) Cachalia et al. (2016) Charbonneau et Jourde (2016) Châtelot (2017) Cissé (2018) de Bruijn et Both (2017) Diallo (2017) Douce (2019) FERDI (2016) FIDH (2018) Francis (2013)	International Alert (2018) Interpeace (2016) ISS (2016) Malagardis (2019) Marchal (2012) Mercy Corps (2017) Mercy Corps (2018) OIM 2018 Pellerin (2017) Pérouse de Montclos (2018) Pérouse de Montclos (2019) PNUD (2017) Quidelleur (2020) Raineri et Strazzari (2015) Rupesinghe et Bøås (2019) Sambe et al. (2017)

	Grémont (2019)	Sangaré (2016)
	Guichaoua et Pellerin (2017)	Sköns (2016)
	HRW (2018)	Tchangari (2017)
	Ibrahim (2019)	Thiam (2017)
	ICG (2016)	Tobie et Sangaré (2019)
	ICG (2017)	Zanoletti (2019)
	ICG (2018)	
Autodéfense (14)	Bagayoko et al. (2017)	International Alert (2018)
	Bensimon et al. (2019)	Le Cam (2019)
	Da Cunha Dupuy et Quidelleur (2018)	Poudiougou et Zanoletti (2020)
	FIDH (2018)	Quidelleur (2020)
	Hagberg (2019)	Sangaré (2018)
	HRW (2018)	Thiam (2017)
	ICG (2016)	Tobie et Sangaré (2019)

Nombre d'articles de journal analysés et non insérés dans la revue :

environ 30, tirés notamment de *Libération* et du *Monde* (2019-2020). Ces sources complémentaires n'apportaient pas d'éléments nouveaux par rapport aux textes déjà analysés.

Liste des publications examinées et non insérées dans la revue (33) :

Afane, A. et Gagnol L. (2014), « Convoitises et conflits entre ressources pastorales et extractives au Nord-Niger. Verts pâturages et yellow cake chez les 'hommes bleus' », *Afrique contemporaine*, 1/249, pp. 53-68.

Arnaud, C. (2016), *Jeunesses sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyens d'insertion*, Notes Techniques (AFD), n° 15, mars.

Arseniev, V. (2007), « Les chasseurs donso du Mali à l'épreuve du temps », *Afrique contemporaine*, 3/223-224, pp. 341-361.

Bleck, J. et Michelitch, K. (2015), « The 2012 Crisis in Mali: Ongoing Empirical State Failure », *African Affairs*, 114/457, pp. 598-623.

Brossier, M., Jourde, C. et Cissé, M.G. (2018), *Relations de pouvoir locales, logiques de violence et participation politique en milieu peul (Région de Mopti)*, Centre FrancoPaix, mai.

Carayol, R. (2020), « Ces chefs djihadistes que le Mali libère en catimini », *Mediapart*, 13 janvier.

Carter Center (2020), *Observations sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Évaluation de l'année 2019*, janvier.

Centre d'études stratégiques de l'Afrique (2019), *La menace complexe et croissante des groupes islamistes militants au Sahel*, 21 février.

Centre d'études stratégiques de l'Afrique (2019), *Le Centre du Mali face à la menace terroriste*, 25 février.

Chebli, D. (2019), « La révolte en héritage : Militantisme en famille et fragmentation au Nord-Mali (MNLA) », *Cahiers d'études africaines*, 2/234, pp. 453-481.

Chevillon-Guibert, R., Gagnol, L. et Magrin, G. (2019), « Les ruées vers l'or au Sahara et au nord du Sahel. Ferment de crise ou stabilisateur ? », *Hérodote*, 1/172, pp. 193-215.

Conseil de sécurité (2018), *Rapport du Secrétaire général sur la Force conjointe du G5 Sahel (texte final du projet de rapport)*, S/2018/432, 8 août.

Coulibaly, B. et Dorier, E. (2017), « Décentralisation politique, patrimonialisation et arrangements locaux : quand les Jowro s'accrochent aux bourgoutières (delta intérieur du Niger) », *Autrepart*, 4/84, pp. 73-90.

Desgrais, N., Guichaoua, Y. et Lebovich, A. (2018), « Unity is the exception. Alliance formation and de-formation among armed actors in Northern Mali », *Small Wars & Insurgencies*, 29/4, pp. 654-679.

Grégoire, E. (2019), « Le Sahel et le Sahara entre crises et résiliences », *Hérodote*, 1/172, pp. 5-22.

Haidara, E.H. (2020), *Terrorisme au Mali : Des éléments de Amadou Kouffa vont rejoindre l'État islamique* », *Malikilé*, 525, 22 janvier.

Hellweg, J. (2012), « La chasse à l'instabilité : les dozos, l'État et la tentation de l'extralégalité en Côte d'Ivoire », *Migrations Société*, 6/144, pp. 163-182.

ICG (2015), « Mali : la paix venue d'en bas ? », *Briefing Afrique*, n° 115, 14 décembre.

ICG (2017), « Islam et politique au Mali : entre réalité et fiction », *Rapport Afrique*, 249, 18 juillet.

ICG (2017), *Forced out of Towns in the Sahel, Africa's Jihadists Go Rural*, 11 janvier.

ICG (2018), « Narcotrafic, violence et politique au Nord du Mali », *Rapport Afrique*, 267, 13 décembre.

Lebovich, A. (2017), *Reconstructing Local Orders in Mali : Historical Perspectives and Future Challenges*, Brookings, Local Orders Paper Series, n° 7.

Marty, A. (2013), « Aux fondements de la crise malienne : la formation inachevée de la nation. Esquisse historique », communication effectuée lors du colloque « Quelle nouvelle gouvernance au Mali ? », Assemblée nationale du Mali, Bamako, 16 mai 2013.

Normand, N. (2018), « Le Sahel peut-il retrouver la paix ? », *Commentaire*, 4/164, pp. 839-846.

Nsaibia, H. (2019), *Insecurity in Southwestern Burkina Faso in the Context of an Expanding Insurgency*, ACLED Data, 17 janvier.

Ould Mohamedou, M.M. (2013), « La genèse du conflit au Sahel », *Esprit*, 2, février, pp. 115-117.

Oxfam (2019), *Sahel : lutter contre les inégalités pour répondre aux défis du développement et de la sécurité*, juillet.

Pérouse de Montclos, M.-A. (2015), « Boko Haram et la mise en récit du terrorisme au « Sahelistan » : Une perspective historique », *Afrique contemporaine*, 3/255, pp. 21-41.

Pérouse de Montclos, M.-A. (2020), « L'enlisement français au Sahel », *The Conversation*, 19 janvier.

Poudiougou, I. (2017), *Conflits pour et autour du foncier agricole à Djenné*, mémoire de M2, Université de Turin.

Sandor, A. (2017), *Insécurité, effondrement de la confiance sociale et gouvernance des acteurs armés dans le centre et le nord du Mali*, FrancoPaix, août.

Seignobos, C. (2019), « La région du lac Tchad sous l'hypothèque Boko Haram », *Hérodote*, 1/172, pp. 63-86.

Umutoni, C., Ayantunde, A., Turner, M. et Sawadogo, G. J. (2016), « Community Participation in Decentralized Management of Natural Resources in the Southern Region of Mali », *Environment and Natural Resources Research*, 6/2.

What is AFD ?

The Agence Française de Développement (AFD) Group is a public entity which finances, supports and expedites transitions toward a more just and sustainable world. As a French overseas aid platform for sustainable development and investment, we and our partners create shared solutions, with and for the people of the global South.

Active in more than 4,000 projects in the French overseas departments and some 115 countries, our teams strive to promote health, education and gender equality, and are working to protect our common resources – peace, education, health, biodiversity and a stable climate.

It's our way of honoring the commitment France and the French people have made to fulfill the Sustainable Development Goals.

Towards a world in common.

Publication Director Rémy Rioux

Editor-in-Chief Thomas Mélonio

Legal deposit 2nd quarter 2020

ISSN 2492 - 2846 © **AFD**

Graphic design MeMo, Juliegilles, D. Cazeils

Layout Elsa Murat, AFD

Printed by the AFD reprography service

To browse our publications:

<https://www.afd.fr/en/ressources-accueil>